BR
350
.L35
R83
1873

LIBRARY OF PRINCETON
NOV 11 1912
THEOLOGICAL SEMINARY

BR 350 .L35 R83 1873
Ruffet, Louis.
Lambert d'Avignon

LAMBERT D'AVIGNON

DU MÊME AUTEUR

SAINT PAUL, sa double captivité à Rome. Brochure in-8° de 53 pages. Paris, 1860.

THASCIUS CYPRIEN, Evêque de Carthage, et les persécutions de son temps. Un volume in-12 de 360 pages. Toulouse, 1872.

LAMBERT D'AVIGNON

LE

RÉFORMATEUR DE LA HESSE

PAR

LOUIS RUFFET

Professeur à la Faculté de Théologie de l'Oratoire

A GENÈVE

LIBRARY OF PRINCETON
NOV 11 1912
THEOLOGICAL SEMINARY

PARIS

LIBRAIRIE DE J. BONHOURE, ÉDITEUR

204, RUE DE RIVOLI

1873

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE

DE SON ANCIEN PROFESSEUR

Jean-Henri MERLE D'AUBIGNÉ

Mort à Genève
le Lundi 21 Octobre 1872.

« Et Hénoch marcha avec Dieu, et il disparut, parce que Dieu le prit. » GENÈSE V, 24.

L'AUTEUR.

LIVRE I

DE LA NAISSANCE DE LAMBERT A SON ARRIVÉE A WITTEMBERG

—

1487-1523

LAMBERT D'AVIGNON [1]

LIVRE PREMIER

De la naissance de Lambert à son arrivée à Wittemberg

1487-1523

CHAPITRE I.

PATRIE ET FAMILLE DE FRANÇOIS LAMBERT. — SON ENFANCE. — LES MOINES FRANCISCAINS. — SON ENTRÉE AU CLOITRE. — SES SOUFFRANCES ET SES DÉCEPTIONS. — IL EST NOMMÉ PRÉDICATEUR APOSTOLIQUE. — SON ZÈLE ET SES SUCCÈS. — IL ENDURE LA PERSÉCUTION. — PREMIÈRES LUEURS ÉVANGÉLIQUES. — LES ÉCRITS DE LUTHER. — LA JUSTIFICATION PAR LA FOI.

Au commencement du XVe siècle, Avignon, l'antique cité des papes, avait beaucoup perdu

(1) Ouvrages consultés : Outre les écrits de Lambert que nous avons pu nous procurer, (la bibliothèque de l'École de théologie de l'Oratoire et la Bibliothèque Calvinienne en possèdent quelques-uns) J. W. Baum, *Lambert von Avi-*

de sa splendeur. Au lieu de la cour brillante et somptueuse des prétendus successeurs de saint Pierre, un archevêque italien, remplissant les fonctions de légat, occupait seul avec quelques secrétaires la vaste enceinte du château des pontifes. Il n'était resté du bruit d'autrefois que la tristesse et l'ennui d'un lendemain de fête, et les traces hideuses de cette corruption des mœurs que Pétrarque a si énergiquement dépeintes comme le cortége habituel du clergé de son temps. C'est dans cette ville dont la destinée fut si grande, que naquit François Lambert.

La famille Lambert était d'origine bourguignonne, de la petite ville d'Orgelet en Franche-Comté, où quarante ans plus tard (1525) « vivaient encore plusieurs Lambert (1). » On

gnon ; F. W. Hassencamp, *Franciscus Lambert von Avignon ;* Herminjard *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française,* tomes I et II; Herzog, *Real-Encyklopaedie für protestantische theologie,* article *Lambert von Avignon;* Haag, *France protestante,* article *François Lambert;* Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réformation, etc., etc.* — Nous recommandons très-spécialement à ceux de nos lecteurs qui voudraient faire une étude plus détaillée du sujet, la belle biographie de Lambert, par M. le professeur Baum, de Strasbourg, que nous avons citée plus haut. Ils reconnaîtront en la lisant, combien elle nous a été utile.

(1) A. Herminjard. *Correspondance des Réformateurs de langue française.* François Lambert au Sénat de Besançon, t. I, p. 373.

ignore par suite de quelles circonstances le père de François vint habiter le comtat d'Avignon. Homme instruit et entreprenant, il s'éleva, quoique étranger, à la charge de secrétaire intime du cardinal-légat ; la famille de François occupait donc une position distinguée dans la société avignonaise.

Grâce aux fonctions de son père, Lambert possédait une libre entrée auprès du légat et de sa petite cour, qu'il égayait par ses propos d'enfant (1). Sa mère, femme pieuse et dévote, confia son éducation, selon l'usage du temps, aux religieux franciscains. L'enfant les contemplait avec respect. La dignité de leur attitude, le sérieux de leurs exhortations agissait fortement sur sa jeune imagination, aussi soupirait-il après une vie semblable à la leur. « J'admirais en eux, écrit-il plus tard (2), la

(1) « In palatio ejus saepe versatus, quod genitor meus legationis ejus, quæ apud eamdem civitatem est et palatii, ut vocant, apostolici, id est apostatici, secretarius esset, novi sanctitatem regni ejus, id est impietates et horrendissima scelera, tametsi ab eorum multitudine me fateor victum, quod tam multa et tam enormia sint ut vix unquam recitare possim. Olim seductus et peccator, superbiam Antichristi imitatus, aliquid esse credidi quod pater meus habuit, cui si viveret magis optarem ut latrinarum esset mundator quam a secretis Papæ. » *(Epist. ad Galliæ Regem,* en tête de son écrit *de Sacro Conjugio).*

(2) A. Herminjard, *Ibidem.*

décence du costume, les regards baissés, la tête inclinée, le langage mielleux d'une piété feinte, leurs pieds nus parés de grossières sandales. Je m'extasiais de la dignité de leur tenue, de leur démarche grave, de leurs bras croisés sur la poitrine, des gestes pleins de grâce et d'élégance qui accompagnaient leurs prédications. Mais j'ignorais que sous des vêtements de brebis se cachaient des mœurs de loups et de renards. Il est vrai que les hommes qui exerçaient sur moi le plus d'influence étaient ceux qui, dans la chaire, annonçaient les doctrines les plus conformes à l'enseignement de Christ, et qui, me prenant à part, me faisaient toute sorte de beaux contes sur l'utilité du cloître, le repos de la cellule, l'avantage des études et les autres bienfaits de la vie monastique..... Mais ce qu'il eût fallu dire, ils le taisaient soigneusement (1). »

Ce fut au milieu de ces illusions et de pieux exercices que grandit le jeune garçon, sous l'œil attentif de sa mère devenue veuve depuis quelques années. François avait quinze ans (1502) lorsqu'il se sépara d'elle pour revêtir le costume de l'ordre, ce costume qui était pour son âme, altérée d'idéal, le symbole de la pureté la plus haute.

(1) *Ibidem.*

« Cette réception, qui devait se changer un jour en une déception si grande, écrit Lambert, fut permise de Dieu dans sa profonde sagesse pour que je pusse apprécier, en faisant l'expérience de l'hypocrisie humaine, la valeur réelle de ce qui paraissait si sublime à mes yeux. Je ne doute point que Dieu n'ait voulu que je fusse séduit par leurs beaux dehors de piété, afin de pouvoir, après avoir appris ce qui en était, quitter leur société et faire connaître au monde quelles ordures étaient cachées sous ces sépulcres blanchis (1). »

On déroba soigneusement au jeune homme, pendant l'année de son noviciat, toutes les pratiques impures qui avaient cours parmi les moines, afin qu'il ne fût pas amené à renoncer à son dessein, et à priver ainsi le couvent des biens qu'il pouvait lui apporter.

« Ils savent bien, remarque Lambert, que personne ne ferait profession chez eux, si les novices pouvaient se douter de ce qui s'y passe en secret; mais une fois qu'on est devenu moine profès, ils ne redoutent plus les scandales qu'on peut découvrir (2). »

Une année se passa pour François dans l'é-

(1) *Correspondance*, t. I, p. 119.

(2) *Op. cit.*, p. 119.

tude et la prière. A l'âge de seize ans et quelques mois, il prononça, tremblant devant l'autel, et en présence de tous les moines de l'ordre, le triple vœu d'abstinence, de pauvreté et d'obéissance (1).

Il ne fallut pas longtemps au malheureux moine, pour s'apercevoir du contraste qui existait entre la conduite extérieure de ses confrères et leurs mœurs véritables. Plus les illusions avaient été grandes, plus amère, plus cruelle fut la déception. Quel réveil après des rêves si célestes !

« Plus je me voyais trompé dans mes espérances, écrit-il quelques années plus tard, plus j'en éprouvais de tristesse, de découragement et d'abattement. Ce repos d'esprit que j'avais si ardemment désiré avait fui. Aux douleurs intérieures s'ajoutaient les tracasseries extérieures. Nulle part la jalousie, l'envie, la haine ne se donnent plus libre carrière que derrière les murailles du cloître; l'obéissance extérieure cache parfois la rage la plus extrême (2). »

Les hautes facultés de frère Lambert, son grand talent oratoire, devinrent promptement pour lui une source de vexations lorsqu'il fut appelé à l'exercice du ministère de la Parole.

(1) *Idem* et Appendice I, à la fin du volume.

(2) *Idem.*

« Je ne puis assez dire tout ce qu'il me firent endurer de tourments, parce que je ne prêchais pas selon leur gré (1). »

Le peuple accueillait avec avidité les discours du jeune prédicateur. Les moines seuls, « comme des serpents sourds, » fermaient l'oreille à la voix du Très-Haut, et disaient sur tous les tons qu'il était un flatteur et un falsificateur de la Parole Sainte, ce que Lambert ne pouvait leur accorder.

En 1517 environ, frère François fut nommé prédicateur apostolique du couvent. « Cette glorieuse mission m'appelait, dit-il, à parcourir le monde entier à l'exemple des apôtres, et à saisir comme eux toutes les occasions d'annoncer l'Évangile (2). »

On le vit dès lors, au lieu de rechercher les gros présents, les tables bien garnies, parcourir à pied les campagnes et appeler à la conversion ces populations ignorantes que le feu de ses lèvres attirait en foule sur ses pas. Prenant pour texte de ses discours le livre populaire par excellence, l'Ancien-Testament, il commenta devant ses nombreux auditeurs le livre des Psaumes, Jérémie, Job ; puis il aborda l'étude singulièrement dangereuse pour un dis-

(1) *Correspondance*, t. I, p. 120.

(2) *Idem*, p. 120.

ciple de Saint-François, de l'épître aux Romains. Il demandait aussi à l'Apocalypse de vives et saisissantes images, qui frappaient, par leur contenu mystérieux, les populations ignorantes du comtat Venaissin.

Mais cette ardeur, ce zèle, l'enthousiasme qu'excitait le fougueux prédicateur, enthousiasme que rehaussaient encore sa noble figure et sa grande prestance, exaltèrent au plus haut degré la haine de ses confrères.

« Pendant que je cherchais, selon la mesure de mes forces, écrit-il dans son épître au pieux lecteur (1), à exécuter une difficile et laborieuse tâche, mes confrères s'efforçaient de leur côté à calomnier de toutes manières l'œuvre que le Seigneur daignait accomplir par mon moyen. Je cherchai à désarmer leur excessive haine, en renonçant à profiter des ressources qui m'étaient accordées pour le besoin de mon ministère ; mais cet état de pauvreté chrétienne ne me mettait pas à l'abri de leurs persécutions. »

D'ordinaire, après une prédication continue de plusieurs mois, le malheureux moine ne trouvait, en rentrant épuisé dans sa cellule, que l'indifférence et le mépris. « Les malédictions, les injures, les outrages, étaient l'assaisonne-

(1) *Idem*, p. 120.

ment habituel de mes repas. » De pieux amis venaient-ils à son aide en lui donnant une monture, on la lui enlevait au bout de peu de jours pour la troquer ou la vendre. « Seul profit, s'accordait-on à dire, de ses courses évangéliques. »

Un jour que frère François prêchait dans une ville avec toute la gravité apostolique et la vivacité d'un Français du midi, il s'écria : « Faites un feu devant les sacrés parvis, et consumez-y les dépouilles de votre luxe et de vos débauches... » Aussitôt toute l'assemblée s'émeut ; les uns allument le feu, les autres courent dans leurs demeures et en reviennent avec des dés, des cartes, des tableaux obscènes ; puis, comme les chrétiens d'Ephèse à la parole de saint Paul, ils jettent tout dans les flammes. Une grande foule était rassemblée, et dans le nombre quelques franciscains qui, apercevant une image impure, la retirèrent adroitement et la cachèrent sous leur robe, « pour alimenter leur propre feu, » dit Lambert. Frère François le remarquant, une sainte colère l'enflamma, et apostrophant hardiment les moines, il leur reprocha leur lubricité et leur vol. Honteux, ils baissèrent la tête et rendirent l'image, mais en jurant de se venger (1).

(1) Baum, *Lambert von Avignon*, p. 13, 14; Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réformation*, t. III, p. 421, 422.

L'autorité de Lambert n'était pas moins grande auprès des grands qu'auprès des petits. Un marchand d'indulgences qu'il accusa devant le magistrat de la ville fut condamné. Mais son courage, la distinction de sa personne, l'assurance que lui donnait son caractère, multipliaient le nombre de ses ennemis parmi les membres de son ordre. La jalousie avait à tel point grandi avec sa réputation que, devant un jour prêcher à Avignon, en présence d'un légat du Pape, deux de ses supérieurs l'en empêchèrent, en le faisant passer pour malade, soit parce qu'ils craignaient son talent, soit parce qu'ils redoutaient son énergique franchise. Lorsqu'il apprit par quelle basse vengeance on le privait du triomphe sur lequel il avait compté, il éclata en reproches amers vis-à-vis du gardien. Mais celui-ci, homme ambitieux et brutal, menaça le moine téméraire du cachot et de la torture ; et plus tard, lorsqu'il devint provincial de l'ordre, il donna par écrit libre cours à la violence de sa haine.

Sous le coup de ces offenses répétées; la douleur et le remords d'être entré dans l'ordre des Franciscains, s'accrurent dans l'esprit abattu et impatient de Lambert. Des doutes secrets qui, dès cette époque, commençaient à hanter son esprit, en furent aussi fortifiés. Il avait parfois de vifs désirs de retourner dans le monde qui lui

semblait infiniment plus saint que le cloître. Mais le scandale qu'occasionnerait une telle démarche partout où il avait prêché et exalté la sainteté de la vie monacale, la nouveauté et la hardiesse d'un tel acte le retenaient, et le décidèrent à accepter courageusement son sort. Il désirait toutefois changer d'ordre et de compagnie, et pour montrer que ce qu'il fuyait ce n'étaient ni les pénitences, ni les macérations d'aucune sorte, il résolut d'entrer dans une communauté de Chartreux. « Là, pensait-il, je trouverai du repos pour mon âme troublée. Je me disais aussi : si je dois renoncer à prêcher au peuple les oracles de Dieu, je chercherai à l'instruire par mes écrits. Illusion diabolique, ajoute-t-il, car les autres moines n'auraient pas mieux toléré mes livres que les Frères Mineurs ma prédication (1). » Mais les Observantins se chargèrent eux-mêmes de le détourner de son projet, en le rappelant au ministère actif de la parole.

Les écrits de Luther, qui étonnaient alors l'Allemagne et ébranlaient le pouvoir de Rome jusque dans ses fondements, pénétraient peu à peu en France. Portés aux foires de Lyon et d'ailleurs, ils étaient avidement achetés par les gens cultivés, dévorés comme un fruit défendu,

(1) *Correspondance*, t. I, p. 121.

puis multipliés par des traductions et des copies et répandus parmi le peuple. Ils avaient descendu le Rhône et étaient arrivés dans la cellule de Lambert. Leur effet fut immense sur son âme. Il comprit enfin ce qu'il avait vaguement entrevu jusque-là. Ces lueurs incertaines devinrent une brillante lumière. Luther lui révéla l'Évangile.

Ces précieux écrits qui, grâce à la réputation toujours croissante du sectaire allemand, étaient devenus le symbole de toutes les hérésies, furent bientôt découverts dans la cellule du moine, enlevés et brûlés par le chapître provincial, sans qu'aucun de ses membres en eût pris connaissance. « Au moins eut-il fallu les lire, remarque Lambert, mais on se contentait de crier : Ils sont hérétiques ! Ils sont hérétiques ! Voilà, continue-t-il, comment ils jugent et condamnent ce qu'ils ignorent absolument. Pour moi, je dirai avec confiance que je suis convaincu, selon Dieu, qu'il y a dans ces livres plus de vraie théologie que dans tous les écrits que tous les moines aient jamais composés. » (1).

Il était trop tard du reste pour saisir, condamner et brûler ces écrits. Leur œuvre était faite dans l'âme du moine franciscain. Les yeux de Lambert avaient été ouverts à la lu-

(1) *Correspondance*, t. I, p. 121.

mière. En vain s'était-il appliqué jusqu'alors à des jeûnes fréquents; en vain ne dormait-il qu'assis sur un escabeau ; en vain évitait-il le regard d'une femme, se couvrait-il de cilices, se flagellait-il souvent, exténuait-il tellement son corps qu'il pouvait à peine se tenir debout et s'évanouissait quelquefois ; tout cela n'avait pu donner la paix à son âme (1). Pas plus que le moine augustin de Wittemberg, il n'avait trouvé la tranquillité dans les macérations et le jeûne. Mais aujourd'hui il sait « que le juste vivra par la foi, » et désormais il n'a plus qu'une pensée : quitter son couvent, la papauté, la France, aller aux lieux où coulent les eaux évangéliques, et s'y plonger pour éteindre les feux qui le consument. Il veut voir de ses yeux cet homme qui attaque sans ménagement les moines et leurs débauches, et donne à la papauté des coups si redoutables.

Ce ne fut pas sans peine que frère François

(1) Scio ego ipse qui haec conscripsi, hominem qui urebatur, multis saepe jejuniis et eisdem gravissimis corpus adflixisse, non aliter dormuisse multo tempore quam in scamno nudo sedentem, induisse cilicia durissima carni, multoties corpus flagellasse, et sæpius id sibi quotidianum fuisse; fæminarum conspectus devitasse, aliisque variis modis corpus attrivisse, ita ut vix super pedibus stare posset, verum nunquam id adsequi potuit ut non aestuaret mens cogitationibus et dessidariis quae nunquam in eo quieverunt, donec secundum Altissimi jussionem conjux factus est. *(De sacro conjugio.)*

tint secret le changement qui s'était opéré dans son cœur, non plus que les projets qu'il formait depuis le jour « où le glorieux tombeau du Sauveur lui avait été ouvert, où la pierre des œuvres humaines et de la sagesse charnelle avait été enlevée de dessus le sépulcre dans lequel demeurait ensevelie l'aimable vérité des oracles divins (1). »

L'opposition absolue qui existe entre les pratiques monacales les plus pures et les plus loyales, et leur nullité en présence des enseignements de l'Évangile, éclatait pour Lambert d'une manière chaque jour plus évidente et plus amère. Comme l'apôtre Paul, il s'écrie : « J'étais un ardent zélateur, et seulement trop sévère et trop dur contre les transgressions. Combien n'en ai-je pas entraînés à prononcer des vœux; combien n'en ai-je pas exhortés à persévérer dans leur profession; et maintenant je suis épouvanté en pensant que j'ai été la cause de si innombrables péchés! J'ai péché, plus péché que je ne puis le dire! »

En effet, Lambert ne s'était pas contenté d'exhorter de vive voix à la vie monacale. Il semble que, chose rare parmi les moines de son ordre, il ait composé et publié quelques écrits

(1) *Correspondance*, t. I, p.121.

ascétiques. C'est du moins ce qui résulte de cette déclaration solennelle qu'il fit plus tard :

« Je désavoue tout ce qui, dans mes anciennes prédications, n'est pas en parfait accord avec la simplicité de l'Évangile. J'adjure tous ceux qui m'ont jadis entendu prêcher ou qui ont *lu mes écrits*, de rejeter tout ce qui n'est pas conforme à la vérité maintenant révélée. Mais j'ai en Celui qui m'a retiré de cette servitude, pire que celle d'Égypte, la confiance que, par son aide, je pourrai abondamment réparer toutes les erreurs que j'ai commises dans mes ouvrages. » (1).

(1) *Idem*, t. I, p. 122.

CHAPITRE II.

LAMBERT QUITTE SON COUVENT. — IL ARRIVE A GENÈVE ET LE PREMIER Y PRÊCHE L'ÉVANGILE. — LAUSANNE. — SÉBASTIEN DE MONTFAUCON. — HARDIESSE DU MOINE. — LAMBERT A FRIBOURG ET A BERNE. — BERTHOLD HALLER. — LAMBERT A ZURICH. — IL A UNE DISPUTE AVEC ZWINGLE SUR L'INVOCATION DES SAINTS. — CONVAINCU ET VAINCU. — DÉPART POUR L'ALLEMAGNE.

La résolution d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes s'affermit lentement dans l'âme de Lambert, et les murs de sa cellule pourraient seuls raconter les douloureux combats dont ils furent les témoins, avant qu'il prît la décision suprême qui, d'un moine franciscain, fit un nouveau Réformateur.

Dieu vint en aide à Lambert pour la réalisation de son projet.

Le supérieur de son couvent le considérant comme un homme habile et expert dans l'art de la parole, bien capable d'accomplir une mission importante pour les intérêts de son ordre, lui remit des lettres destinées probablement au général des Franciscains, Pierre de Milan, ou à quelque autre personnage marquant d'Allemagne. Lambert revêtit son froc, et après vingt années d'épreuves, il quitta, au prin-

temps de 1522, le couvent d'Avignon, pour n'y rentrer jamais.

La tête remplie de projets encore indéterminés, mais le cœur joyeux, l'âme sereine, François remonta le Rhône jusqu'à Lyon où il put discerner quelques traces du mouvement suscité dans les esprits par les écrits de Luther.

De Lyon, il franchit, protégé par l'habit de son ordre, les défilés sauvages du Bugey et du Jura et entra, en remontant le cours du fleuve, sur le territoire du prince évêque de Genève.

Le catholicisme régnait encore en maître, lorsqu'il arriva dans la ville turbulente que les voix d'un Froment, d'un Viret, d'un Farel et bientôt d'un Calvin allaient remuer dans ses profondeurs et arracher au joug détesté du représentant de Rome.

Muni d'une lettre de recommandation que lui avait remise un inconnu, Lambert descendit chez un homme d'un haut mérite, Henri Cornelius Agrippa de Nettesheim (1), qui pratiquait la

(1) Henri Cornelius Agrippa de Nettesheim, né à Cologne en 1486, d'une famille noble et ancienne, servit de bonne heure l'empereur Maximilien Ier, à la cour, puis à l'armée, où sa bravoure lui valut le titre de chevalier. La carrière qu'il parcourut ensuite, après être devenu docteur en droit et en médecine, fut mêlée pour lui d'un peu de gloire et de beaucoup de revers. Il y apportait, avec ses vastes connaissances et son élocution facile dans plusieurs langues, un esprit curieux et excessivement hardi, qui lui attira partout

médecine à Genève depuis environ une année. Visita-t-il l'évêque? On l'ignore, mais nous savons par sa correspondance qu'il prêcha avec succès dans les églises de la ville du 8 au 15 juin 1522, entre la Pentecôte et la Trinité. Lambert doit donc être considéré comme le premier prédicateur de la Réforme à Genève.

De Genève, Lambert se rendit à Lausanne, siége d'un autre évêché, où il fut reçu de la façon la plus cordiale.

Sébastien de Montfaucon, issu de la vieille et noble race des Montfaucon, était depuis environ cinq ans, le chef religieux de la ville et du pays. C'était un maître fier, emporté et irritable. Il réalisait dans son caractère l'arrogante devise de sa maison : « Partout passe. »

des querelles, et une humeur inconstante qui ne lui permit de se fixer nulle part. Il serait long d'énumérer toutes les stations de sa vie aventureuse, en Italie, en France et en Espagne. La persécution des moines le força de quitter l'université de Dôle (1509), où il expliquait, devant un nombreux auditoire, le fameux livre de Reuchlin « *de Verbo mirifico.* » On le retrouve ensuite en Angleterre (1510), à Cologne, au Concile de Pise (1511), et dans les chaires de théologie à Pavie et à Turin (1515). En 1518, il vint d'Italie à Metz, où il séjourna environ deux ans comme conseiller et avocat de cette ville. (HERMINJARD, *Correspondance des Réformateurs*, I, 46. — BAYLE *Dict. historique*, art. AGRIPPA.) Lambert se lia d'amitié avec cet homme extraordinaire. Agrippa le recommanda, à son départ de Genève, à Capiton et à Claude Chansonnette, natif de Metz, professeur de droit romain à l'université de Bâle. Il en parle comme d'un zélé ministre de la Parole de Dieu, et l'appelle son « *singularis amicus.*»

A Lausanne pas plus qu'à Genève, le mouvement de la Réforme ne se faisait encore sentir, lorsque Lambert y arriva. De Berne, de Soleure, de Fribourg, de l'Oberland, et de toutes les villes du pays de Vaud, on venait encore s'agenouiller sur les parvis de Notre-Dame et y déposer les dons de la foi. Cette dévotion, ce concours des peuples avait imprimé à Lausanne le caractère qui la distinguait. C'était la ville sacerdotale, la ville de la Vierge et des Saints Apôtres, la ville fréquentée et enrichie par les pèlerins. Il s'y tenait en effet grand'foire d'indulgences. Lausanne devait son influence à l'évêché, aussi les bourgeois étaient par intérêt hostiles à toute innovation religieuse (1). Grâce à la proximité de Berne et à l'état des esprits dans cette cité, on entendait bien murmurer parfois les noms de Zwingle et de Luther ; mais nul n'avait osé jusqu'ici prononcer le mot de réforme.

Lambert était certainement le premier moine qui arrivât à Lausanne cachant sous la défroque du franciscain, un cœur évangélique. En sa qualité de « prédicateur apostolique, » il prêcha à plusieurs reprises devant l'évêque, avec un grand succès, et ne craignit point de

(1) Le *Chroniqueur*, recueil historique et journal de l'Helvétie romande, en l'an 1535, par L. Vulliemin, première année, p. 10.

laisser paraître sa foi nouvelle, au grand scandale des chanoines qui l'accusèrent d'hérésie auprès de leur maître. Montfaucon qui aimait le cordelier, à cause de sa vivacité méridionale, de sa parole facile et de sa gaîté, ne se laissa point émouvoir et se borna à raconter à Lambert les tentatives que l'on faisait auprès de lui pour l'éloigner. Il prenait un plaisir singulier à l'entendre discuter sur l'autorité des papes, de l'église et des conciles, sujet qui était alors, comme aujourd'hui, fort controversé. On parlait aussi, au château épiscopal, quoique avec plus de retenue, du mouvement religieux qui avait éclaté à Berne. Lambert ne faisait point mystère de ses sympathies et des opinions plus libres qu'il avait acquises à l'école de Luther.

Le jeune et mondain évêque, moins perspicace que ses chanoines, ne sut pas discerner dans Lambert l'adversaire de Rome. Il lui remit à son départ des lettres de recommandation pour Fribourg, Berne, Zurich et Bâle, et le pressa fort de lui écrire, ce que celui-ci fit plus tard (janvier 1525). François quitta donc Lausanne, comblé des marques de la faveur épiscopale, et, franchissant le Jorat, arriva à Fribourg, où il fit quelques prédications. Il rencontra dans la cité de la Sarine un petit nombre d'hommes qui avaient du penchant pour les nouvelles doctrines, entr'autres Jean Kotther, organiste

de la collégiale, Thomas Geyerfalk, et Jean Venner, chantre de Saint-Nicolas (1).

A la fin de juin 1522, Lambert arrivait à Berne.

L'aristocratique capitale de l'État de Berne présenta au moine fugitif un spectacle qui le surprit.

Jusque-là ce n'était que par de vagues rumeurs qu'il avait eu connaissance de la révolution accomplie dans les esprits par la parole puissante de Luther et par la savante dialectique de Zwingle. Mais à Berne, il voit, il touche ce mouvement réformateur. La ville, le pays, nobles et paysans, savants et illettrés, discutent les doctrines nouvelles.

Berthold Haller, né à Aldingen en Souabe (1492), nommé en 1521, prédicateur de l'église collégiale de Berne, poursuivait courageusement depuis quelques mois l'œuvre réformatrice entreprise quatre ans auparavant par le savant cordelier alsacien Sébastien Meyer. Encouragé, enflammé par les lettres énergiques de Zwingle, ce jeune homme de vingt-trois ans, quittant sa timidité naturelle, mettait sa grande activité et sa belle éloquence au service du pur Évangile. Violemment attaqué par les

(1) *Correspondance des Réformateurs*, tome I, p. 329, note 6.

partisans de l'ancienne église, il était soutenu par des conseillers, des bourgeois, des chanoines même.

La vue de ces luttes vigoureuses réjouit le cœur de Lambert.

Combien de fois il avait désiré y prendre part, lorsqu'il lisait dans sa cellule les énergiques appels de Luther au peuple allemand. Il pourra donc parler ouvertement désormais de ces choses que ses yeux ont vues, que ses oreilles ont entendues, parce que le Saint-Esprit les a révélées à son cœur! A peine descendu de sa monture, il se rendit auprès de Berthold Haller. Il ne se lassait point de l'entendre parler des signes du temps, du courage apostolique de Luther, de la puissance et de la spiritualité évangéliques de Zwingle, de la réforme de l'église partout commencée, de l'opposition ardente du clergé et des moines, et de l'entrain du peuple à soutenir les *novateurs*.

A l'ouïe de ces discours le cœur de Lambert bondissait.

Comme un coursier généreux, il eut voulu s'élancer aussitôt dans la lice, mais... ô douleur qu'il devait souvent ressentir plus tard! il ne savait point manier ce dialecte germanique qui lui eut permis de laisser déborder du haut des chaires le flot de pensées nouvelles dont la

multitude l'oppressait. Ne pouvant parler allemand, il parla latin devant des ecclésiastiques et des personnes distinguées, qui ne pouvaient en croire leurs oreilles, « qu'un Français, et surtout un franciscain, osât parler avec autant de force des maux de l'Église, de la corruption des prêtres, de la messe, des traditions et des ordonnances, et de la grossière superstition des moines. » (1) « Il me semblait inouï, écrivait Haller à Zwingle, quelques jours plus tard, d'entendre de pareilles choses d'un cordelier et d'un français, qualités qui supposent l'une et l'autre une mer de superstitions. » (2).

L'impression produite par les discours du

(1) « Pater ille Franciscanus, et nihil minus quam Monachus, concionator tamen apostolicus et generalis conventus avenionensis, ad quinquennium jam ferme docendae veritatis christianæ officio functus, Gebennis, Lausannæ coram Episcopo, Friburgi, et jam Bernæ, latino tamen sermone, concionatus est nostris sacrificulis, nondum ex omni parte in re christiana sanis, de Ecclesia, sacerdotio, sacrificio et missa; rursus de Romanorum Pontificum Episcoporum traditiunculis, de ordinum et religiosorum fatuis et plene hypocriticis superstitionibus ceterisque multis, quibus omnibus nonnihil profuit. » (Berthold Haller à Zwingle, de Berne, 8 juillet 1522.) *Corresp. des Réf.* Tome I, p. 103.

(2) « Non quod haec a nobis aliena sint, verum a tali homine *Franciscano observante, Gallo* (quæ omnia mare superstitionum confluere faciunt), inaudita videbantur. » (Haller a Zwinglæ), *ibidem* p. 103.

franciscain fut profonde. « Nos prédicateurs doivent avoir doublement raison, disait-on, puisqu'un tel homme trouve insupportable l'état actuel. » (1).

Au commencement de juillet, Lambert partit pour Zurich, muni d'une chaude recommandation de Haller pour Zwingle. L'heure était sérieuse pour le réformateur zuricois. Il était alors en lutte avec les moines, aussi salua-t-il avec bonheur ce renfort inattendu. (2) Il fit un cordial accueil au protégé de Haller et lui ouvrit l'église de Notre-Dame. Lambert y prononça quatre discours, où il attaqua avec force les erreurs de Rome. Comme, dans le quatrième, il défendait l'invocation des saints et de Marie, une voix animée lui cria : « Tu te trompes, frère. » (3) C'était la voix de Zwingle. Froissé de cette interruption intempestive, Lambert

(1) Baum. *Lambert von Avignon*, p. 26.

(2) Voici en quels termes l'arrivée de Lambert à Zurich est racontée par un témoin occulaire : « Un samedi, le 12 juillet 1522, on vit entrer dans Zurich un cordelier, observantin, nommé *Franciscus Lamberti*. C'était un homme de grande taille, monté sur une ânesse. Il venait d'Avignon, où il avait été pendant quinze ans lecteur d'Écriture Sainte. Il ne savait pas un mot d'allemand, mais il parlait très bien le latin. » (J. C. Füsslin, Beytrage zur Erlauterung der Kirchen — Reformations — Geschichten des Schweitzerlandes. Tome IV, p. 39.)

(3) « Bruder, da irrest du » *(Ibid.)*

demanda au réformateur, aux applaudissements des adversaires, une conférence sur le sujet contesté. Zwingle accepta, et le 15 juillet, à dix heures, les deux champions se rencontrèrent dans la chambre de conférences des chanoines. Zwingle ouvrit l'Ancien et le Nouveau Testament, en grec et en latin ; il discuta, il enseigna jusqu'à deux heures ; et alors le moine français, joignant les mains et les levant vers le ciel : « Je te rends grâces, ô Dieu, dit-il, de ce que, par un organe aussi illustre, tu m'as donné une connaissance si claire de la vérité ! Désormais, ajouta-t-il en se tournant vers l'assemblée, dans toutes mes détresses j'invoquerai Dieu seul, et je laisserai là tous les chapelets. » (1).

Le lendemain Lambert prenait le chemin de Bâle.

(1) Füsslin, *ibid.* — Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réformation,* tome II, p. 389.

LIVRE II

LAMBERT A WITTEMBERG, A METZ ET A STRASBOURG

—

1523-1526

LIVRE II

Lambert à Wittemberg, à Metz et à Strasbourg

1523-1526

CHAPITRE I.

LAMBERT A EISENACH ET A WITTEMBERG. — IMPRESSION QU'IL PRODUIT SUR LUTHER. — SA POSITION PRÉCAIRE. — SES TRAVAUX, SES ÉCRITS. — LE CHEVALIER ANÉMOND DE COCT. — LAMBERT SE MARIE. — SA JUSTIFICATION. — EMBARRAS MATÉRIELS. — IL PART POUR METZ.

Après un séjour de peu de durée dans la ville qu'habitait Erasme de Rotterdam, et qu'Œcolampade allait bientôt gagner à la Réforme, Lambert partit pour l'Allemagne, sous le nom de Jean de Serres, afin de dépister ses ennemis. Quel chemin prit-il, on l'ignore. On sait seulement qu'il fit à Bâle la connaissance de Pellican, de Limpurger et de Basile Amerbach, et qu'il vit à Cologne ou à Mayence Capiton, à qui Agrippa de Nettesheim l'avait

recommandé. Arrivé à Eisenach (1) en novembre (1522), il écrivit à Spalatin, chapelain de l'Electeur, pour obtenir par son intermédiaire une conférence avec Luther, et la permission de résider en Saxe. (2)

Lambert attendit à Eisenach, de novembre 1522 à janvier 1523, la réponse à la lettre qu'il avait adressée à Spalatin. Il ne passa pas ces mois dans l'inaction. Outre des leçons sur l'évangile de Jean, qu'il expliqua aux habitants de la ville qui savaient le latin, il publia, malgré les clameurs de quelques moines, cent trente-neuf thèses, qu'il se déclara prêt à soutenir le 21 décembre contre tout opposant. Ces thèses, relatives au célibat des prêtres, à la confession, au baptême, etc. furent envoyées à Luther.

Spalatin s'était adressé au réformateur pour obtenir de lui conseil et directions à l'occasion du moine fugitif. Luther ne se montra pas d'abord bien disposé en sa faveur. Il avait été si souvent trompé par des relaps sans mœurs et sans foi, il avait eu tant à lutter

(1) Eisenach, ville de Thuringe.

(2) On lit dans le journal de Spalatin : « Venit sub novembri Isenacum sive Gallus sive Italus, qui se nominavit Johannem Serranum, vir eximia eruditione in theologia sinceriore, etc. »

avec les adhérents de Carlostadt, qu'il s'était vu contraint d'apporter la plus grande prudence dans ses relations avec les nombreux étrangers qui accouraient à Wittemberg. Tout grand mouvement de réforme suscite nécessairement des hypocrisies et des fraudes. On l'a vu au XVI^e^ siècle ; on le voit aussi de nos jours. Toutefois, au bout d'un certain temps, ensuite de renseignement obtenus sur Lambert, Luther demanda pour lui l'autorisation de résider à Eisenach et d'y prêcher l'Évangile. « Jean de Serres, écrit-il à Spalatin vers le 15 décembre 1522, Jean de Serres me paraît un bon homme (bonus esse videtur), mais vous n'avez pas besoin de mon conseil. Il me semble ne pas connaître les dispositions et le caractère du Prince ; je pense donc qu'il faut le tolérer à Eisenach ou en quelque autre endroit pour qu'il y enseigne ceux qui voudront l'entendre..... mais par dessus tout, qu'on ne le renvoie pas. » (1)

Cette recommandation de Luther suffit pour procurer à Lambert aide et protection ; mais résider à Eisenach ne répondait point à ses vœux. S'il était venu en Allemagne malgré les difficultés et les périls, c'était pour voir et pour entendre l'homme dont les écrits avaient

(1) *Correspondance des Réformateurs*, I. 106.

remué sa conscience, et qui était venu lui dire dans sa cellule de moine : le juste vivra par la foi.

Il s'adressa donc de nouveau à Spalatin, afin d'obtenir de lui les secours nécessaires pour franchir la distance qui le séparait encore de Wittemberg. Spalatin hésita quelque temps. Luther était à ce moment engagé dans de grands travaux, le nombre de ses visiteurs allait croissant; il importait de ménager son temps et ses forces, mais, sur l'avis du réformateur, il envoya à Lambert l'autorisation et l'argent désirés. « Je t'envoie ci-joint des lettres que j'ai reçues de Jean de Serres et d'autres, écrivit Luther à Spalatin (26 décembre 1522); sans doute si cet homme désire me voir, je le recevrai; mais si la charité nous ordonne de croire toujours le bien, la foi nous commande aussi la prudence. *Sed sicut omnia de omnibus optima præsumere jubet charitas* (1 Cor. XIII), *ita omnia de omnibus pessima timere jubet fides* (Math. X). Bien des choses parlent en faveur de Jean de Serres, mais il y en a d'autres qui me préoccupent. Il me semble donc que ce qu'il y a de plus sage, c'est que le prince risque quelque argent pour son voyage..... Si Christ veut nous envoyer quelqu'un comme évangéliste, il nous le fera certainement reconnaître » (1).

(1) Luthers Briefe, édition de Wette, T. II, p. 272.

Muni de l'autorisation de l'Electeur, Lambert accourut à Wittemberg et se rendit au couvent des Augustins; Luther le reçut avec bonté. Il lui raconta ses souffrances, ses perplexités, les causes de sa fuite, avec cette chaleur méridionale qui donnait à sa parole tant de force persuasive. Le réformateur fut gagné par ces accents pleins de franchise et il tendit à son interlocuteur la main d'association. « J'ai vu Jean de Serres, écrivit-il le 25 janvier à Spalatin. Son vrai nom est François Lambert. C'est un homme de noble extraction..... Il n'y a pas à douter de sa sincérité. Nous avons ici des personnes qui l'ont connu en France; il a de bons témoignages de Tripolitanus (1) et de Pellican (2); l'Université n'a pas besoin de nou-

(1) Telamonius Limpurger, évêque in partibus de Tripoli, (de là le nom de Tripolitanus) était suffragant de l'évêque de Bâle.

(2) Conrad Kurschner, (Pellicanus) né à Ruffach en Alsace, (1478) fit ses études à Heidelberg et à Tubingue, où il devint très-savant dans la langue hébraïque, grâce aux leçons de Reuchlin. Kürschner avait embrassé la vie monastique, à l'âge de quinze ans. Elu gardien par les Franciscains de Bâle, il assista au chapitre général de son ordre, assemblé à Rome en 1517, comme député de son couvent. Sur plus d'un point il était déjà séparé de l'église romaine. Ainsi il avait déclaré à Capiton (1512) que le pain et le vin de la sainte Cène n'étaient pour lui que des symboles de la nourriture spirituelle transmise à l'âme par la foi. Il professa à Bâle avec Oecolampade, puis à Zurich (1527) où il mourut en 1556.

veaux professeurs, mais nous ne devons pas le repousser. Cet homme me plaît beaucoup et je crois l'avoir suffisamment jugé, pour le croire digne de secours ; (*mihi per omnia placet vir, et satis spectatus mihi est, quantum homo spectari potest, ut dignus sit, quem in exilio paulatim feramus et juvemus*)..... Je pense bien qu'il ne restera pas longtemps ici, car il y trouvera facilement son égal ou son maître. » (1) Quelques mois plus tard, Luther disait de lui : « C'est un homme d'une science saine, mais qui n'est pas à la hauteur de nos Barnabas et de nos Paul. »

Une vie de dénuement commença pour Lambert avec son arrivée à Wittemberg. Il y vécut pauvre au milieu des pauvres « après avoir dépouillé *cette robe de pharisien* » (le froc du moine), qui lui avait ouvert jusque là bien des portes. « Je te supplie, au nom de Christ, que tu ordonnes de me remettre quelque secours, écrivait-il à l'Électeur, car je suis pauvre et n'ai pas de quoi manger. »

Comme Lambert ne pouvait se livrer à la prédication, à cause de son ignorance de la langue allemande, Luther lui conseilla de se créer quelque autre occupation. Il donna donc

(1) « Er wird nicht lang hie bleiben, acht ich wohl denn er seins Gleichen oder meister wohl finden word. » (De Wette, t. II, p. 302.

des leçons en latin, d'abord sur le prophète Osée, puis sur Luc, sur Ezéchiel et sur le Cantique des cantiques. Mais, hélas! quelque nombreux que fussent ses auditeurs, le résultat matériel qu'il obtint fut bien mince. Après six mois de conférences, il reçut *quinze gros* (1) pour sa peine.

Lambert publia, à la même époque, un écrit dans lequel il faisait connaître « les motifs pour lesquels il avait quitté l'ordre des frères mineurs et déposé l'habit monastique, » écrit d'un grand intérêt et que l'on trouvera à la fin de ce livre. Peu de temps après, il fit paraître ses commentaires évangéliques sur la règle des Minorites, où il combat, avec la sainte colère d'un homme enfin délivré du cloître, les abus criants de la vie monacale. Luther et un noble français dont il avait fait la connaissance à Wittemberg, Anémond de Coct, seigneur de Chastelard, (2) recommandèrent cet écrit dans deux lettres-préface, dont voici quelques fragments :

(1) Environ *deux* francs.

(2) Anémond de Coct, ancien chevalier de Rhodes et seigneur du Chastelard en Dauphiné, avait embrassé avec ardeur la cause de l'Évangile. Il se rendit à Wittemberg en 1523, et dut y arriver vers la fin du mois de mars, car on sait qu'il inscrivit son nom dans le livre des immatriculations de l'Université, le 6 avril de la même année.

« La majesté de la Parole divine est si grande, écrivait Anémond, qu'elle demeure toujours invincible, quelles que soient les attaque que le monde dirige contre elle. Les princes ont beau la persécuter avec acharnement, les portes de l'enfer ont beau s'émouvoir, elle possède une puissance qui se développe, s'accroît et se maintient avec d'autant plus de vigueur qu'elle est exposée à plus de persécutions. Pour la rendre invincible, il a fallu que le Fils de l'Homme endurât les souffrances et la mort. Mais il n'y a pas lieu de s'étonner, puisque Christ lui-même l'a prédit, que, dans cette époque des derniers temps, son corps mystique, qui est l'Église, se trouve depuis une si longue suite d'années en état de décomposition et de mort ; car Christ avait été jeté dans l'ombre, sa parole altérée, l'Évangile souillé et perverti par des doctrines impies et blasphématoires. Aussi, l'Église déchirée par les morsures des funestes lois papistiques, attachée par des clous plus que de fer à un gibet pire qu'une croix, l'Église commence à peine aujourd'hui à refleurir et à se relever, qu'aussitôt, comme toujours, les prêtres, les scribes, les pharisiens, les faux christs, les sophistes et les moines s'efforcent de nouveau de l'opprimer et de l'étouffer. Les mêmes hommes qui ont fait monter sur le bûcher, à cause de la

Parole de Dieu, Jean Huss et Jérôme de Prague, viennent tout récemment d'immoler dans Bruxelles de nouveaux martyrs de Christ, qui sont demeurés fermes jusqu'à la mort dans la confession de leur foi. Leur crime, aux yeux de cette église romaine toute composée d'impies et de méchants, était de mettre en péril le royaume du pape, et elle les a fait périr par le feu. Ce Lycaon de Rome osera donc tout tenter, tout entreprendre, tout accomplir pour le maintien de sa tyrannie! Il s'arroge et usurpe le titre de pontife, qui, selon le témoignage de saint Paul, ne convient qu'à Christ seul; et, pour que rien ne manque à cette fiction, il s'est décoré, comme l'ancien chef des Flamines de Jupiter, du titre de Souverain Pontife, se faisant avec impudence l'égal et même le supérieur du grand pontife Jésus. Qu'elle s'accomplisse donc devant les yeux du Très-Haut, la vengeance du sang de ses serviteurs qui a été versé! Que celui qui a foulé aux pieds le lion, marche également sur le dragon venimeux et l'anéantisse, puisqu'il continue à persécuter et à déchirer notre Sauveur et son épouse! Dût l'ennemi tenter de nous égorger, ce ne seront « ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni la hauteur, ni la profondeur,

ni aucune autre créature qui pourront nous séparer de l'amour que Dieu nous a témoigné en Christ-Jésus notre Seigneur (1). »

Lambert ne demandait pas dans son livre l'abolition immédiate de tous les cloîtres, mais leur transformation progressive en écoles et en institutions utiles pour la jeunesse. Il réclamait aussi pour les victimes de la vie monacale le droit de rompre leurs vœux et de rentrer dans la vie commune. Nous devons renoncer à transcrire ici les pages où Lambert retrace les luttes secrètes, les douleurs de la chair, les angoisses auxquelles donnait lieu la vie cloîtrée ; où il dépeint les ruses sans nombre dont se servaient les nonnes et les moines pour établir une correspondance secrète, et qui jettent un jour sinistre sur l'état moral des couvents au XVI^e^ siècle. « Je n'invente pas, s'écrie-t-il, je sais ce que je dis. »

A côté de l'œuvre de démolition, Lambert poursuivait celle de reconstruction. Il songeait à sa patrie et cherchait les moyens de lui faire parvenir l'Évangile. Il était aidé dans ce travail par de nombreux réfugiés. Paris, Meaux semblaient s'ouvrir à la parole du salut. Lambert se laissait aller aux plus glorieuses espé-

(1) *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, t. I., p. 149, 150.

rances; il ignorait par quel baptême sanglant devait passer son pays avant que la Réforme y fît quelques progrès. On traduisait en français les écrits de Luther, qui pénétraient en France, en passant par Hambourg.

Ces nombreux travaux, la misère, n'empêchèrent pas Lambert de songer au mariage. Il publia dans son livre *sur le Mariage* (*de Sacro conjugio*) et dans son *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, une éloquente apologie de la démarche qu'il se proposait. Il fit de même dans une lettre à Spalatin (1). Le 15 juillet 1523, il épousa, sur le conseil de Luther, la fille d'un honorable boulanger d'Hertzberg, nommée Catherine, dont il avait fait la connaissance dans la maison hospitalière du docteur Augustin Schurf. Le chapelain de l'électeur lui envoya pour la circonstance un beau rôti de chevreuil. Lambert écrivait plus tard à ce sujet : « La vie me serait bien plus facile si j'avais voulu demeurer au service du pape, car avant que je fusse un schismatique, un hypocrite, un hérétique, je vivais dans l'abondance, tandis qu'aujourd'hui je mange avec ma petite famille un pain bien mesuré. Mais j'ai préféré vivre dans la pauvreté et dans le

(1) François Lambert à Georges Spalatin. De Wittemberg, 24 juin 1523.

besoin, avec le Seigneur, plutôt que de posséder de l'argent et de l'or dans les maisons de débauche du pape. Christ est mon Seigneur et mon Roi, et mon Dieu ne m'a jamais abandonné. » (1)

En effet, la richesse ne s'assit pas, à la table de Lambert, avec la « sœur très-chère que Dieu lui avait donnée pour aide, » (2) et bientôt il dut songer à chercher son pain dans quelque ville moins richement dotée que ne l'était Wittemberg. Il pensa d'abord à Zurich, où l'on semblait le désirer, puis à Metz, plus rapproché de la frontière française, et qui lui promettait un plus vaste champ de travail. Le prudent Mélanchton et Luther lui-même lui conseillèrent de s'informer exactement de l'état des esprits en France, avant de se mettre en route avec sa famille. Sur ces entrefaites, le seigneur de Chastelard, Anémond de Coct, quitta Wittemberg, et en passant à Bâle, y rencontra Farel qui arrivait de la Franche-Comté. S'entretinrent-ils ensemble des besoins de l'évangélisation dans la capitale de la Lorraine, où le cardeur de laine Le Clerc et

(1) Nunc cum familiola mea panem manduco et potum capio in mensura. (De Sacro conjugio.)

(2) « Charissima soror, quam mihi tradidit in auxilium Deus. » Lettre à Spalatin du 4 juillet 1523.

d'autres avaient fui ? Le nom de Lambert fut-il prononcé comme celui de l'homme capable de mener à bien cette œuvre semée de périls ? Ainsi s'expliquerait peut-être la décision qu'il prit de se rendre à Metz, après de longs jours d'angoisses et de luttes intérieures.

Lambert quitta Wittemberg vers la fin de février ou au commencement de mars 1524, après deux années de séjour dans cette ville, « où l'instruction coulait à pleins bords et où rien ne manquait de ce qui a rapport aux belles-lettres et aux lettres sacrées. »

CHAPITRE II.

MOUVEMENT ÉVANGÉLIQUE A METZ. — CORNÉLIUS AGRIPPA DE NETTESHEIM. — JEAN CHASTELLAIN. — ORDONNANCE CONTRE LA RÉFORME. — ARRIVÉE DE LAMBERT A METZ. — IL EN REPART AU BOUT DE HUIT JOURS. — STRASBOURG, VILLE DE REFUGE ET BOULEVARD DE LA RÉFORME. — LAMBERT S'Y REND. — SON TRAITÉ SUR LE MARIAGE. — LETTRES ET ÉCRITS DIVERS. — JACQUES STURM ET LE LANDGRAVE DE HESSE.

La ville de Metz, en Lorraine, était, au commencement de 1524, le théâtre d'un mouvement évangélique très-prononcé. L'un des premiers représentants des opinions nouvelles avait été, dans la cité messine, le savant Cornelius Agrippa de Nettesheim, qui y avait séjourné environ deux ans, comme conseiller et avocat. Après lui était venu le pieux et courageux moine augustin, Jean Chastellain, « homme assez révérend et de belles manières, dit la chronique de Metz, grand prédicateur et très-éloquent. » Il reconfortait merveilleusement les pauvres gens et les avait pour fort recommandés. Aussi était-il particulièrement agréable au peuple, mais fort détesté de la plupart des « prestres et gros rabis, » contre lesquels il tonnait dans la chaire, découvrant hardiment

leurs vices et leurs péchés, et les accusant de tromper les ignorants.

Vers la fin de l'an 1523, l'élan de la réforme était devenu tel, qu'elle avait pénétré jusque dans la salle des conseils, où l'on se divisait en partisans et en ennemis de Luther. « Même plusieurs grands clercs, scientifiques personnes, en estaient journellement en question et débats à disputer de cette affaire, et tenaient les plusieurs sa partie, et preschaient desja, et annonçaient celle secte mauldicte, avec ses livres et enseignemens, en en suivant sa doctrine. »

Un matin on trouva affichée contre l'angle du palais épiscopal de Metz, une « grand'lettre, laquelle parlait des faicts du devant de Luther, héréticque. »

Dans l'espoir d'arrêter le mouvement commencé, le duc Antoine de Nancy, allié par sa femme Renée de Bourbon à la cour de France et au clergé français, fit défendre à son de trompe, de posséder un écrit quelconque de Luther, et ordonna de saisir, incarcérer et livrer au tribunal de l'inquisition tout prédicateur qui prêcherait ouvertement ou en secret les doctrines luthériennes.

Ce fut à ce moment critique (fin mars 1524), que Lambert arriva de Strasbourg à Metz.

Le bruit de la venue de ce « se disant doc-

teur, qui premier avait esté religieux et à présent estait marié, » se répandit promptement dans la ville. On sut qu'il s'était aussitôt lié avec Jean Chastellain. « Nous étions liés, dit quelque part Lambert, comme David et Jonathan. » Comme la bourgeoisie et l'autorité de la ville n'étaient pas encore décidément hostiles à la nouvelle doctrine, Lambert sollicita l'autorisation de prêcher publiquement, et de soutenir envers et contre tous cent seize thèses, pourvu toutefois qu'on prît la sainte Écriture comme seul juge du débat. Lambert se montra-t-il trop passionné dans sa requête, ou se trouva-t-il dans le Conseil des Treize quelques hommes trop timorés, qui redoutaient de voir encore grandir l'agitation produite par les prédications de Jean Chastellain ? « Son faict, dit la chronique de Metz, ne pleut pas à chascun, » et il dut renoncer à son projet d'une discussion publique. Moines, chanoines, inquisiteurs, official de l'évêque et toute la cohorte de l'Antichrist se déchaînèrent si bien contre lui, que n'eut été l'intervention du conseil, on lui eut fait un mauvais parti. (1) Après un

(1) « Sed mox insanavit tota Antichristi cohors, nempe canonico, monachi, inquisitor, id est, defensor hœreticæ pravitatis, officialis et reliqui qui sunt ex parte eorum, et me capere voluerunt, nisi generosus venerandusque senatus obstitisset. » Lambert : Lettre à François Ier, en tête de son commentaire sur le Cantique des cantiques.

séjour d'un peu plus d'une semaine, Lambert fut obligé « de reprendre le chemin de Strasbourg, pour ne pas devenir fort inutilement leur victime. » (1).

L'œuvre de la Réforme était déjà commencée dans la cité impériale, lorsque Lambert y arriva (avril 1524). Symphorien Pollion, le carmélite Tilman de Lyon, et surtout Matthias Zell (2) de Kaisersberg, homme d'une vie et d'une doctrine vraiment apostoliques, en avaient été les initiateurs. Zell était prédicateur à la cathédrale. Le peuple et le magistrat le maintinrent à cette place élevée, malgré l'opposition violente des chanoines, et lorsque ceux-ci parvinrent à lui fermer la chaire qu'avait illustrée son compatriote Geiler, les bourgeois lui en construisirent une mobile, autour de laquelle ils continuèrent à se ranger. Bientôt deux hommes d'une haute distinction et d'une grande science lui apportèrent le concours de leur sagesse et de leur érudition. C'étaient Gaspard Hédion, docteur en théologie, ancien chapelain de l'électeur de Mayence, homme

(1) C'était au mois d'avril.

(2) Matthias Zell naquit à Kaisersberg, en Alsace (1477). Après avoir enseigné pendant plusieurs années dans l'université de Fribourg, il devint pasteur à Strasbourg en 1518. Il y épousa (1523) Catherine Schütz, femme d'un esprit très cultivé et qui mérita, par son dévouement envers les réfugiés, le surnom de « *mère des Réformateurs.* » (HERMINJARD, I. 455).

doux et réfléchi, et Wolfgang Fabricius Capiton (1) qui avait rempli longtemps les fonctions de chancelier électoral. Martin Bucer de Schlettstadt, l'esprit pratique le plus remarquable que la réforme ait produit au XVI^e^ siècle en Allemagne, ne tarda pas à se joindre à eux et à devenir la tête du parti réformé.

On se représente aisément le bonheur qu'éprouva Lambert à être admis dans l'intimité d'un cercle aussi distingué. On en trouve l'écho joyeux dans sept *psaumes* qu'il composa peu après son arrivée à Strasbourg (2). Traité sur le

(1) Wolfgang Fabricius Capiton, en allemand Wolf Kopflein, était né à Haguenau, en Alsace, en 1478. Il fit ses premières études à Bâle; il les continua à Fribourg, en Brisgau, et obtint successivement le grade de docteur dans les trois facultés de médecine, de théologie et de droit. Après avoir exercé pendant trois ans la charge de prédicateur à Bruchsal, il fut appelé à Bâle, en 1515, par Christophe de Uttenheim. Il y prêcha sur l'épître aux Romains. A mesure qu'il la méditait pour l'expliquer à son auditoire, il ouvrit les yeux sur les principales erreurs de l'église romaine, et bien longtemps avant qu'on parlât de Luther, il avait pris avec Zwingle, à Einsiedeln, la résolution de travailler au renversement du papisme. Le pape Léon X en faisait un si grand cas, qu'il lui donna une prévôté sans qu'il la demandât; mais Capiton, après avoir gardé quelque temps ce bénéfice, le céda entièrement, « afin, dit Hottinger, que personne ne pût se scandaliser de le voir tout à la fois un gros prélat et un simple curé. » (HERMINJARD, I. 29. — RUCHAT, *Hist. de la Réformation de la Suisse*, I. p. 76).

(2) Instruseras me in sepulchrum eorum; et eduxeris me ut annunciarem populis tuis gloriam tuam. — *Canticus pro liberatione suâ.*

pied d'égalité par ses nouveaux amis, il se sentit encouragé dans son activité.

Toutefois, quelque bonne que fût sa situation morale, sa position matérielle ne s'améliora pas. En Alsace, comme à Wittemberg, il eut à lutter contre le besoin, car sur les bords du Rhin, comme auprès de Luther, sa connaissance insuffisante de la langue allemande l'empêcha d'occuper un emploi de prédicateur. Il dut donc demander à sa plume et à un enseignement théologique donné en latin, le pain de sa subsistance. Ensuite d'une supplique qu'il adressa au magistrat, en novembre 1524, il reçut un secours hebdomadaire. Peu de temps après, on lui décerna la bourgeoisie d'honneur. Il trouva aussi dans Sigismond de Hohenlohe, chanoine de la cathédrale, un ami et un protecteur.

Lambert ouvrit ses cours par l'explication du prophète Ezéchiel, qu'il fit suivre de l'étude des trois premières épîtres de Paul. Il expliqua aussi la Révélation de saint Jean et le livre de Daniel.

Peu de jours après son arrivée à Strasbourg, Lambert avait livré à l'imprimeur l'un de ses meilleurs traités. « Le livre du saint mariage, » *de Sacro Conjugio*, dont nous avons déjà parlé, parut en mai. L'auteur l'écrivit pour se justi-

fier lui et les autres ecclésiastiques strasbourgeois qui, peu de mois auparavant, avaient répondu au désir du peuple, en entrant dans l'état du mariage. Ils ne croyaient pas avec le cardinal Campeggo, « que ce fût pour un prêtre un moindre péché de vivre dans le concubinage que de contracter une union légitime. »

Lambert fit précéder son livre d'une épître dédicatoire au roi de France, François Ier. Il est peu probable que cet écrit ait jamais passé sous les yeux du monarque, mais il est intéressant comme caractéristique des idées du réformateur sur les rapports qui devaient exister entre l'église et l'état.

« Il faut, dit-il au roi, et c'est un ordre de Christ, que les évêques ne dominent point temporellement, comme le veut le pape. Si on le laissait faire, il réduirait tous les princes à l'état de mendiants. Il vaudrait mieux que votre majesté possédât seule les pouvoirs qu'ils ont usurpés. Comment un évêque serait-il à la fois pasteur et prince, lui dont la tâche unique consiste à annoncer aux autres la parole de Dieu en toute humilité, à être le serviteur des croyants? Puissent toutes les provinces, toutes les villes secouer le pouvoir de leurs seigneurs spirituels, à la condition toutefois que les princes donnent un libre cours à l'évangile!

« En effet, les croyants ne refusent point de se soumettre aux autorités constituées; l'Écriture les engage à obéir à la loi. Incline ton oreille à la vérité, ô très-noble roi, autorise la libre proclamation de l'Evangile, et tu auras le peuple le plus soumis, le plus fidèle.

« Pourquoi les princes gardent-ils à leur cour tant de traîtres et de faux prophètes ? Crois-moi, la Parole de Christ ne pourra être purement annoncée dans ton palais que lorsqu'on en aura chassé tous les serviteurs de l'Antichrist, les évêques et les moines, car ils se sont tous conjurés contre le Christ et sa vérité. Malheur à toi, Rome, malheur à tous les pays dont le pape est le seigneur !

« Et toi, mon Avignon, ville où je suis né, n'est-il pas évident à tous les yeux, que tu es la malheureuse fille de Babylone ! Tu as sur toi un vice-tyran, un légat d'impiété; à quoi sert sa présence dans tes murs, sinon à y multiplier la haine de la vérité, les adultères, les danses infâmes, les jeux impurs, les chasses quotidiennes qui dévastent les champs et amènent après elles tout un cortége de pauvreté et d'oppression ! Pourquoi, au milieu de toi, tant d'autres voleurs : le vice-légat, l'archevêque et son vicaire, les auditeurs du palais et tous les autres juges ecclésiastiques? Un magistrat unique ne suffirait-il pas? »

Avignon et le Comtat-Venaissin, qui sont en France, continue Lambert, « doivent se choisir un autre prince, une autre autorité, et se placer sous la protection du roi. Et si, par extraordinaire, ils refusaient de se séparer du pape, il exhorte le roi à les y contraindre, dût-il, pour cela, interdire aux peuples du Languedoc, du Dauphiné et de la Provence, toute relation avec eux. *Il faut savoir les affliger pour un peu de temps, afin qu'ils soient sauvés, et personne n'en est plus capable que le roi.* (1)

Étranges paroles que la passion avait dictées à Lambert, et qui pourraient servir à justifier les dragonnades, mais dont la portée lui échappait.

Le livre du saint mariage exposait, dans soixante-neuf thèses, les droits et les devoirs de cet état. C'est une brillante apologie de la légitimité du mariage des prêtres; il revendique en prticulier avec éclat le droit du pauvre à contracter ce lien. « Ce livre, dit Hassencamp, mérite d'être lu encore aujourd'hui. »

L'activité littéraire de Lambert fut considérable pendant son séjour à Strasbourg. Grâce à un style clair et précis, à une exposition nette et chaleureuse, ses livres trouvaient un écoulement facile. Dans la même année

(1) J. W. Baum. *op. cit.* p. 68-71.

1524, (1) il publia encore son commentaire sur le Cantique des cantiques, (2) et un traité sur « les causes de l'aveuglement de tant de siècles. »

Les années 1525 et 1526 virent paraître neuf autres ouvrages, dont plusieurs commentaires sur les prophètes et les actes des apôtres, un livre sur la *vocation des croyants,* un autre

(1) Nous apprenons par une lettre de Lambert à Agrippa de Nettesheim, du 31 décembre 1524, que le 29 novembre, lui était né un fils, auquel il avait donné le nom d'Isaac : « Donavit Christus nobis filium vicesimo nono novembris; adhuc in puerperio est *soror mea* (il veut parler de Christine, sa femme); puer, Isaac nomine, sanus est. Ora ut vivat in gloriam Dei. » Dans cette même lettre, Lambert parle de sa pauvreté, du don de vingt écus au soleil que les frères de la cour, de France sans doute, lui ont fait, et de la douleur qu'il a de devoir *se taire*, faute de connaître la langue allemande. « Utinam mihi (Dominus) liceret venire in Gallias, ne semper mutus essem ! » Il la termine en demandant des nouvelles de ce qui se passe à Genève, et si l'on y aime en effet la Parole de Dieu : « Scribe quid Gebennis agatur, an scilicet verbum ament. » *(Correspondance des Réformateurs,* t. I. p. 316–318.)

(2) Martin Bucer parle avec éloge, dans une lettre adressée aux frères dispersés en France, du zèle que déployait Lambert pour répandre la connaissance de l'Écriture sainte : « In hoc sane habetis hic fidelissime incumbentem : Franciscum Lambertum avenionensem vere theologum, hoc est, vera Dei scientiâ ac pietate juxta instructum, qui, aeditis dudum commentariis in Cantica Canticorum, Evangelium Lucœ et Oseam prophetam, præter alia multa, indubie fidem vestram pulchre promoverit, quando sola scripturarum explanatione datum est absentibus ad vestram salutem Deo cooperari» *(Cor. des Réformateurs,* t. I. p. 319.)

« sur la prophétie, l'érudition et les langues, de la lettre et de l'esprit, » etc.

Le fécond écrivain trouvait encore le temps de combattre en champ clos les adversaires de la Réforme à Strasbourg, un Thomas Murner, un Conrad Treger, et de suivre d'un regard attentif les destinées de l'Évangile à Metz. Il apprit avec douleur les souffrances, la mort de Jean Chastellain, son ami, et de Védaste, un autre prédicateur de la Réforme. Il écrivit vainement au magistrat de Metz, au duc de Lorraine et à d'autres, pour obtenir leur délivrance. (1) Après un emprisonnement qui dura neuf mois, Chastellain fut brûlé vif. Vé-

(1) Durant ces jours, dit la chronique de Metz p. 809, celluy docteur lutherien, duquel j'ay par ce devant parlé, qui avait esté en Metz et se tenoit à Strasbourg journellement rescripvoit epistoles et lettres à Messeigneurs de la cité et à plusieurs aultres, contenant que si on voulait lui donner seur saulf-conduict et asseurance, il viendrait prescher et discuter en Mets, en l'encontre de tous les clercs : et s'il estoit trouvé qu'il eust tort, il voulait estre bruslé avec ses livres ; et s'il pouvait mestre à bais et faire réus iceulx clercs et religieulx, il voulait qu'ils n'eussent mal ne grief ; et s'il ne plaisait qu'il vinst à Mets et il plaisait ausdits de Mets d'aller à Strasbourg, il leur ferait tourner leur saulf-conduict, port et passaige, et de cela présentait bon ostaige. Encor mettait en ses lettres et escripvoit ausdits clercs que si l'on faisait mourir ledit frère augustin ne celluy qui estoit en la cour l'évesque (Pierre Toussain) il les tenait pour saincts et martyrs ; plusieurs aultres choses escripvoit encor, lesquelles je laisse pour abregier. (Cité dans Baum, *Lambert von Avignon*, p. 86, en note.)

daste, délivré par les bourgeois, s'enfuit à Strasbourg, où Lambert lui accorda l'hospitalité.

La France ne préoccupait pas moins son esprit. Dans son amour pour elle, il lui semblait qu'il pouvait être un jour son Luther. C'était évidemment de sa part méconnaître ses forces et l'état religieux de son pays. En août 1524, prenant occasion de la publication de son commentaire sur le Cantique des cantiques, il adressa une nouvelle épître dédicatoire à François Ier. Il lui demanda d'autoriser la libre prédication de l'Évangile et la vente des livres saints.

« Croyez-moi, roi très-généreux, lui écrit-il. Assez longtemps l'illustre France a été séduite par le fils de perdition. Assez longtemps elle s'est vue dépouillée et apauvrie par les plus impudents mensonges; car ce règne apostolique enlève presque tout. Avec leurs dîmes imaginaires, les prémices et les oblations qu'ils réclament contre toute justice, les fondations impies et lucratives de leurs collèges, de leurs bénéfices, de leurs couvents, de leurs anniversaires et autres institutions du même genre, qui rappellent les bois sacrés et les hauts lieux, ou bien encore avec le trafic et le négoce de leurs messes et l'envahissement des propriétés et des terres, ils dévorent, ils ron-

gent, ils consument tout. Qu'y a-t-il en eux qu'une source intarissable d'avarice et de rapine? « Apportez, apportez, apportez! » disent-ils sans cesse, et jamais ils n'ajoutent : « C'est assez! » Ne nous ont ils pas d'ailleurs détournés de Christ et de sa très-sainte Parole de la manière la plus funeste, pour nous contraindre de croire à leurs mensonges? Nous avons assez, nous n'avons que trop de folies et d'erreurs à nous reprocher. Trop longtemps, grâce à l'Antichrist, nous avons été détachés de Christ et entraînés loin de lui!

« Croyez-en donc, ô roi très-chrétien, votre pauvre serviteur, exilé pour le témoignage qu'il a rendu à Christ, mais qui désire de toute son âme que le Fils de Dieu règne dans votre royaume, ce qui fera votre propre félicité; car c'est alors seulement que vous régnerez véritablement, et que vous affermirez votre puissance, en faisant régner Christ dans le cœur de vos propres sujets. Permettez que la très-pure Parole de Dieu ait parmi eux un libre cours, que les prédicateurs soient vraiment évangéliques, et que les livres qui annoncent Jésus-Christ puissent être imprimés même en langue vulgaire et librement vendus dans tout votre royaume. De la sorte il adviendra que, sans les armes de la chair et sans la main des hommes, la hauteur de Satan, qui réside dans

le pape et dans les siens, sera renversée, comme Daniel l'a prophétisé, renversée par le seul glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu. (Hébr. IV.)

« Pour la gloire de Christ et la délivrance de tous les élus, continue Lambert, dont je ne doute pas que le nombre ne soit considérable dans vos états, et dont les désirs sont très certainement semblables aux miens.... je vous supplie de ne point leur fermer les greniers de la pure Parole de Dieu. Car ils sont affamés, (j'en parle par expérience,) et il n'y a personne pour leur rompre et leur distribuer le pain de la Parole. Les greniers sont remplis de froment ; je veux dire qu'il se trouve, même en France, bien des fidèles qui connaissent et possèdent la vérité, mais dont la bouche est fermée par les évêques et les moines de l'Antichrist.

« Ce n'est pas en vain que vous portez le titre de roi très-chrétien, et ceci, poursuit Lambert, me donne l'occasion de plaider devant votre majesté la cause de Christ. Ayez donc pitié de votre peuple, et donnez-lui de vrais pasteurs qui l'instruisent dans la seule et pure Parole de Dieu, sans y rien mêler des inventions des hommes. On dit qu'il y a dans votre royaume des parlements qui se mêlent de porter des jugements sur la vérité de Dieu, et qui

favorisent les écoles des faux théologiens. Votre devoir est de réprimer une telle présomption, car en ces matières rien ne peut faire loi que la simple Parole du Seigneur. Tout ce qui s'en éloigne n'est que mensonge et doit être évité comme le venin des serpents ; nous nous soumettons nous-même à cette règle, et si les parlements ou les universités de vos états veulent juger nos écrits et nos discours, que ce soit d'après la Parole de Dieu. Autrement, nous ne ferons de leurs arrêts et de leurs condamnations non plus de cas que du fumier et des ordures. Il ne suffit pas de dire : « Nous réprouvons, nous condamnons. » Ce n'est pas là le doux langage de Christ, mais celui d'étrangers. Si l'on appuie, au contraire, telle ou telle condamnation sur des textes de l'Écriture, nous nous soumettrons, dès que nous aurons reconnu que ces textes sont à bon droit invoqués contre nous. Nous sommes toujours prêt à nous laisser instruire par la Parole de Dieu. Je ne condamne point les décrets raisonnables, ni les lois pieuses rendues par les rois, les princes et les magistrats, mais seulement ces exécrables institutions du royaume de l'Antichrist, qui, sous les fausses apparences du christianisme et de la piété, éloignent tous les hommes de Christ.... » (1)

(1) *Correspondance des Réformateurs*, t. I., p. 257 et suiv.

Cette lettre, comme la précédente adressée au même roi, demeura sans réponse.

L'année suivante, (fin de janvier 1525), Lambert se rappelant l'accueil bienveillant que lui avait fait autrefois à Lausanne Sébastien de Montfaucon, lui dédia un ouvrage qu'il venait de composer. C'était un recueil de trois cent quatre-vingts thèses dirigées contre les abus les plus criants de l'église romaine. (1)

Après avoir rappelé à l'évêque le souvenir de ses bontés, et l'avoir mis en garde contre les *Paradoxes* d'un certain Conrad Treyer qui avait cherché, par cet écrit, à détourner les Suisses de la doctrine de l'Évangile, en l'appelant la doctrine de Luther, il l'exhorte à conformer sa foi et sa conduite aux enseignements des Écritures :

« Ne vous étonnez pas que je parle de plusieurs évêques (de Strasbourg), lui écrit-il avec une franchise hardie. Une ville a autant d'évêques qu'elle a de prédicateurs de l'Évangile. Car tout homme qui prêche la vérité, la vérité, dis-je, et non les mensonges des hommes, est un véritable évêque, ce nom lui fût-il refusé par plusieurs. Voilà les évêques de l'église de Dieu ; elle n'en connaît pas d'autres. C'est pourquoi, là où il manque de fidèles ministres de la Parole de

(1) Farrago omnium fere rerum theologicarum.

Dieu, il n'y a pas d'évêques. Et en réalité, par un redoutable jugement du Seigneur, nous avons été privés de vrais évêques pendant plusieurs siècles... Les seuls prophètes de la vérité sont évêques, et de ceux-là, il faut en établir plusieurs en chaque lieu, à proportion de la multitude du peuple. Je ne saurais donner le nom d'évêque à Votre Grandeur elle-même, sans me rendre coupable de flatterie et agir contre ma conscience... Je vous appelle prince ; mais je ne vous reconnais pas pour évêque, parce que vous n'évangélisez pas. Il est vrai qu'il n'appartient pas à tous d'évangéliser, mais seulement à ceux auxquels le Seigneur en a donné la charge et qui ont reçu mission de sa part. Voilà les vrais évêques de l'église de Christ. Prenez soin qu'ils se multiplient dans le pays que vous gouvernez. Les évêques ne peuvent être seigneurs ; ils ne sont que docteurs et serviteurs des peuples de Dieu. Que chaque paroisse ait le sien, élu par le peuple, sans lettres ni sceaux, ni autres superfluités de ce genre. Et qu'ils soient tenus pour évêques aussi longtemps qu'ils prêcheront l'Évangile du royaume de Dieu dans sa pureté...

« ... Je vous parle avec confiance, me souvenant de la bienveillance dont vous m'avez honoré jadis et de la noblesse de sentiments de votre illustre seigneurie. Je n'userai point de

coupables flatteries. Vous avez une grande charge à porter; prenez garde de succomber sous le fardeau. Faites en sorte de régner sur un peuple vraiment chrétien, un peuple dans lequel Christ règne.... Chassez de vos terres les loups, les mercenaires et les faux prophètes. Sachez que si vos peuples périssent, fût-ce même une seule âme, votre âme en répondra...

« Consultez la Parole de Dieu, et le Saint-Esprit vous enseignera comment tout doit être réglé dans le pays de votre domination. Si vous refusez la Parole de Dieu à votre peuple, il ne doit pas vous obéir. Les brebis du Seigneur veulent être nourries de la Parole sainte, seul aliment qui leur convienne. Les peuples fidèles ont le droit de dire à leurs princes : Nous voulons entendre la Parole de notre Dieu.... Les peuples sont obligés d'obéir aux princes et aux magistrats, excepté en ce qui est contraire à la Parole de Dieu et qui tend à les priver de cette Parole...

« Nous avons ouï dire qu'un prêtre de votre juridiction s'est marié, préférant le commandement de Dieu au décret du pape, et on ajoute qu'il a été jeté en prison avec votre consentement, et qu'il est persécuté jusqu'à la mort. Prenez garde, car votre âme répondrait de la sienne. Il a fait une chose nécessaire... J'ai agi de

même, en dépit de la synagogue de perdition. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes... Mariez-vous vous-même, Monseigneur, et dissipez par votre exemple cette exécrable faction de l'Antichrist. » (1)

Le brillant évêque ne se laissa pas convaincre par la parole ardente de son ancien hôte. Sa sympathie toute de curiosité pour la doctrine évangélique avait peu duré. Déjà en avril 1523, à peine un an après le passage de Lambert à sa cour, voyant venir l'orage, il exigea par serment de ses diocésains, de ne rechercher ni favoriser les doctrines luthériennes. (2) Deux ans plus tard, (23 mai 1525,) il obtenait des états qu'ils défendissent la lecture des écrits de Luther, sous peine d'une prison de trois jours pour la première contravention, et du feu pour la seconde. (3)

Ces échecs ne découragèrent pas Lambert. Toujours désireux de poursuivre dans son

(1) *Correspondance des Réformateurs*, I. p. 328 et suiv.

(2) Lettre de Berthold Haller, à Zwingle, du 8 avril 1523 : « Episcopus Lausanensis convocavit omnes parochos; nescio quid cum illis acturus sit. Id unum constat, quotquot sacrificulos inunxit, speciatim juramento expostulavit, ne contrahant, neque faveant lutheranæ doctrinæ. »

(3) Ruchat, *Hist. de la Réformation de la Suisse*, I. p. 268. — Sébastien de Montfaucon mourut à Nice, dans un âge avancé. Il avait été élu évêque, l'an 1517.

pays, au milieu de compatriotes qui comprissent sa langue, une œuvre d'évangélisation, il se tourna « vers la noble, puissante et célèbre cité de Besançon, » et dédia au Sénat de cette ville (15 août 1525) ses commentaires sur Michée, Nahum et Habacuc. « Il y a environ dix-huit mois, écrivait-il aux autorités bysontines, que le Seigneur m'appela à quitter la Saxe pour venir à Metz, afin d'y prêcher l'Évangile de son royaume. J'exécutai ce voyage qui n'était pas sans danger, mais les satellites du pape furent animés contre moi d'une si grande fureur, qu'au bout de huit jours, je fus forcé de prendre le chemin de Strasbourg.... De Strasbourg, j'ai cherché, autant que cela m'a été possible, à engager par mes écrits ceux de Metz à se convertir au Seigneur et à secouer l'infâme joug des antichrists. Mais tous mes efforts ont été mis à néant par l'influence de cette tourbe d'abbés, de chanoines, de moines, de prêtres qui forment l'armée de l'Antichrist, et qui en sont venus à expulser du milieu d'eux les prophètes de Dieu, voire même à les mettre à mort. Ils ont jeté en prison l'un de ces prophètes, originaire de Lille en Flandre (1); mais le peuple l'a délivré de force. Un autre est venu deux fois, qui deux

(1) Jean Védaste.

fois a été contraint de partir. Ils allaient en étouffer un quatrième s'il n'eût quitté la place. Enfin, ils ont livré leur saint évêque, Jean Chastellain, aux dents meurtrières des chiens de l'Antichrist, et ils l'ont fait mourir sur le bûcher. Ceux qui gouvernent maintenant cette ville de Metz joignent à leur cruauté une sorte de fureur idolâtre, et malgré les commandements de Dieu, ils exigent qu'on rende un culte aux images. Indigné d'un tel sacrilége, un très-fidèle serviteur de Christ, Jean le Clerc, natif de Meaux, cardeur de laine, a brisé, ces jours derniers, à Metz, la tête de deux de ces idoles, dont l'une était à genoux devant l'autre. Bientôt saisi, cet homme de Dieu a été condamné par ceux qui condamnent Christ lui-même, et il a été consacré martyr par le supplice suivant :

« Le samedi 22 juillet de l'an 1525, sur la place de Metz nommée Champasselle (Champ-à-Seille,) on a dressé un immense tas de bois, au milieu duquel s'élevait un poteau. C'est là qu'a été conduit le saint de Dieu; on l'a fait asseoir sur des chevilles fixées au poteau; puis, on l'a attaché avec des chaînes et des cordes. Alors il a pris la parole : « Je compatis profondément, a-t-il dit, au malheur de ce peuple, si misérablement trompé par les enseignements des faux prophètes, qu'il s'imagine que j'ai

commis un péché, en brisant la tête d'une idole. » A quoi il ajouta plusieurs paroles pleines de l'esprit chrétien. Quelqu'un l'interrompit, en disant : « Prie ce peuple de réciter pour toi un *Pater noster* et un *Ave Maria.* » Mais il répliqua : « Je vous prie tous de réciter pour moi *Notre Père*, afin qu'il me donne la foi. » Alors les antichrist repartirent : « Pourquoi ne demandes-tu pas aussi un *Ave maria?* » Et lui de répondre : « Si quelqu'un le veut réciter, qu'il le fasse ; mais pour moi, je ne le demande point, non que je méprise la bienheureuse Vierge, mais parce que je m'en tiens au Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour moi. C'est lui seul qui est médiateur et avocat entre Dieu et les hommes. » (1 Tim. II et 1 Jean II.)

« Bientôt le bourreau s'approcha, armé de tenailles brûlantes avec lesquelles il lui arracha le nez; puis, avec les mêmes tenailles, il tordit circulairement la tête du saint de Dieu, qui souffrait tout avec le même ravissement que Laurent sur son gril et Vincent sur son chevalet. Après cela, le bourreau lui arracha la main droite, puis il finit par mettre le feu au bûcher. Alors l'invincible athlète de Christ fit entendre, au milieu des flammes, jusqu'au moment de rendre l'esprit, ce beau psaume principalement dirigé contre le culte des idoles : « Quand Israël sortit d'Égypte, etc. »

Après ce récit du martyre de Jean le Clerc, Lambert fait appel à la ville de Besançon où il voudrait voir honorer le nom de Jésus-Christ. « Voyant, dit-il au sénat, l'inutilité de prêcher l'Évangile à de telles gens, j'ai cru de mon devoir de me tourner vers la noble, puissante et célèbre ville de Besançon, capitale du comté de Bourgogne, et qui, plus qu'aucune autre, est voisine de la très-chrétienne cité de Strasbourg. Je suis en effet Bourguignon d'origine, quoique né à Avignon, car ma famille est d'Orgelet, où vivent encore maintenant plusieurs Lambert. Plaise à Dieu que ma chère Bourgogne, et, avant tous autres, mes chers Bisontins accueillent la bénédiction que Metz a rejetée, et désertent les rangs maudits de l'Antichrist, pour ne pas devenir des apostats et des excommuniés dans le royaume de notre Seigneur Jésus-Christ!... Puissé-je trouver ma joie dans votre foi, et Dieu veuille allumer son feu au milieu de vous, afin que, par votre moyen, la Bourgogne premièrement, puis la France entière deviennent la proie de cet incendie! » (1)

La prière de Lambert ne fut pas exaucée. Besançon ne répondit pas à ses vœux. C'était ailleurs, loin de sa patrie d'origine, bien loin de cette France qu'il aimait d'un si vif amour

(1) *Correspondance des Réformateurs*, t. I., p. 371.

et pour laquelle il eût volontiers donné sa vie, qu'il allait déployer avant peu son activité de Réformateur.

LIVRE III

LAMBERT RÉFORMATEUR DE LA HESSE

—

1526-1530

LIVRE III

Lambert réformateur de la Hesse

—

1526-1530

—

CHAPITRE I

LE LANDGRAVE PHILIPPE DE HESSE. — SES PROJETS DE RÉFORME. — IL APPELLE FRANÇOIS LAMBERT. — OPINIONS DE LAMBERT SUR LA THÉOLOGIE ET LE GOUVERNEMENT ECCLÉSIASTIQUE. — SON ÉCRIT SUR *la prophétie, la science, les langues, l'esprit et la lettre.* — IMPORTANCE DE CET ÉCRIT. — SON ACTUALITÉ. — SES LACUNES. — LA CONNAISSANCE DES LANGUES SACRÉES N'EST POINT INUTILE.

Le landgrave Philippe de Hesse, surnommé le Magnanime, que l'on a comparé à Philippe de Macédoine pour la finesse, et à son fils Alexandre, pour le courage, fut l'un des princes les plus distingués de l'époque de la Réformation. Intrépide, résolu, il contribua puissamment à la diffusion des vérités évangéliques.

Fils unique de Guillaume de Hesse et d'Anna de Mecklembourg, il naquit au château de Mar-

bourg, le 23 novembre 1504. Il n'avait que cinq ans lorsqu'il perdit son père. Devenue régente, sa mère l'appela de bonne heure à partager avec elle les soucis du gouvernement. A l'âge de quatorze ans, l'empereur Maximilien Ier le déclara majeur. Il dut entrer aussitôt en guerre, avec le chevalier François de Sickingen, qui fit beaucoup de mal à ses états. Il assista, en 1521, à la célèbre diète de Worms, et quoiqu'il n'appartînt alors à aucun parti, il réclama le respect du sauf-conduit délivré à Luther par l'empereur. On le vit entrer brusquement un jour dans l'hôtel qu'habitait le réformateur. Frappé de la fermeté de ses réponses et de son attitude courageuse devant la diète, il désirait le voir de plus près. « Eh bien, docteur, comment cela va-t-il? » lui dit-il en l'apostrophant,... puis, lui serrant cordialement la main, il ajouta : « Si vous avez raison, que Dieu vous soit en aide. » — A son retour à Cassel, Philippe autorisa la célébration de la messe en allemand (1), lut avec soin les Écritures, et étudia attentivement les écrits de Luther.

Un jour qu'il se rendait aux jeux de Heidelberg (1524), où devaient se trouver tous les princes d'Allemagne, il rencontra près de Franc-

(1) Klüpfel, Philipp von Hessen, dans l'Encyclopédie de Herzog, tome XI, p. 512-537.

fort, Mélanchton (1) qui revenait de voir sa mère. Le jeune prince, qui ne connaissait point encore personnellement le réformateur, s'approcha de lui, l'invita à rebrousser chemin et à passer quelques heures avec lui. « Il est des sujets, lui dit-il, sur lesquels je désire t'entretenir. » Les deux Philippe chevauchèrent l'un à côté de l'autre. Le réformateur exposa au prince avec beaucoup de clarté les vérités évangéliques, et le landgrave ne le quitta qu'après lui avoir fait promettre de traiter avec soin par écrit les questions qu'ils avaient débattues. Mélanchton en prit l'engagement, envoya peu de temps après à Philippe son *Abrégé de la doctrine renouvelée du christianisme*, écrit nerveux et concis, qui fit une impression décisive sur l'esprit du jeune prince. Pendant les fêtes de Heidelberg, il défendit à ses chevaliers de jurer et de boire, et dès son retour à Marbourg (18 juillet 1524), il prescrivit par une ordonnance que l'Évangile fût prêché dans ses états, en toute sa pureté.

Un moine, le père mineur Nicolas Ferber, effrayé du zèle évangélique du landgrave, lui écrivit une lettre courroucée dans laquelle il le conjurait de demeurer fidèle au pape. « Je

(1) On sait que Mélanchton (Schwarzerd) était originaire de Bretten, petite ville badoise, près de Pforzheim.

veux, lui répondit Philippe, demeurer fidèle à l'ancienne doctrine, mais telle qu'elle est renfermée dans l'Écriture. » En même temps, il engagea sa mère, qui joignait ses instances à celles du moine, à lire avec soin la Bible, afin de s'assurer de son contenu. En février 1525, il déclara à son beau-père, le duc Georges de Saxe, adversaire acharné de la Réforme, qu'il avait résolu, d'accord avec l'électeur palatin, d'ouvrir ses états à l'Évangile, et au mois de mars de la même année, il s'écriait à Kreuzburg, en présence de l'électeur de Saxe et de son fils : « Plutôt abandonner mon corps et ma vie, mes états et mes sujets, que la Parole de Dieu. » Huit mois plus tard, il concluait avec Jean Frédéric, dans la solitude du château de chasse de Friedberg, une alliance défensive pour le maintien de la bonne cause, alliance qui fut ratifiée en février 1526.

Le 25 juin de la même année, s'ouvrit la diète de Spire.

Le landgrave y parut comme représentant décidé de la Réforme. Malgré l'ordre donné par l'empereur, dans son instruction datée de Séville, qu'on eût à maintenir en entier les coutumes de l'église, et qu'on invitât la diète à punir ceux qui se refuseraient à exécuter l'édit de Worms, les princes évangéliques deman-

dèrent aussitôt un temple pour y faire célébrer leur culte, et comme on le leur refusait avec indignation, ils ordonnèrent à leurs ministres de prêcher chaque jour dans les salles de leurs palais. Philippe faisait, malgré sa jeunesse, (il avait vingt-deux ans), une impression profonde sur ceux qui l'approchaient. Il disputait souvent avec les évêques, et grâce à sa connaissance des Écritures, il leur fermait aisément la bouche. Par sa fermeté, par ses menaces réitérées de quitter la diète avec l'électeur de Saxe, si on leur refusait le libre exercice de leur culte, il fut résolu « que jusqu'à la convocation d'un concile libre, universel, ou tout au moins national, chaque prince se comporterait dans son territoire de manière à pouvoir en rendre compte à Dieu et à l'empereur. »

Fort de cette décision de la diète de Spire, Philippe voulut entreprendre aussitôt la réformation de ses états. Jacques Sturm, député de Strasbourg, avec lequel il s'était lié pendant la diète, lui recommanda François Lambert, comme un homme d'un caractère décidé et capable de lui être utile pour la réalisation de ses projets. Mélanchton le lui désignant aussi, Philippe adressa aussitôt au réformateur français un appel, que celui-ci accueillit avec joie.

En effet, quelque douces que fussent les rela-

tions que Lambert avait formées à Strasbourg avec les hommes éminents qui l'illustraient, la pauvreté l'y avait suivi. (1) Il était sans position

(1) Le samedi de l'octave des trois Rois, de l'an 1526, Lambert écrivait aux « nobles, sages et gracieux seigneurs » de la ville de Strasbourg : « L'année dernière, environ à cette époque, j'ai fait connaître à vos Excellences ma grande pauvreté, et Dieu a permis que dès lors, toutes les semaines, j'aie reçu quelque secours gratuit. J'en éprouve une vive reconnaissance envers vos Excellences, et, pour mieux vous le témoigner, j'ai publiquement interprété tout le prophète Ezéchiel et les trois premières épîtres de Paul, et maintenant je m'occupe du prophète Daniel et de l'explication du livre appelé la Révélation secrète. En outre, j'ai publié dans votre ville, par la voie de l'impression, plusieurs commentaires sur l'Écriture sainte. Désirant enfin vous offrir un faible témoignage de mon dévouement, j'ai fait imprimer les quatre derniers des douze petits prophètes, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, et je les ai dédiés à vos Excellences, pour servir à l'instruction de toute la chrétienté. J'espère que vos Excellences daigneront agréer cet hommage d'un pauvre serviteur de Christ, bourgeois de votre ville.

« Mais, comme mon ignorance de la langue allemande m'empêche de prêcher au peuple, j'ai le projet de prêcher et d'enseigner en latin, de vive voix, dans cette ville, et par mes écrits dans la chrétienté tout entière. Cependant je me trouve ici dans une si grande misère, que j'ose implorer avec confiance vos Excellences, afin que, dans leur miséricorde et leur bonté, elles daignent prendre pitié de moi à cause de Jésus-Christ, et que je puisse, tout en m'occupant jour et nuit de l'étude de l'Écriture sainte, avoir de quoi me nourrir ainsi que ma famille. Nous contracterons ainsi l'obligation de prier éternellement, comme de fidèles sujets de vos Excellences, pour la paix et la prospérité de votre respectable cité, que nous recommandons à l'esprit et à la grâce de Dieu. »

Le conseil se laissa toucher par l'humble supplique de Lambert et pourvut pour une année à ses besoins.

On lit en effet dans les registres du conseil de Strasbourg

dans l'église, sa loquacité lui avait fait des ennemis dans les rangs de la bourgeoisie; les savants lui reprochaient ses écrits et ses théories scientifiques; d'autres encore critiquaient la tenue de sa maison. Au milieu de telles circonstances, l'appel honorable du landgrave était pour lui un inappréciable bienfait. Devant ses pas s'ouvrait un vaste et beau champ de travail, où il pourrait mettre en œuvre ses facultés pratiques et déployer au service de l'église les dons qui lui avaient été départis.

Avant de suivre Lambert dans la position influente qu'il va occuper, il ne sera pas sans intérêt de dire quelques mots de sa théologie et de ses principes sur le gouvernement de l'église. (1)

(Post Erhardi, 1526) : Le docteur Franciscus Lampertus présente un livre qu'il a composé sur les quatre derniers prophètes et qu'il offre à Messeigneurs comme un petit cadeau, en reconnaissance des bienfaits de Messeigneurs, en implorant de nouveaux secours. Arrêté : que les deux seigneurs qui ont déjà traité avec ceux de saint Jean et des Chartreux les engageront amicalement à l'entretenir encore un an, et informeront le docteur Franciscus qu'il ait à s'arranger en conséquence; s'il ne veut ou ne peut pas le faire, on ne devra pas le laisser mourir de faim, mais il faudra le nourrir aux dépens des cloîtres, afin de l'avoir sous la main, si l'on avait besoin de lui pour l'établissement des écoles. Ils ajouteront qu'il ne doit rien imprimer ni publier, avant d'en avoir reçu l'autorisation et de l'avoir fait examiner. » (*Correspondance des réformateurs*, I, p. 417, note 4.)

(1) F. W. Hassencamp. *Franciscus Lambert von Avignon*, p. 27-36.

Quoique fort attaché par le cœur et par la reconnaissance au réformateur de Wittemberg, François Lambert avait su conserver l'indépendance de sa pensée en face de cette puissante personnalité. Il ne s'était inféodé ni à la théologie de Zwingle, ni à celle de Luther. Élevé en France, amené dans sa cellule à la connaissance de la foi, en dehors de toute pression extérieure, formé en Allemagne, il avait vécu jusque là à Strasbourg, libre de tout esclavage humain. Du reste il faut remarquer qu'en 1526, le grand courant de la réforme, quoique très-nuancé, coulait encore dans le même lit. Ce fut plus tard, après des luttes douloureuses qui menacèrent l'existence du parti évangélique, qu'on vit les camps se former, la dialectique prendre la place de la vie.

Il est vrai que Lambert subit fortement, pendant les premières années de son séjour en Allemagne, l'influence de l'école de Wittemberg. C'était aux pieds des docteurs de cette université célèbre que la vraie science lui était apparue; mais à Strasbourg, placé dans un milieu différent, entouré de personnalités moins puissantes, il put respirer plus à l'aise et se former des convictions plus individuelles. Toutefois il professa jusqu'au colloque de Marbourg la doctrine luthérienne sur la cène.

Quant à ses principes ecclésiastiques, Lambert

les dut un peu à son entourage alsacien, beaucoup à son esprit essentiellement pratique, mais surtout au besoin qui le possédait de régler en tout sa pensée et sa vie sur les enseignements divins. Ce qui caractérise en effet la théologie de Lambert, c'est sa couleur scripturaire. Les Saintes Écritures constituaient pour lui la norme infaillible, indiscutable de la science et du gouvernement ecclésiastique. La confusion qu'il établissait entre les écrits de l'ancienne et de la nouvelle alliance le conduisit aux vues théocratiques qu'il professa, comme encore l'accent qu'il mettait sur l'élément prophétique dans le croyant l'induisit à confondre l'église militante et à l'état de devenir avec l'église idéale et triomphante, la masse christianisée avec les convertis. Une réforme de l'église, quelque sérieuse qu'elle pût être, ne pouvait donc lui suffire ; il rêvait une église nouvelle et pure qu'il chercha à réaliser, dans la constitution dite de Homberg.

Voici quels étaient, en résumé, les principes de Lambert en matière ecclésiastique :

Tous les croyants, hommes ou femmes, sont prêtres.

Il y a deux sortes de fonctionnaires dans l'église : les évêques ou presbyters et les diacres. Ceux-ci représentent les lévites, ceux-là les sacrificateurs de l'Ancien Testament.

L'église est la congrégation de ceux qu'unissent le même esprit, la même foi, le même Dieu, le même médiateur, la même Parole, par laquelle seule ils sont gouvernés, et en laquelle seule ils ont la vie.

L'exercice de la discipline, le gouvernement de l'église et le choix des évêques appartiennent à la congrégation. « Il est nécessaire, dit-il, que ceux qui distribuent aux autres la Parole de Dieu, soient nommés par ceux auxquels ils la distribuent. »

La vocation des ministres de Dieu est double : elle est intérieure, par l'Esprit de Dieu, extérieure par l'appel du troupeau. Tous les hommes peuvent obtenir l'appel extérieur ; l'appel intérieur n'appartient qu'à ceux auxquels Dieu l'adresse. Où manque cet appel, toute vocation extérieure est nulle, toute nomination à une charge ecclésiastique sans valeur.

Quel est, demande Lambert, le signe certain de la vocation intérieure? C'est, répond-il, lorsqu'on ne désire pas une vie facile, qu'on ne cherche pas à être appelé docteur par les hommes, mais qu'on veut accomplir une œuvre vraiment bonne. Veiller sur le peuple de Dieu, prendre soin de ses intérêts spirituels avec le plus grand empressement et le plus grand amour, être prêt à mourir ou à tout souffrir

plutôt que de renier la doctrine du pur Évangile, voilà le caractère distinctif du vrai serviteur de Dieu.

Le sort peut être employé dans les cas difficiles.

La communauté doit y avoir recours lorsqu'il s'élève quelque conflit entre elle et l'autorité civile.

Quoique Lambert distingue nettement le domaine politique du domaine ecclésiastique, il considère cependant les autorités constituées comme les membres *par excellence* de l'église. « Les sénats de chaque lieu, dit-il, doivent veiller et aviser à ce que ceux qui sont choisis pour évêques par les croyants de chaque paroisse, soient propres à cet office. Ce dernier devoir concerne aussi, et très-particulièrement, les princes. » — « Les magistrats ont le droit d'ordonner que rien ne se fasse de contraire à la Parole de Dieu, et il faut leur obéir. » — Mais ceux-ci viennent-ils à interdire la propagation de l'Évangile, il faut leur résister. Dans ses lettres à François Ier, dans son épître à l'évêque de Lausanne, il invite les peuples à refuser obéissance aux princes ou aux magistrats qui, tout en voulant passer pour chrétiens, mettraient des obstacles à la libre diffusion de l'Évangile. Les peuples sont tenus d'obéir en

toutes choses aux princes et aux magistrats, sauf lorsque cette soumission serait une révolte contre la Parole de Dieu.

Lambert voulait une forte discipline dans l'église. « Toute église de croyants, dit-il, doit, lorsque la circonstance l'exige, priver ses membres de la communion fraternelle, et leur interdire toute communication extérieure avec leurs frères. L'adultère, la fornication, le vol, le parjure, la calomnie, l'avarice, la cruauté, l'ivrognerie, le reniement de Christ, etc., sont autant de motifs d'excommunication. » Il est permis aux croyants, écrit-il dans son commentaire sur Jonas, d'aller auprès de leurs frères en la foi, fussent-ils princes, magistrats, et de leur dire : « Frères, nous sommes des brebis de Christ qui vous sont confiées comme à des serviteurs, nous voulons et exigeons que vous nous fassiez enseigner la Parole de Dieu. » — « Refusent-ils ? Toute l'église doit se rassembler afin de prononcer sur eux, et se servir pour sa défense non des armes de la chair, mais des armes spirituelles. »

Lambert exposa ses vues sur le rôle de la science dans l'église dans un écrit remarquable à plus d'un égard, qu'il publia à Strasbourg en mars 1526. C'est son traité sur « *la prophétie, la science, les langues, l'esprit et*

la lettre, » (1) que nous avons déjà mentionné. Cet opuscule fut violemment attaqué lorsqu'il parut et fit accuser l'auteur d'hostilité à la théologie. Il renferme des enseignements que l'on peut encore méditer avec fruit.

Lambert établit d'abord qu'il y a une faculté supérieure de comprendre, un sens intellectuel qui provient directement de Dieu, que l'homme le plus savant ne possède point, s'il n'est éclairé de l'Esprit d'en haut. La foi seule, non la science humaine, peut contribuer au rétablissement de l'image de Dieu en l'homme. Puis donc qu'il est constant que le non croyant ne saurait faire un bon usage de la science, qui ne tremblerait de se laisser plus longtemps instruire par les écrits des païens? On ne saurait tirer d'une source autre chose que ce qu'elle renferme. « J'appelle science profane tout ce qui, d'une manière quelconque, rend l'esprit flottant et incertain, comme les artifices des sophistes, les arguties des juristes, les décrétales des papes, les règles des moines, l'art d'un Ovide, l'amour d'un Pamphile, les tragédies, etc. » Il y en a plusieurs qui, tout en confessant hypocritement le nom de Christ, sont tellement attachés aux profanes qu'ils pré-

(1) « Commentarii de Prophetia, Eruditione et Linguis deque Littera et Spiritu. »

fèrent les fables à la vérité, Platon à Jean, Aristote à Moïse, Virgile à Paul. Ils ne s'inquiètent point d'empester leur esprit, pourvu qu'ils polissent leur langage, qu'ils sachent balbutier quelques sophismes et qu'ils brillent ainsi aux yeux des hommes. Et cependant les croyants possèdent une éloquence supérieure à celle de millions de Cicéron. Mais c'est une éloquence pleine de douceur, qui n'est comprise et aimée que des saints. Ses règles ne procèdent pas des hommes, mais de l'Esprit de Dieu. « Je vous donnerai moi-même des paroles et une sagesse telles, dit le Seigneur, que tous vos adversaires ne pourront ni les contredire ni y résister. » C'était l'éloquence d'un Paul, l'éloquence d'un Matthieu et de tous les autres apôtres et prophètes de Dieu. Rejetons-nous pour cela toute science humaine? En le faisant ne rejetterions-nous pas une œuvre de Dieu? Une vraie science humaine est tout aussi bien une œuvre de Dieu que les pierres et le bois. Ce que nous demandons seulement, c'est que personne ne veuille en faire usage en dehors de la foi. Nous voulons que les oracles de Dieu servent toujours de règle et de frein. Dans toutes tes études tu dois avoir un seul but en vue : apprendre à connaître Dieu. Tu dois rejeter comme un venin tout ce qui n'y conduit pas. Lis donc les écrits d'un Averroës ou d'un Virgile, mais

prends garde qu'ils ne te séduisent et que tu ne goûtes surtout en eux ce qu'il y a de vain et de contraire à la Parole de Dieu. Prie le Seigneur sans relâche, pour que les babioles qui amusent les hommes ne te touchent point. Interroge souvent ton cœur et regarde s'il est souillé par ces études. Si tu t'aperçois que le sens charnel domine en toi, que tu es incapable de poursuivre dans la foi tes études humaines, que tes recherches affaiblissent ta vie spirituelle, abandonne-les, car il vaut mieux pour toi que tu t'arraches l'œil de la science terreste, que de périr à cause de lui.

« Mais, diront quelques-uns, la science humaine (humaniora) prépare la voie à la science divine. Mon opinion est aussi éloignée de la leur que l'Orient l'est de l'Occident. Christ a enseigné la sagesse du Seigneur. Jean-Baptiste lui a préparé la voie non en enseignant la rhéthorique, ou la dialectique, ou la sophistique, mais en prêchant la repentance. — Toute science humaine serait-elle donc inutile? — Non certes, car toutes choses contribuent au bien des croyants, à cause de la foi. Mais il est faux de prétendre que les Écritures ne sauraient être expliquées sans le secours des humanités (litteræ politiores et artes liberales.) Il suffit que ces Écritures soient traduites dans une langue que tu comprennes. Autrement

nous retournerions à la folie des scholastiques, qui prétendaient qu'il fallait avoir étudié Aristote avant de pouvoir faire de la théologie. Nous, au contraire, nous disons : la science du latin est nécessaire à celui qui veut interpréter un livre latin, la connaissance de l'hébreu à celui qui veut expliquer les écrits hébraïques, mais seulement dans la mesure voulue pour comprendre ce que l'on veut lire. Mais si toi tu ne connais d'autre langue que la langue populaire et que tu possèdes la Bible dans cette langue, nous prétendons que, pour la comprendre, tu n'as pas besoin des sciences humaines, mais seulement de l'Esprit de Dieu, par lequel ton intelligence sera ouverte aux vérités du ciel.

« Qu'il plaise à Dieu de mettre au cœur de tous les magistrats de fonder de bonnes écoles pour l'instruction des enfants des croyants, des écoles dans lesquelles on enseigne les choses divines et humaines, autant que cela sera nécessaire. Mais, avant tout, il faut que Christ y soit annoncé, et pour cela choisir des maîtres dont le premier besoin soit de rendre leurs élèves pieux. C'est déjà une grande science que de savoir ce qu'il faut rejeter. »

« Comme les pauvres ne sont pas moins précieux aux yeux de Dieu que les riches, que les

maîtres soient payés par la caisse publique, afin que les enfants des indigents puissent recevoir l'instruction. Qu'on leur apprenne à lire et à écrire. Et comme le christianisme ne connaît pas la différence des sexes, qu'on établisse aussi des écoles de filles, dirigées par des femmes respectables, pieuses et instruites, qui leur apprennent la lecture et les ouvrages de leur sexe. »

Pénétré de la pensée que l'Évangile est le pain des simples, Lambert s'élève avec vigueur dans son écrit contre la prédication savante et scolastique de son temps. Il veut que la Parole de Dieu soit mise à la portée de tous et qu'on emploie pour la répandre la langue populaire. Il insiste sur la solennité de l'acte de la prédication et demande de celui qui l'accomplit un esprit de prophète.

« On entend par prophétie, dit-il, la proclamation de ce qui est caché. Le vrai prophète c'est l'homme qui possède l'Esprit de Dieu. Enseigner la Parole de Dieu, sans posséder l'Esprit de Dieu, c'est faire métier de faux prophète. La grandeur et l'excellence du prophète ne dépendent pas de son éloquence, de sa science, de sa connaissance des langues, de son apparence, de son âge, de son expérience, non plus que du pouvoir de faire des miracles, mais

de l'œuvre du Saint-Esprit. Il faut, pour annoncer la vérité, de la simplicité, de la pureté, du zèle. Lorsque tu remplis la fonction de prophète, examine souvent ton cœur pour savoir qui te fait agir, de la chair ou de l'esprit. La prière et la méditation sont la vraie préparation pour la prophétie; le prophète doit se laisser guider en toutes choses par l'Esprit de Dieu. Les paraboles, les exemples et tous les autres moyens mis en œuvre doivent tous être subordonnés au but à atteindre. On ne doit prêcher, que lorsque la prédication peut être utile à l'assemblée et au prédicateur. Elle n'est utile au prédicateur, que lorsqu'il se sent poussé à parler par l'Esprit de Dieu, que lorsque son cœur est enseigné par l'Esprit du Seigneur et purifié de toute passion terrestre; elle ne lui est profitable qu'alors que, préparé à sa tâche dans le tremblement et la crainte, ne se confiant qu'en Dieu seul, il ne monte en chaire qu'avec le désir ardent de sauver les âmes et de glorifier son Dieu.

« Le discours ne doit pas durer au-delà d'une heure, à moins de circonstances exceptionnelles. Il est essentiel que la prédication soit simple, commencée, poursuivie, achevée sous l'action de l'Esprit. Qu'on évite les citations trop nombreuses, même les citations inutiles tirées de la Parole de Dieu; que l'homme le plus igno-

rant puisse tout comprendre. La langue des apôtres et des prophètes doit nous servir de modèle. Que l'orateur ne parle que des choses qui lui sont parfaitement claires; qu'il évite celles qu'il ne comprend pas bien ou qui sont trop élevées pour lui. Plus la prédication est simple, plus elle est utile et digne de louange. L'homme charnel ne se soumet guère à cette règle, car il aime à briller par ses discours. C'est l'orgueil qui en entraîne plusieurs à parler dans une langue étrangère, quoiqu'ils connaissent la langue de leurs auditeurs. N'en voit-on pas qui s'en vont du Piémont en Toscane pour y apprendre le pur dialecte toscan, et qui s'en retournent ensuite prêcher dans leur patrie? C'est encore ainsi qu'on en voit du Languedoc, de la Gascogne, de la Guyenne, du Dauphiné, de la Savoie, de la Provence, d'Avignon et du Comtat-Venaissin, apprendre l'italien ou le français, pour prêcher ensuite en ces langues à leurs compatriotes, non pas en vue d'une prédication plus vraie, plus vivante, plus utile, mais seulement pour chatouiller les oreilles (ut auribus pruriant). Il n'y a pas de langue au monde dans laquelle on ne puisse prêcher la Parole de Dieu d'une manière claire et compréhensible. Que faut-il d'autre pour cela que d'exprimer simplement ce que l'on a saisi et senti? Ne peut-on pas enseigner dans toutes

les langues, des choses aussi simples que les vérités chrétiennes, exhorter les gens, les consoler ?...

« Prêcher en langue étrangère, lorsque l'on connaît la langue populaire, c'est, disons-le sans détour, de l'orgueil et de la vanité. Ah ! malheur, malheur aussi à moi qui écris ces choses, et qui si souvent les ai négligées ! Mais si Dieu me faisait la grâce de pouvoir un jour de nouveau parcourir ces provinces pour y annoncer l'Évangile, je ferais tout mon possible pour parler à chacun dans sa propre langue. Dans les lieux où je serais indécis de savoir quel idiôme je dois choisir, je prêcherais dans les deux idiômes et je me tiendrais à celui que mes auditeurs auraient choisi. Et si j'arrivais dans un endroit où quelques-uns des riches et des puissants réclameraient, à l'encontre du peuple, le français ou l'italien, je prêcherais dans la langue du peuple, afin que celui-ci ne perdît pas, à cause de ces délicats, le fruit de l'Évangile. Car je n'ignore pas que le prédicateur est responsable des âmes auxquelles il s'adresse. Je nie que la prédication soit mieux écoutée lorsqu'elle est prononcée dans une langue plus cultivée. Son fruit dépendrait-il des ornements de la rhétorique ? Non certes, à moins que nous devions enseigner une langue à nos auditeurs. »

Comme toute connaissance exacte des Écritures dépend de l'Esprit de Dieu, Lambert estime que les plus ignorants, même ceux qui ne savent pas lire, peuvent parvenir à cette connaissance. Il pense même qu'ils y arrivent souvent plus facilement que les savants. « La sagesse humaine cherche à connaître Dieu et à le pénétrer. Elle croit pouvoir se suffire à elle-même, et ne veut pas se soumettre à la sagesse d'en haut, parce qu'elle est spirituelle. La chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair. Or, la sagesse divine dévoile l'impuissance de la sagesse humaine pour arriver à la connaissance de Dieu et de ses mystères ; elle met à nu son insuffisance pour prononcer d'elle-même un jugement utile et sain. C'est pourquoi les croyants repoussent cette sagesse fabriquée, la méprisent et la considèrent comme de nulle valeur, en comparaison de la sapience divine dont ils ont éprouvé en eux-mêmes la puissante efficace. Les serviteurs de la Parole doivent donc combattre tout ce qui procède de la sagesse humaine, la philosophie, les arts libéraux, les langues, et ne leur donner aucune autorité dans les choses qui concernent le salut et la vraie justice. Mais ne comprends pas mal ce que je te dis. Si nous voulons que ces sciences soient anéanties, nous n'entendons pas par là que personne n'apprenne les langues ou ne

cultive la philosophie, les sciences et les arts, mais que l'on sache bien qu'elles n'ont aucun pouvoir dans les choses d'en haut, et que, comparées à la science divine, elles ne sont qu'ordure et que boue. Je m'attends bien à ce que les littérateurs s'éléveront contre moi à cause de ce discours, eux qui n'hésitent pas à parler contre Dieu; mais je ne m'en inquiète pas. Qu'ils essaient de lutter avec le Saint-Esprit qui a dit : J'anéantirai la sagesse de ce monde. »

On ne saurait nier la justesse et l'à-propos de ces paroles de Lambert; applicables à la philosophie scolastique de son temps, elles le sont aussi à cette prétendue sagesse qui, de nos jours, s'élève contre la Parole de Dieu, et veut faire de l'église de Christ non le sanctuaire où parle son Esprit, mais une arène ouverte à toutes les opinions humaines. Cependant, tout en reconnaissant que Dieu donne de l'intelligence aux simples et révèle aux plus humbles ses mystères, il importe de relever ce qu'il y a d'exagéré dans la thèse soutenue par Lambert. L'Évangile, disons-le bien haut, ne préconise pas l'ignorance; et, en particulier, l'étude des langues, entreprise en vue de mieux sonder les textes originaux, ne saurait être trop encouragée. Ne pourrait-on pas relever, dans les commentaires de Lambert sur les prophètes, bien des erreurs qui provenaient de son igno-

rance du texte sacré ? Étudiez, dirons-nous aux ministres de la Parole, étudiez avec soin les Écritures dans les langues originales ; profitez de toutes les ressources que la science peut vous fournir pour les mieux comprendre, mais n'oubliez jamais que la science sans l'Esprit est une science morte, et par conséquent impuissante pour sauver les âmes, but essentiel de votre ministère.

CHAPITRE II.

LES PARADOXES DE LAMBERT. — LA DISPUTE DE HOMBERG. — NICOLAS FERBER, GARDIEN DES FRANCISCAINS DE MARBOURG. — DAVID ET GOLIATH. — JEAN SPERBER. — LE SYNODE DE MARBOURG. — LE PAPISME EST VAINCU.

Le landgrave de Hesse accueillit avec la plus grande bienveillance le théologien français que Jacques Sturm lui avait dépeint comme un homme d'un extérieur agréable, d'un caractère décidé, joignant au feu du midi la persévérance des hommes du nord. Il lui demanda aussitôt de rédiger un certain nombre de thèses sur la doctrine des Écritures et la réforme de l'église, pour servir de base à une discussion publique qu'il désirait voir s'engager dans la petite ville de Homberg, entre le réformateur et les prêtres de son pays.

Lambert formula, avec une étonnante promptitude, cent cinquante-huit propositions, nettes, précises, audacieuses, sous le nom de *Paradoxes,* dont voici quelques-unes :

« Tout ce qui est déformé doit être réformé. La Parole de Dieu seule enseigne ce qui doit l'être, et toute réforme qui se fait autrement est vaine.

« C'est à l'église qu'il appartient de juger les choses de la foi, d'après la Parole de Dieu.

« L'Église est la congrégation de ceux qu'unissent le même esprit, la même foi, le même Dieu, le même médiateur, la même Parole par laquelle seule ils sont gouvernés, et en laquelle seule ils ont la vie.

« La clef de Christ signifie le pouvoir par lequel Christ admet dans son église ou en exclut.

« La clef de l'église signifie le pouvoir de l'église de juger et de décider, d'après la Parole de Dieu.

« La Parole de Dieu est donc la véritable clef. A celui qui croit à la Parole, le royaume des cieux est ouvert, et à celui qui n'y croit pas, il est fermé. Quiconque donc possède vraiment la Parole de Dieu a la puissance des clefs. Toutes les autres clefs, tous les décrets des conciles et des papes, et toutes les règles des moines n'ont aucune valeur.

» Dieu n'a institué aucun autre sacerdoce que celui de Melchisédec et d'Aaron et le sacerdoce chrétien.

» Depuis que le sacerdoce de la loi est aboli, Christ est le seul, immortel et éternel sacrificateur, et il n'a pas besoin de successeurs humains. Ni l'évêque de Rome, ni qui que ce soit

au monde, n'est son représentant ici-bas. Mais tous les chrétiens sont et ont été, depuis le commencement de l'église, participants de son sacerdoce.

» Le sacerdoce des prêtres et de tous ceux qui sont tonsurés n'est rien moins qu'un sacerdoce, car il ne peut être établi par la Parole de Dieu.

» Tous les croyants, hommes et femmes, sont prêtres.

» Les seuls serviteurs de l'église sont les évêques ou anciens et les diacres. Leur charge consiste principalement dans l'enseignement de la Parole de Dieu.

» Le maintien de la discipline et l'administration de l'église, aussi bien que le choix des évêques, appartiennent à la communauté.

» La vocation des serviteurs de l'église est de deux natures : une vocation intérieure par l'Esprit de Dieu, et une vocation extérieure d'après les formes prescrites par les ordonnances. Tous les hommes peuvent posséder cette vocation extérieure ; la vocation intérieure n'appartient qu'à ceux auxquels Dieu l'a accordée.

» Le mariage est permis et honorable pour tous, même pour les nonnes et les moines.

» Dieu ne peut être honoré et adoré que dans

la foi et par les œuvres qui découlent de la foi. Tout autre service d'invention humaine est l'œuvre de l'Antichrist. Celui-là seul sert Dieu véritablement qui l'honore d'après sa Parole. »

Ces thèses, qui revendiquaient si énergiquement pour la Parole de Dieu la place d'honneur dans le culte des fidèles, furent affichées aux portes des églises, et ainsi portées à la connaissance des amis et des ennemis de la Réforme. Des attroupements de bourgeois se formèrent autour de ces affiches. Un véritable synode populaire se tint sur les places publiques, chacun discutant en toute liberté les propositions de Lambert. La colère des papistes amusait fort les bourgeois enclins à la Réforme; ils jouaient même d'assez mauvais tours aux défenseurs de Rome.

Un jeune prêtre, entre autres, nouvellement consacré, que l'évêque, le jour de son ordination, avait élevé pour la science au-dessus de saint Paul et égalé à la Vierge pour la chasteté, Boniface Dornemann, se trouvant de trop petite taille pour atteindre au placard de Lambert, avait emprunté un escabeau et, entouré d'un nombreux auditoire, s'était mis à lire les thèses à haute voix. Comme il ajoutait après chacune : « Je n'attaquerai pas cela, » un bourgeois, romain fanatique, ou tout aussi fanatique

réformé, on l'ignore, fatigué, irrité de ces répétitions continuelles, s'écria : « Ote-toi de là, mauvais drôle, qui ne sais pas trouver un mot à répondre ! » Puis, donnant brutalement un coup de pied à l'escabeau, il fit tomber le malheureux clerc tout à plat dans la boue. (1)

Le dimanche 26 octobre 1526 avait été fixé par le landgrave pour la discussion publique des thèses de Lambert.

Le matin de ce jour là, à sept heures, prélats et abbés, prêtres et comtes, chevaliers et députés des villes, invités et non invités, citadins et paysans, se pressèrent, dans la nef de l'église principale de Homberg. Bientôt le prince lui-même parut entouré de ses conseillers. On remarquait à leur tête, Jean Feige,

(1) Cæterum cum statura hominis hujusmodi esset ut inter Pygmœos internosci difficulter posset, scabellum sibi dari postulat, eoque conscenso cœpit propositiones templi valvis affixas legere. Itaque cum primam, secundam, tertiam, quartam ac denique plures ordine legisset, lectaque una aliqua perpetuo adderet : « *Hanc equidem haud impugnaverim* » : et idem : « *illam ne quidem attigerim* , » ac sic deinceps, quidam civis qui propter illum stabat atque hæc audiebat, ira stomachoque cœpit exardescere atque adeo hanc in rationem Bonifacium nostrum affari : « Apagesis nebulo ! qui quod impugnes infirmesque invenire haud possis ! » hisque dictis, scabellum ei mox subtrahit ut miser ille præceps in lutum ageretur. (Othonis Melandri Jocorum atque seriorum centuriæ aliquot, cité par J. W. Baum, op. cit. p. 117.– *Merle d'Aubigné, Histoire de la Réformation*, tome IV., p. 28.

homme habile et sage, le bras droit du landgrave dans les affaires de l'État, et dont le cœur était ouvert à l'Évangile. Lambert le suivait.

Lorsque chacun eut pris place et que le silence se fut rétabli dans cette foule émue, Jean Feige ouvrit la discussion au nom du prince, et déclara que sa volonté était d'établir dans son pays l'enseignement du pur Évangile, de manière à pouvoir en rendre compte à Dieu et à l'empereur; qu'il lui avait paru que le moyen le plus direct pour atteindre ce but était d'appeler tous les prêtres de ses états, à discuter, d'après les Écritures, les thèses que l'honorable François Lambert avait affichées aux portes des églises; que liberté était donnée à chacun de présenter ses objections, soit en latin, soit en allemand, afin d'éviter toute plainte dans l'avenir; que toute sécurité était accordée aux opposants pourvu qu'ils se servissent de paroles modestes, exemptes d'injures et d'amertume.

Après cet exposé Lambert se leva, et dans un discours qui dura jusqu'à midi, il établit par la Parole de Dieu, les thèses qu'il avait affichées.

A l'ouverture de la seconde séance, Adam Kraft, le chapelain du landgrave, lut et expliqua les thèses en langue allemande. « Que celui qui a quelque chose à leur opposer se lève, »

ajouta-t-il. Il se fit un long silence, pendant lequel les yeux des assistants demeurèrent attachés sur les champions du pape. Seul, le frère gardien des franciscains de Marbourg, Nicolas Ferber, se leva pour répondre aux affirmations de Lambert. Mais comme l'heure était avancée, la discussion fut renvoyée au lendemain.

Le lundi de grand matin, l'assemblée s'étant reformée, Lambert invita son adversaire à le réfuter par la Parole de Dieu et à le faire librement et sans crainte. Le gardien des franciscains répondit à cette invitation en contestant au landgrave le droit de réunir un synode; puis, ouvrant un manuscrit, il discourut, pendant plus de deux heures, avec tant d'incohérence que l'assemblée éclata en moqueries. Le chancelier rappela alors à Ferber que les saints canons invitaient les autorités à veiller sur les abus et les superstitions qui pouvaient se glisser dans l'église, et que si le landgrave avait réuni cette assemblée, c'était afin d'empêcher toute violence. Le gardien ne sut opposer que des injures à ces paroles pleines de sagesse. Il déclara que Lambert était un moine fugitif et que les intérêts de la religion ne pouvaient être débattus devant des hérétiques; puis, s'en prenant à la personne même du landgrave, il l'accusa de pousser à la réforme pour pouvoir s'emparer des biens des couvents. Philippe re-

leva avec calme ces attaques passionnées de Ferber et l'invita de nouveau à combattre les thèses de Lambert par des arguments tirés de la Parole de Dieu.

Contraint de répondre enfin à son adversaire, Nicolas Ferber demanda l'autorisation de lire quelques thèses, « ajoutant qu'il était prêt à se laisser hâcher en morceaux s'il ne pouvait les soutenir. » Ces thèses étaient la glorification du papisme, de la doctrine de la messe, et de l'enseignement des saints canons, accompagnée d'insultes à l'adresse des luthériens menteurs. Quoique cette réfutation violente ne procédât point des Écritures, le landgrave maintint la parole à Ferber, afin qu'on ne pût point dire que le moine n'avait pas eu une pleine liberté de se défendre.

Lorsque le gardien des franciscains se fut assis, Lambert reprit la parole, et donna essor à toute son impétuosité. « Je prétends, dit-il à Ferber, que tu t'es appuyé, pour me répondre, uniquement sur les opinions des hommes. Tu m'accuses d'avoir rejeté le capuchon du moine. Je ne nie pas l'avoir fait, bien persuadé qu'en agissant ainsi, j'ai obéi à Dieu. C'est lui qui m'a arraché à l'esclavage d'hommes qui voulaient me forcer de vivre contrairement à sa Parole ; c'est Lui qui m'a tiré du milieu des Minorites qui n'observent pas un iota de la rè-

gle de leur ordre. Je suis certain, et je veux mourir si quelqu'un me prouve le contraire par la Parole de Dieu, que vivre de la vie du cloître c'est renier la foi chrétienne. Quiconque veut revenir à la véritable église et à la communion des saints doit renoncer au cloître. Je me glorifie donc et je rends grâce à Dieu de ce qu'il m'a tiré de la communauté des méchants, au milieu de laquelle je vivais d'une manière irréprochable selon le monde, mais en agissant souvent en opposition aux ordres de Dieu et de la conscience. Combien ma tristesse était grande avant que je connusse la vérité !

« Je reconnais que Jésus est Dieu et homme, j'affirme que le Christ est le fils unique de Dieu, comme je l'ai enseigné dans mes écrits; mais toi, tu ne crois ni au Christ, ni à ses paroles, tu es son ennemi. Contrairement à la règle à laquelle tu appartiens, tu foules aux pieds le Seigneur et son Évangile, Paul et les prophètes, et tout ce que tu as dit ici est en contradiction absolue avec les saints enseignements. Te voilà donc abattu, malheureux ! que Dieu aie pitié de toi, qu'il t'éclaire, car toi et les tiens vous êtes des aveugles qui avez renié le Christ. »

« Mais qu'ai-je besoin de réfuter encore tes erreurs ? mieux vaut enseigner la Parole de

Dieu. Pour toi, fais ce que bon te semble, écris, publie tout ce que tu voudras, rassemble tous les moines des quatre vents, avancez-vous montés qui sur des chariots, qui sur des chevaux ; et moi, un pauvre pécheur, moi un enfant de Christ, moi la brebis de sa pâture, plein de confiance dans mon Sauveur, je combattrai contre vous tous, seul avec la fronde de David ! »

Les discussions de la matinée furent closes sur ces paroles, dont Lambert se reprocha plus tard la vivacité.

Pendant le repas du milieu du jour, Lambert reçut une lettre, probablement du landgrave, qui l'invitait, au nom de l'assemblée, à mettre le gardien en demeure de rétracter son discours. A la reprise de la séance, il invita donc Ferber à retirer ses paroles, « afin d'édifier l'église qu'il avait offensée. Celui-ci refusa, et se tournant vers le landgrave, il le conjura, par le sang et la mort du Christ, de ne pas le contraindre à répondre et à agir contre sa conscience. Pressé de plus en plus par Lambert, puis par le chancelier, puis par le prince lui-même de développer ses thèses, il s'assit déclarant qu'il ne voulait pas discuter, et répétant sans cesse : « Ce n'est pas ici le lieu de répondre. » Une scène tragi-comique menaça

de mettre fin à la dispute. Lambert s'étant écrié dans son impatience : « Qu'on *chasse* cette bête du pays! » le gardien comprit : « Qu'on *tue* cette bête, » et se jeta épouvanté aux pieds du landgrave. Le prince lui expliqua sa méprise et le rassura.

Après avoir encore par trois fois conjuré ses adversaires de prendre la parole, le Réformateur joignit les mains et s'écria avec Zacharie : « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple! »

Le troisième jour du synode on vit, contre toute attente, se lever un nouveau défenseur du papisme. C'était un vieillard, Jean Sperber, curé à Waldau, près de Cassel. Il chercha à prouver la doctrine de la médiation de la Vierge Marie, mais Lambert le réfuta avec tant de force, que sa défaite fut un nouveau triomphe pour la cause évangélique.

Ainsi se termina la dispute de Homberg, dont les conséquences furent grandes pour la Hesse. Le gardien des franciscains se retira à Cologne, où il publia les thèses qu'il avait lues devant le synode (1). Lambert répondit à cet

(1) Voici le tableau qu'il retrace de l'éloquence de son impétueux adversaire :

« Homo insigniter impudens, audax, arrogans, potens non quidem insignis portentis et sana doctrina, sed ut bestia illa pardali in revelatione Johannis, os suum erigens, magna

écrit par la publication de ses propres thèses et d'un récit du débat.

Le 2 janvier 1527, le landgrave convoqua un second synode à Marbourg, où le prieur du couvent des franciscains prit sans succès la place abandonnée par Ferber. Le papisme était donc vaincu dans la Hesse, et l'on pouvait désormais procéder légalement à la réforme de l'église et à l'introduction du culte évangélique.

loquens, impia et blasphema lingua Deum, tabernaculnm ejus, sanctosque universos invadens, tentans, aggrediens, uti robustus quispiam gigas, Goliadus armatus, non Dei armaturâ sed Satanæ squamis, hasta, Clypeo, ut quamvis fide fragus semelque atque bis fuerit profugusque cum Cain, Chamque in terra, multi cœperint admirari, non quidem ut Christi præconem, sed ut lerneum quoddam monstrum quod non jam monachus neque cucullio, neque sacerdos Christi, sed larvatum prorsum ac prodigiosum quoddam animal sit facturum, ex cujus ore fulgura audies impietatum, coruscationes maledictorum, tonitrua blasphemiarum, etc., etc. »

CHAPITRE III.

LES ORDONNANCES DE RÉFORME DE HOMBERG. — CARACTÈRE ET ANALYSE DE CES ORDONNANCES. — CONSTITUTION DE L'ÉGLISE. — DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE — SENTIMENT DE LUTHER SUR LES ORDONNANCES DE HOMBERG. — ELLES NE FURENT JAMAIS ENTIÈREMENT EXÉCUTÉES.

Aussitôt après la clôture de la dispute de Homberg, le landgrave et ses conseillers chargèrent des hommes pieux de constituer les églises de la Hesse, conformément à la Parole de Dieu. Après trois jours d'un travail assidu, la nouvelle constitution ecclésiastique, généralement connue sous le nom d'Ordonnances de réforme de Homberg, fut publiée au nom du Synode, et présentée comme constitution modèle aux autres églises de la chrétienté. Il est probable que Lambert en fut le principal auteur. Du moins elles reproduisent, d'une manière souvent littérale, les principes et les idées exposés par lui dans ses écrits antérieurs et dans les thèses qu'il soutint en opposition à Nicolas Ferber.

Conformément aux principes émis dans les Ordonnances sur l'autonomie de l'église, elles

furent promulguées, au nom du Synode lui-même.

Nous en donnerons ici, vu l'intérêt qu'elles présentent et le jour qu'elles jettent sur les opinions ecclésiastiques de Lambert, une rapide analyse. On verra quel était le besoin de cet homme de Dieu, à l'esprit pratique et éminemment français, de rendre de plus en plus à l'église son caractère saintement évangélique. Cet écrit est l'un des monuments les plus édifiants de l'époque de la Réforme. (1)

(1) Voici les titres des trente-quatre chapitres dont se composent les Ordonnances ecclésiastiques :

I. De cultu Dei vero. — II. De Ecclesiarum regimine. — III. De eucharistia, vel cœna dominica. — IV. Non reservandam in armariis eucharistiam, nec per plateas, etiam infirmorum occasione, circumferandam. — V. De oratione, lectione, et canticis tam matutinis quam vespertinis. — VI. De confessione. — VII. De jejuniis. — VIII. De festis et commemorationibus. — IX. Exterminandum imaginum et idolorum cultum. — X. De superstitiosis benedictionibus. — XI. De baptismo. — XII. De infirmorum visitatione. — XIII. De ritu sepeliendi. — XIV. De sacro conjugio. — XV. De conventibus hebdomariis et qui in eos admittendi. — XVI. De excommunicatione. — XVII. De absolutione resipiscentium. — XVIII. De anniversaria Synodo. — XIX. De electionibus et depositionibus tam electorum Synodi quam visitatorum quæ infra tempus Synodi fiunt. — XX. Qua ratione procedendum in electionibus. — XXI. De ordinatione ministrorum ecclesiæ per orationem et manuum impositionem. — XXII. De visitatoribus earumque ministerio. — XXIII. De Episcoporum electione, ordinatione, provisione et aliis quæ ad eos spectant. — XXIV. De Episcoporum diaconis. — XXV. De diaconis Ecclesiarum et pauperum provisione. — XXVI. De non ambiendo primatu et de ordine

Tout pouvoir, d'après les Ordonnances de Homberg, réside dans l'assemblée hebdomadaire de tous les membres majeurs de la communauté. Les femmes peuvent assister à ses délibérations, mais sont privées du droit de vote. C'est l'assemblée de paroisse qui nomme les évêques, exerce la discipline et prononce sur les questions qui intéressent son administration. Au-dessus des assemblées est le Synode général, qui se réunit chaque année à Marbourg, le troisième dimanche après Pâques. Il se compose de tous les évêques et des délégués laïques des églises particulières, chargés de faire entendre leurs vœux ou leurs plaintes sur les évêques et les visiteurs. Le prince et les nobles pieux possèdent le droit de vote. Au Synode seul appartient de prononcer sur les affaires générales de l'église ; seul il peut publier des ordonnances ecclésiastiques. Pour

ministrorum Ecclesiæ et quod faciles omnes in Domino sint. — XXVII. De otiosis deque vagis et falsis fratribus. — XXVIII. De peregrinis et exulibus fratribus. — XXIX. De universali studio Marpurgensi. — XXX. De scholis puerorum. — XXXI. De scholis puellarum. — XXXII. De studiosis pauperibus. — XXXIII. De beneficiatis. — XXXIV. De claustris et monachis. (Reformatio Ecclesiarum Hassiæ juxta certissimam sermonum Dei regulam ordinata in venerabili Synodo per clementissimum Hessor. Principem Philippum. Anno 1526, die 20 octobris, Hombergi celebrata, cui ipsemet Princeps Illustriss. Interfuit, dans les Monumenta Hassiaca, de Schminken, t. II., p. 586–656.)

faciliter la marche des affaires, le Synode choisit dans son sein une commission exécutive composée de treize membres. Les séances de cette commission sont secrètes ; toutefois, le prince et les nobles pieux peuvent être autorisés à y assister. Dans l'intervalle des sessions, elle prononce sur les affaires pressantes et met à exécution les décisions du Synode. La commision exécutive doit écouter les plaintes contre les pasteurs, provoquer des enquêtes et éventuellement déposer ou excommunier les évêques. Pendant la session synodale, deux prédications publiques ont lieu chaque jour, faites par des membres du Synode désignés par la commission des treize.

La surveillance directe des évêques et des congrégations est remise à trois visiteurs. Ils doivent inspecter chaque année les églises, prononcer sur la conduite des ecclésiastiques choisis par elles, consacrer et installer dans leurs fonctions ceux qu'ils approuvent, déposer ceux qu'ils jugent indignes.

Les visiteurs sont nommés par le Synode et défrayés par les églises. Défense est faite aux pasteurs de leur donner l'hospitalité.

Il y a deux sortes de fonctionnaires de l'église : les pasteurs ou évêques (episcopi) ; les diacres, aides de l'évêque (diaconi ou adjutores episcoporum), ou distributeurs d'aumônes (dia-

coni ecclesiarum). Les pasteurs sont choisis par la communauté et confirmés par les visiteurs, par la commission synodale ou par le Synode lui-même. Ils président l'assemblée d'église. Chaque église entretient à ses frais son pasteur. Elle doit lui fournir un salaire suffisant pour qu'il puisse élever honorablement sa famille et exercer l'hospitalité. Il n'y a pas de sinécures. Tout homme pieux et versé dans la connaissance des saintes lettres, de quelque rang ou état qu'il soit, quelles qu'aient été ses occupations antérieures, peut être nommé évêque. Car quiconque désire enseigner, le fait ensuite d'un appel intérieur de l'Esprit, si toutefois il n'a en vue que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Tout pasteur qui, en temps de peste ou de danger, abandonne son troupeau, doit être déposé.

Les ministres de l'église, évêques ou diacres, les visiteurs, les membres de la commission synodale, reçoivent, à leur entrée en fonctions, l'imposition des mains devant l'assemblée. Les laïques prennent une part active à la consécration.

La *discipline* est exercée en première instance par la communauté. Afin que les seuls croyants y prennent part, l'évêque doit réclamer des assistants la résolution de renoncer à leurs péchés et de maintenir la discipline en com-

mençant par se l'appliquer à eux-mêmes. Quiconque viole cet engagement par sa conduite, doit être excommunié, c'est-à-dire banni de l'assemblée d'église, retranché de la cène et exclu du service divin. Afin de donner à chacun l'occasion de faire pénitence, chaque nouvelle assemblée doit être annoncée quinze jours à l'avance par l'évêque. Dans l'intervalle, celui-ci devra visiter et exhorter les pénitents le plus souvent possible. L'excommunication ne doit pas être, comme dans l'église romaine, un instrument de vengeance, mais de relèvement. Aussi n'est-elle pas remise aux mains d'un seul, mais confiée à l'assemblée. Le membre de l'église doit d'autant plus volontiers se soumettre à ses effets, qu'elle est prescrite par la Parole de Dieu. On doit procéder, pour l'exécuter, d'après les indications fournies dans Matth. chap. XVIII. L'évêque n'est pas soustrait au blâme et aux exhortations de l'assemblée. Lorsqu'il est question de lui, il doit laisser liberté à l'église, et confier la présidence à l'un des anciens. Lorsqu'il s'agit de scandales publics, l'excommunication doit être publiquement prononcée. Les membres de la communauté devront renoncer à tout rapport *chrétien* avec les excommuniés. Lorsqu'un excommunié demande à être relevé de sa peine, il doit faire une confession publique de son

péché. L'évêque prononce, au nom de l'assemblée, la réintégration du pénitent ; cette réintégration a lieu d'après un formulaire arrêté. Le frère qui montrerait du mépris à un pénitent rentré en grâce, serait lui-même excommunié.

Les assemblées d'église doivent être closes par ces paroles que prononcera l'évêque : « Qu'il soit banni du milieu de nous celui qui renie le Christ et sa Parole; mais que sa paix, sa miséricorde et sa vérité demeurent sur tous ceux qui l'invoquent. » Toute l'assemblée répondra : Amen.

Le Synode (ou la commission synodale), constitue une seconde instance. Il proclame les noms de ceux qui ont été excommuniés ou réintégrés par lui. Du reste, les églises ont le droit de réconcilier les excommuniés du Synode; il suffit pour cela qu'elles fassent part de leur vœu aux églises voisines et à la ville synodale (Marbourg).

Les derniers chapitres des Ordonnances ecclésiastique renferment des directions plus détaillées, sur les devoirs des serviteurs de l'église, sur la conduite à tenir envers les faux frères et les indigents, sur l'organisation d'écoles pour garçons et pour filles, etc. Ils prévoient aussi la fondation d'une université à

Marbourg et d'un séminaire pour recueillir les étudiants pauvres.

« On trouvera sans doute, dit l'historien de la Réforme (1), que cette première constitution évangélique alla, dans quelques points, jusqu'aux extrêmes de la démocratie ecclésiastique.... Ce n'en est pas moins une œuvre remarquable. Des docteurs romains ont reproché à la réformation de faire de l'église quelque chose de trop intérieur. En effet, la réformation et la papauté reconnaissent deux éléments dans l'église, l'un intérieur, l'autre extérieur ; mais, tandis que la papauté donne la primauté à celui-ci, la réformation la donne à celui-là. Cependant, si l'on reproche à la réformation de n'avoir qu'une église du dedans, et de ne point créer une église du dehors, la constitution remarquable dont nous venons de présenter quelques traits nous dispensera de répondre. »

Quelque louange que nous soyons disposé à donner à la constitution de Homberg, il faut cependant reconnaître qu'elle était, en fait, à peu près impraticable. L'autorité donnée au peuple chrétien supposait des membres de l'église éclairés, pieux, vivants, dévoués aux intérêts du règne de Dieu ; des ministres tout

(1) Merle d'Aubigné. *Hist. de la Réformation,* tome IV, p. 33.

formés et capables de conduire les églises dans la voie nouvelle qui leur était tracée ; une communauté visible en un mot, bien rapprochée de la communauté idéale dont nous trouvons le type dans les Écritures. Or, qu'était le peuple auquel une si haute mission était confiée? Un peuple de paysans ignorants, de bourgeois obstinés, qui ne voulaient pas même entretenir leurs ministres. En 1523, Luther lui-même avait professé quelques-unes des doctrines énoncées par la constitution de Homberg sur le ministère ecclésiastique. Il avait fait appel au peuple seul pour constituer le ministère ; mais, en le faisant, il subissait une nécessité du temps. « Si vous n'avez pas d'autre moyen de vous procurer des pasteurs que de prendre le premier prêtre vagabond, écrivait alors Luther aux calixtins de Bohème, passez-vous-en plutôt ; et que chaque père de famille lise l'Évangile dans sa maison et baptise ses enfants, tout en soupirant après le sacrement de l'autel, comme les Juifs de Babylone après Jérusalem. La consécration du pape fait des prêtres non de Dieu, mais du diable, des diseurs de messe, des machines à confesse, ordonnés pour fouler aux pieds Jésus-Christ, anéantir son sacrifice et vendre au monde, sous son nom, des holocaustes inventés. On naît prêtre, non par la naissance de la

chair, mais par la naissance de l'Esprit, et l'on ne devient ministre que par élection et par vocation ; or, voici comment cela doit s'opérer : D'abord, cherchez Dieu par la prière ; puis, vous étant réunis avec tous ceux dont Dieu a touché le cœur, choisissez, au nom du Seigneur, celui ou ceux que vous aurez reconnus propres à ce ministère. Après cela, que les principaux parmi vous leur imposent les mains, et les recommandent au peuple et à l'église. » (1)

A l'époque où parut la constitution de Homberg, Luther s'était fort éloigné des principes qu'il professait dans la lettre que nous venons de citer. Repoussé par l'indifférence des masses pour l'Évangile, il s'était tourné vers les princes qui le soutenaient de tout leur pouvoir dans sa lutte contre Rome ; il les admit comme représentants du peuple, et dès lors, l'influence de l'état pesa d'un grand poids dans l'administration de l'église. Aussi, dans une lettre qu'il adressait au landgrave, en janvier 1527, combat-il avec énergie la constitution rédigée sous l'influence de Lambert. Il s'élève contre sa fausse idéalité, il lui reproche de méconnaître les besoins du temps et de rompre trop brusquement avec la tradition historique. Ces Or-

(1) Luther, *Opera*, p. 363 et suiv.

donnances ne furent jamais exécutées dans leurs parties essentielles. On substitua plus tard six surintendants à vie aux visiteurs annuels (qui, selon l'institution primitive, nous le rappelons, pouvaient être de simples membres de l'église,) et les empiétements soit de ces surintendants, soit de l'état, paralysèrent peu à peu l'activité et l'indépendance des églises de la Hesse. (1)

(1) Merle d'Aubigné, t. IV., p. 33.

CHAPITRE IV.

L'UNIVERSITÉ DE MARBOURG. — LAMBERT EST NOMMÉ PROFESSEUR. — DIFFICULTÉS DE SA POSITION. — FRANCE ET ALLEMAGNE. — LE COLLOQUE DE MARBOURG. — OPINIONS DE LAMBERT SUR LA SAINTE CÈNE. — PATRICK HAMILTON, LE MARTYR ÉCOSSAIS. — LETTRE DE LAMBERT A BUCER. — LA « SUEUR ANGLAISE. » — MORT DE LAMBERT.

Il ne suffit pas au landgrave de Hesse d'avoir décidé dans ses conseils la réforme de ses états ; il comprit qu'une église nouvelle avait besoin, pour prospérer, d'hommes nouveaux, nourris de son esprit et formés, sous une discipline spéciale, à l'œuvre délicate du ministère évangélique. Créer des écoles et, en particulier, jeter les bases d'une université protestante fut l'un de ses premiers soins.

La Réforme du XVI^e^ siècle a couvert l'Allemagne d'écoles savantes. A l'encontre de l'épiscopale Angleterre, les princes d'outre-Rhin, dirigés par de sages conseillers, sentirent l'importance de facultés théologiques fortement organisées, où les futurs serviteurs de l'église apprissent à connaître, avec les vérités qui sauvent, les erreurs du catholicisme qu'ils étaient appelés à combattre. C'est pour avoir méconnu

cette nécessité que l'Angleterre se voit aujourd'hui en proie au puséysme, tandis que l'Allemagne offre le spectacle d'une nation debout en face des prétentions ultramontaines.

L'électeur de Saxe avait fondé l'université de Wittemberg; Philippe le Magnanime créa celle de Marbourg, qui s'ouvrit le 30 mai 1527, avec cent-quatre étudiants. Il fut décidé qu'on en bannirait tout ce qui pourrait faire obstacle à l'avancement du règne de Dieu, et que les saintes Écritures y seraient purement et clairement expliquées. La science du droit devait y être enseignée, à l'exclusion du droit canon (cautelœ impiœ) ainsi que la médecine, les arts libéraux et les langues. Le chancelier Feige et Balthasar Schrautenbach concoururent activement à l'organisation de cette nouvelle institution.

Lambert, qui résidait depuis quelque temps à Cassel, où il habitait l'ancien couvent des carmélites, fut nommé professeur de théologie exégétique. Interpréter les saints Livres avait été dès longtemps son occupation favorite; aussi accepta-t-il avec empressement l'appel que lui adressait le landgrave. Jusque-là il n'avait enseigné qu'en qualité de professeur privé; aujourd'hui il entrait dans la carrière pour laquelle le désignaient ses dons et sa

foi (1). Philippe pourvut généreusement à ses besoins matériels et à ceux de sa famille.

Tout semblait donc sourire à Lambert, et un avenir de paix et d'études sérieuses s'ouvrir devant ses pas ; mais à Marbourg, pas plus qu'à Wittemberg et à Strasbourg, il ne trouva le repos.

Au XVI^e^ siècle comme aujourd'hui, une sorte d'incompatibilité d'humeur régnait entre les allemands et les français. Le caractère de Lambert, sa bouillante ardeur, sa volubilité, déplaisaient à ses collègues dans le professorat; sa vanité lui attirait aussi de dures moqueries, et son hostilité apparente pour la science appelait sur sa tête des haines vivaces (2). Aussi les épigrammes pleuvaient-elles sur l'infortuné français. Hermann Buschius, le célèbre humaniste, qui était son collègue, l'appelait les trois M. « *Manducet, mendicet et mentiatur* » disait-il. Il mange, il ment et il mendie. On prétendait qu'il ne se rendait si souvent à Francfort que pour bien manger, pour récla-

(1) Il semble cependant résulter d'une épigramme du poëte hessois Euricius Cordus, que ses leçons étaient peu fréquentées. Il dit de Lambert :

« Nil si quidem minus es, quam gallicus ogmius ille.
Cujus tam vacuam cernimus esse scholam. »

(2) « Non reor exosum linguas contemnere Gallum.
Quas idem plures ore habet ipse suo. »

mer de l'argent de ses libraires et pour se laisser conter par des étrangers, surtout par des français, des histoires qu'il allait ensuite colporter ailleurs.

A ces causes secondaires de tristesse s'en ajoutaient de plus graves. Après s'être mis avec zèle à la rédaction des Ordonnances de Homberg, Lambert aurait désiré qu'elles fussent promptement éxécutées ; or, l'œuvre de rénovation n'avançait qu'avec lenteur, et l'établissement d'une discipline sérieuse dans l'église rencontrait d'insurmontables obstacles. Il voyait, en outre, avec douleur, le repas d'amour établi par le Christ devenir l'occasion de luttes amères et déchirer l'église en fractions hostiles.

« Quand, s'écriait-il dans une lettre circulaire sur la sainte Cène, quand aurons-nous le bonheur de voir nos églises réellement organisées selon le commandement du Christ? Nous avons beaucoup renversé, qu'avons-nous rebâti ? Le pape de Rome et ses cardinaux gisent presque à terre, les cloîtres ont été fermés, les cérémonies contraires à la Parole de Dieu ont été abolies, c'est bien, mais ce n'est pas assez ! Où la sainte Cène est-elle chrétiennement célébrée? Dans quelle église trouve-t-on respectée cette discipline si indispensable que quelques-uns repoussent, malgré les déclarations les plus formelles des Écritures, comme une insuppor-

table tyrannie? Au lieu d'une communauté volontaire des biens, qui apporterait au pauvre le superflu du riche, il faut instituer des caisses de secours, preuve, hélas ! manifeste, que l'amour s'est refroidi ! Qui donc préside à la direction des églises ? Combien dont on peut dire qu'ils cherchent leur propre intérêt et non celui de Jésus-Christ et de ses troupeaux ! Le prince (le landgrave de Hesse) a publié de bonnes ordonnances, mais qui les exécute ? Comme nous sommes loin encore des préceptes de Jésus-Christ et de ses apôtres ! Combien qui se disent enfants de Dieu et qui sont des enfants du monde par leurs mauvaises mœurs, leurs tromperies, leurs convoitises, leur insatiable avarice, leur gourmandise, leur luxure, leur ivrognerie !.... C'est pourquoi, levons-nous ! Soyons fermes, combattons, semblables à une muraille d'airain, pour la sainte maison du Dieu Très-Haut et pour sa sainte Cité ! Relevons ses décombres à force de prières et de veilles ; édifions ce qui est encore à édifier, afin que nous ne soyons pas un objet de risée pour ceux du dehors. Rien n'est fait, si nous ne progressons. Maudit soit celui qui agit lâchement dans l'œuvre du Seigneur ! »

Lambert salua avec joie le projet du landgrave, de réunir à Marbourg les représentants des diverses églises en un colloque fraternel.

Le 2 octobre 1529, on vit successivement arriver dans la ville universitaire, Luther, Zwingle, Mélanchton, Œcolampade. On discuta pendant trois jours la question de la Cène. L'entrevue, on le sait, n'aboutit à aucun résultat positif. Mais on s'était rencontré, les diverses tendances avaient fait valoir leurs arguments ; plusieurs, jusque-là indécis, furent éclairés ou fortifiés dans leur foi. Lambert en particulier, qui était demeuré partagé entre la doctrine de Luther et celle de Zwingle, tout en penchant plutôt du côté de Luther, (1) se rangea depuis lors du côté du réformateur zuricois (2). « Légéreté gauloise ! » s'écria-t-on, à Wittemberg. Il y avait plus que cela. C'était une conscience

(1) Gerhard Noviomagus, professeur de théologie, racontait dans une lettre latine inédite, à un ami de Lambert, l'anecdocte suivante, sur le changement d'opinion de ce dernier : « Tu connais aussi François Lambert d'Avignon, cet homme d'une piété si élevée, cet interprète si habile des saintes Écritures. Comme il assistait à la diète des princes, réunie à Spire, sur l'ordre du puissant roi Ferdinand, il reçut la visite d'un savant jeune homme. Avant que celui-ci lui eût dit le motif de sa visite, il s'écria : Si tu es venu pour parler avec moi sur la question de la Cène, va-t-en, je te prie, et ne me donne pas de la peine, car j'ai des vues arrêtées, très-arrêtées sur ce point. Mais il résulte de ses rétractations, clair comme le jour, pour tout le monde, que ce cygne chanta avec une grande douceur un air bien différent sur son lit de mort. »

(2) « Lambertus in Hessis et multi alii palam nobiscum sentiunt, Landgravius quoque ipse, cum Cancellario. »
(Lettre d'Œcolampade à Zwingle, 12 février 1530).

droite qui avait été éclairée (1). On en jugera par la lettre suivante qu'il adressa de son lit de mort à l'un de ses amis de Strasbourg (2) :

« Je veux, lui écrit-il, que le monde entier sache que je suis arrivé à une opinion tout-à-fait opposée (à celle de Luther) sur le repas de la Cène.

« Lorsque je parus au colloque de Marbourg, j'y vins avec la ferme résolution de ne pas me préoccuper de la personne de celui qui parlerait, mais des raisons qui seraient données ; de ne pas me décider d'après mes sympathies, mais de frapper dans la main de celui dont les opinions seraient le plus d'accord avec les en-

(1) En 1525, Lambert s'exprimait en ces termes dans son commentaire sur saint Luc, imprimé à Strasbourg : « Observa, quod Dominus accipiens panem et calicem aït : Hoc est, etc. ut scias, quod quisquis hæc ex fide manducat et bibit, et corporis et sanguinis Christi particeps fit. Nam carnem ejus verum *animæ* cibum manducat, et verum potum sanguinis ejus bibit. Sicut Joh. V. Dominus vult. Tametsi non dico eum externam manducationem et potationem de quibus hic agitur eodem. Cap. VI. Joh. a Domino juberi. Ergo non est transsubtantiatio, ut sophistæ volunt, sed verus panis et verum vinum manent, quæ fidelibus sunt manducationis corporis Christi et potationis sanguinis ejus signa certissima. »

(2) Cette lettre fut sans doute adressée à Nicolas Gerbel et parut sous le titre de : « De symbolo fœderis nunquam rumpendi quam communionem vocant Fr. L. Aven. Confessio. — Videbis, lector, utra partium in marpurgico Colloquio veritatis præsidio potentior fuerit. » Strasbourg, MDXXX.

seignements de la sainte Écriture. e voulai être comme une feuille blanche, sur laquelle rien n'a encore été écrit, laissant au doigt de Dieu le soin d'y tracer des caractères de vérité. Puisses-tu agir de même ! Arrière tous les hommes, arrière Luther lui-même, afin que nul obstacle ne s'oppose à ce que tu sois enseigné par Dieu seul !

« Mais pour en venir à la question, représente-toi, comme j'ai cherché à le faire pour moi-même, que tu eusses vécu au temps du Seigneur Jésus, que tes propres oreilles l'eussent entendu, que tu eusses recueilli de sa bouche ces paroles ineffables du chapitre VI de saint Jean, où il parle de manger sa chair et de boire son sang ; n'aurais-tu pas compris ces paroles dans un sens spirituel ? Ne dit-il pas lui-même : l'esprit, c'est-à-dire la jouissance spirituelle, procure la vie, mais la chair, la manducation matérielle, ne sert de rien ? Les paroles que je vous dis sont esprit et vie, c'est-à-dire spirituelles, et apportant la vie ! Il voulait par là, en entendant ses disciples se récrier, leur donner une intelligence plus claire de ses paroles, leur montrer que ce qu'il y avait d'excessif, de cruel dans son enseignement, (car quoi de plus horrible, quoi de plus repoussant que de manger de la chair humaine, que de boire du sang !) devait être

compris dans un sens spirituel. Tu n'auras, je pense, rien à objecter à cette interprétation.

« Si donc tu avais entendu le Seigneur continuer sur ce ton ses enseignements, t'en serais-tu offusqué ? Certainement non. Tu te serais souvenu, au contraire, d'autres discours sortis de sa bouche, rappelé qu'il se plaisait à parler en figures, et tu n'aurais pas eu besoin qu'on t'expliquât qu'il fallait entendre spirituellement ses paroles, pas plus que cela n'était nécessaire pour ses disciples. Aussi, quand vint ce repas de la Pâque, à la fin duquel il institua la sainte Cène, lorsqu'il nomma le pain son corps, et le vin son sang, ses disciples se souvinrent aussitôt qu'il aimait à user de figures, et ils comprirent que le repas qu'il instituait pour les croyants de tous les âges était un symbole. C'est parce qu'aucun doute n'entra dans leur esprit qu'ils ne lui firent aucune question sur sa signification, car ils savaient par son discours aux habitants de Capernaüm, que rien n'était plus loin de sa pensée que de vouloir leur faire manger de la chair humaine ou boire du sang. Le Juif le plus ignorant n'ignorait pas que l'agneau typique nommé *pascha*, n'était qu'un mémorial et un symbole de la Pâque. Aussi n'y avait-il pour eux rien de surprenant qu'il appelât les signes de son corps et de son sang, son corps et son

sang. Ils entendaient, du reste, qu'il les invitait à célébrer ce repas en mémoire de lui, comme ils avaient mangé jusque-là l'agneau pascal en souvenir du passage de l'ange de la mort qui avait épargné leurs demeures.

« Toi donc, mon ami, si tu avais été l'un des disciples immédiats du Sauveur, aurais-tu compris autrement cette cérémonie? Loin de moi la pensée que tu eusses pu l'entendre autrement. Tu es trop intelligent et trop perspicace pour que je puisse le supposer un instant. Tu aurais aussi cru qu'il s'agissait ici d'un mystère en esprit, et, avec les saints apôtres et tous les plus anciens docteurs dans les écrits desquels on ne saurait trouver un seul passage qui établisse leur foi à la présence matérielle de Christ, tu aurais vu, sous ce pain et sous ce vin, un signe et un type du Christ glorifié. Autrefois je croyais à toutes ces erreurs, mais mes yeux étaient alors fermés, en sorte qu'ils ne pouvaient voir la vérité.

« ..... S'il arrivait toutefois, que malgré ces raisons convaincantes, tu crusses à la présence réelle de Christ dans la Cène, je ne te haïrais pas pour cela, mais je te considérerais comme un frère, parce que je crois que si tu penses ainsi, tu obéis à ta conscience ; nous voulons donc nous aimer l'un l'autre. Pour moi,

je ne saurais enseigner autrement, car la Parole de Dieu m'y contraint. »

Plus loin, répondant au reproche de légéreté dont nous avons parlé, Lambert s'écrie avec une grande noblesse et un extrême bon sens :

« Je ne me sens coupable d'aucune faute, aussi puis-je mépriser ces attaques. Quoi donc ! Paul serait un homme léger, pour avoir passé du pharisaïsme à Jésus-Christ ! Nous, protestants, nous serions des gens légers, pour avoir abandonné ces sectes erronées que l'on appelle les églises du pape ! Certes, si je n'avais écouté que mes infirmités corporelles, ma pauvreté et les dangers de la fuite, je fusse resté dans mon ancienne foi, mais ma conscience ne me l'a pas permis. Mieux vaut tout souffrir que de ne pas rendre à la Parole de Dieu l'honneur qui lui est dû. Que me serviraient toutes les commodités de l'existence, si j'étais dévoré par la maladie pestilentielle d'une conscience angoissée? C'est pourquoi, je préférerai toujours la paix de l'âme à tous les agréments de la vie terrestre. Ceux qui condamnent ma conversion, ne savent pas ce qu'ils condamnent. Peut-être qu'un jour leurs yeux s'ouvriront... Amen ! »

Quelque jugement qu'on puisse porter sur les opinions de Lambert, on doit néanmoins respecter sa franchise. Vrai type du hugueno

français, il ne connaît d'autre politique que la soumission à la Parole de Dieu et à sa conscience. En rompant avec Rome, il n'a voulu devenir le disciple ni de Luther, ni de Zwingle, ni de Strasbourg. Pourquoi changer de maître? Lambert s'est incliné devant les Écritures, il les a interrogées avec soin, et quand l'Esprit qui parle en elles lui a révélé la pensée du seul maître qu'il voulût servir, il l'a acceptée avec adoration. Le réformateur de la Hesse se montre ici vraiment protestant; il indique la voie qui seule conduit sûrement à Celui qui *est le chemin, la vérité et la vie.* Puisse son exemple rencontrer beaucoup d'imitateurs!

Au nombre des élèves qui suivirent à Marbourg l'enseignement de Lambert, se trouvait un jeune homme de vingt trois ans, loyal, intelligent, pieux, de noble et haute famille. C'était un écossais, neveu du comte d'Arrau, et parent rapproché du roi Jacques III, Patrick Hamilton. (1) Né en 1504 et destiné à entrer dans les ordres, il avait été fait, dès son enfance, abbé de Ferne. Mais déjà, en 1526, avant la ruption d'Henri VIII avec Rome, il avait reçu

(1) Son père, sir Patrick Hamilton de Kincavil, était fils de lord Hamilton qui avait épousé une sœur du roi Jacques III. Sa mère était fille de Jean, duc d'Albany, frère du même monarque.

d'une source inconnue quelque étincelle de la lumière évangélique. La franchise de son langage, la manière hardie dont il parlait de la corruption de l'église, avaient déjà éveillé les soupçons du clergé, lorsqu'il résolut de quitter l'Ecosse pour voyager sur le continent. Accompagné de trois amis, et attiré par la réputation de Luther, il se rendit à Wittemberg, où il suivit avec enthousiasme les leçons du réformateur et celles de Mélanchton. Ce fut sur leur recommandation qu'il se rendit à Marbourg, où il s'attacha étroitement à Lambert, qui lui-même trouvait un singulier plaisir dans ses relations avec le jeune étudiant. Patrick soutint avec éclat des thèses devant la faculté. C'est peut-être ce qui a fait dire à Théodore de Bèze, « qu'estant venu en Allemagne pour s'avancer en l'estude des bonnes lettres, profita tellement que, l'espace de quelques années, il fut professeur des langues et sciences libérales à Marpurg (1). » Affermi dans sa foi, et désireux de devenir, pour sa patrie, ce qu'était Luther pour l'Allemagne, Zwingle pour la Suisse, Hamilton résolut de retourner en Ecosse. En vain Lambert lui représenta les dangers auxquels il serait exposé; sa détermination était prise, et accompagné d'un seul

(1) *Théodore de Bèze* les vrais Pourtraits des hommes illustres, p. 209. *Crespin*, (p. 97) a commis la même erreur.

ami, il quitta Marbourg et rentra dans son pays (1) où, fort de ses convictions et des priviléges de sa haute naissance, il combattit le mérite des saints, nia le purgatoire, prêcha la justification gratuite par la foi, et montra en Jésus-Christ le seul « patron et avocat » du fidèle (2). Mandé devant le cardinal de Saint-André, David Beatoun, dont l'autorité était sans limites, par le fait de la minorité du roi, le rejeton du sang royal fut condamné à mort et livré aux flammes le 28 février 1528. Patrick se comporta devant ses juges avec fermeté et modestie ; sa douceur, sa patience, son courage en face du bûcher, firent de lui l'égal des premiers martyrs.

Avant de monter sur l'échafaud, il se dépouilla d'une partie de ses habits et dit à son serviteur qui ne l'avait jamais quitté : « Prends, ces vêtements ne me serviraient de rien dans les flammes, et ils te seront encore utiles. Je n'ai pas autre chose à te laisser, si ce n'est

(1) Lamberti Avenionensis Comment. In Apocalypsin, præfat. Anno 1528.

(2) Verum si quis vere pietatis addictus studio, Christus unicum patronum et advocatum confiteatur, exclusis divorum meritis ; si quis gratuitam fidei per Christum justificationem agnoscat, si purgatorium nesciat *(ob hos enim articulos exustus est Hameltonus)* hic neque aetas tuta est, nec generi parcit. (*Fox.* Rerum in ecclesia gestarum commentarii, pars prima, p. 122. Bâle 1529. — *Crespin,* martyrologe, p. 97.)

l'exemple de ma mort. Gardes-en, je te prie, le souvenir ; car si elle est pleine d'amertume quant à la chair, elle est l'entrée dans la vie éternelle, — cette vie que nul ne peut posséder, s'il renie Jésus-Christ, en présence de cette génération perverse. » Puis, Patrick s'écria : « Combien de temps encore, Seigneur ! l'obscurité couvrira-t-elle ce royaume ? Combien de temps encore supporteras-tu ces hommes tyranniques ? Seigneur, reçois mon esprit ! » (1) et il expira.

« Le meurtre d'Hamilton, a dit un historien moderne, fut vengé plus tard dans le sang du neveu et successeur de son bourreau ; et les flammes dans lesquelles il expira, embrasèrent dans le cours d'une génération toute l'Ecosse et consumèrent avec une fureur vengeresse, la superstition catholique, le pouvoir papal, et le clergé lui-même » (2). Patrick ne fut pas le Luther de son pays ; il eut la gloire d'en être le précurseur (3).

(1) Lambert, *ut supra.*

(2) *Pinkerton*, History of Scotland, II. ; dans *M'crie*, Life of John Knox, p. 33.

(3) Jean Johnston, qui a composé sur les martyrs écossais une série de courts poëmes, sous le titre de *De coronis martyrum in Scotia*, a consacré à Pat. Hamilton les vers suivants :

Patritius Hamiltonus.

E cœlo alluxit primam Germania lucem,

Lambert apprit avec douleur le supplice de son disciple bien-aimé. Il sut pourtant se réjouir de ce que l'école de Marbourg avait eu l'honneur de fournir à l'église renouvelée, un courageux martyr. Il déposa l'expression de son deuil et de sa joie dans la préface d'un commentaire qu'il publiait à ce moment sur le livre de l'Apocalypse.

Deux années, remplies par diverses publications et par les soins de son enseignement, s'écoulèrent depuis la mort d'Hamilton, sans que Lambert pût s'habituer à la vie allemande. Cependant le colloque de Marbourg avait porté ses fruits. Les principes de Zwingle et ceux de Strasbourg avaient été adoptés par le Landgrave et par un certain nombre de ses conseillers et de ses théologiens, et Lambert recouvrait une influence que le luthéranisme ardent de quelques-uns de ses collègues lui avait ravie. Mais la Suisse, qu'il avait rapidement traversée huit ans auparavant, et où il

Qua Lanus, et vitreis qua fluit albis aquis.
Intulit hinc lucem nostræ Dux prævius oræ.
O felix terra ! hoc si foret usa duce !
Dira superstitio grassata tyrannide in omnes,
Omnia que involvens Cimmeriis tenebris,
Illa nequit lucem hanc sufferre. Ergo omnis in unam,
Fraude, odiis, furiis, turba cruenta coit.
Igne cremant. Vivus lucis qui fulserat igne,
Par erat, ut moriens lumina ab igne daret.

avait connu les premières joies de la foi, lui apparaissait comme la terre bénie où il désirait finir ses jours. Le 14 mars 1530, Lambert s'en ouvre à Bucer :

« Laisse-moi te parler aussi de moi, mon cher Bucer, lui écrit-il. Je me sens las et malade, lorsque je considère ma position. Je suis abondamment pourvu des biens que peut désirer la chair, mais je suis presque consumé par la douleur de ne pouvoir employer au bien de mes semblables les dons que Dieu m'a confiés. Comment, en effet, m'adresser au peuple, dans les quatre langues communément apprises par les savants?.. Oh ! s'il se trouvait quelque petite ville de la Suisse où je pusse enseigner les âmes, selon le don que j'ai reçu de Dieu pour cela!

« J'ai en horreur les mœurs de ce peuple, et j'ai le sentiment que je cherche vainement à agir sur lui. Je désire aussi qu'après ma mort, ma famille habite ailleurs, au milieu de gens craignant Dieu. Si je demeurais en Suisse, je pourrais m'adresser amicalement par écrit à l'évêque de Lausanne, qui me témoigna autrefois beaucoup de bienveillance, ainsi qu'aux Genevois auxquels je prêchai l'Évangile lorsque je passai dans leur ville.

« Tu n'as pas à redouter mon caractère impé-

tueux, car l'expérience m'a déjà beaucoup appris. Rien ne persuade mieux qu'un sage et modeste avertissement, quoique parfois une parole plus vive, une répréhension plus sévère, puissent être nécessaires.

« Cherche donc avec Capiton, ô Bucer, à me procurer un lieu où je puisse parler au peuple. J'attendrai avec impatience ce que Dieu voudra faire par ton moyen. Salue affectueusement Capiton de ma part, et exprime-lui tout mon chagrin de ce qu'il a pu exister autrefois de la mésintelligence entre nous. » (1)

Toutefois Dieu préparait à son serviteur une position meilleure que celle qu'il eût voulu obtenir. La peste connue sous le nom de « sueur anglaise, » ravageait la Hesse depuis plus de cinq mois. Dans un post-scriptum demeuré longtemps inédit, Lambert écrivait à Bucer : « J'avais achevé ma lettre, lorsqu'un messager est venu m'annoncer la mort de mon excellent frère Étienne. La peste l'a enlevé lui et ses fils. C'est pour nous et pour le prince une grande douleur.... Priez pour nous. La contagion gagne partout en intensité, dans les villages comme dans les villes. Que Dieu aie pitié de nous ! Que sa volonté trois fois sainte s'accomplisse ! »

(1) Herminjard. *Correspondance des Réformateurs*, t. II., p. 239-244.

Lambert dut fuir Marbourg, et se retirer avec ses collègues de l'université à Frankenberg sur l'Eder, car la capitale était ravagée par le fléau. Mais là même la peste le saisit. Se sentant mortellement atteint, il confia à l'un de ses amis, Gérard Steuper, pasteur d'un petit village, près de Giessen, le soin de transmettre à Bucer ses manuscrits inachevés, avec la prière qu'il les publiât, après y avoir mis la dernière main (1). Le 18 avril 1530, il rendit le dernier soupir. Quelques mois après, sa femme et ses enfants le rejoignaient dans la patrie céleste.

La dépouille mortelle de Lambert fut déposée, par les ordres du landgrave, dans la chapelle de Saint-Michel, à Marbourg, en face de l'église de Sainte-Élisabeth.

Ainsi mourut, loin de sa patrie, l'homme excellent, le docteur érudit, le témoin fidèle qui avait su quitter amis, famille, église, pour répondre à l'appel qu'il avait reçu de Dieu.

Lambert n'appartient pas aux réformateurs de premier rang; son autorité ne saurait être comparée, ni à celle de Luther ou de Zwingle, ni même à celle de Farel ou d'Œcolampade, car il n'a pas influé d'une manière décisive sur la marche de la Réforme. Cependant, quoique ses écrits ne se distinguent ni par l'étendue de

(1) F. W. Hassencamp. *Lambert von Avignon*, p. 59.

la pensée, ni par la profondeur, il s'est acquis une place importante dans l'histoire du développement de l'église réformée. A une époque où, par le fait des circonstances, l'église, au lieu de conquérir son indépendance, accepta volontiers la tutelle de l'état et se fit trop souvent l'humble servante des princes, il sut revendiquer son autonomie et réclamer pour elle le droit de se gouverner elle-même. Les Ordonnances ecclésiastiques de Homberg marquent un moment important dans la conception de l'idée de l'église au XVI^e^ siècle. Promptement abandonnées comme impraticables, elles ne moururent que pour revivre avec éclat sur le sol de la France, dans la constitution de l'église réformée ; et, de nos jours, ce sont encore les principes émis par Lambert qui sont à la base de nos constitutions ecclésiastiques. Français par le caractère et par le cœur, mais aussi par la pensée, le moine d'Avignon a imprimé à toute son œuvre la netteté qui caractérise sa nation.

Chose étrange, cet homme qui est l'une des gloires de notre protestantisme réformé, est demeuré jusqu'ici presque inconnu dans sa patrie. A part quelques courts articles dans des dictionnaires biographiques et la mention rapide qu'en a faite l'historien de la Réformation, on n'a rien écrit en langue française sur son acti-

vité. L'Allemagne qui l'avait accueilli lorsque, fugitif, il était venu s'asseoir aux pieds de Luther, n'a pas laissé tomber sa mémoire dans l'oubli, et récemment encore un savant historien hessois publiait sa biographie (1). Nous avons essayé de réparer, dans ces pages, cette apparente ingratitude. Puissions-nous avoir réussi !

(1) Hassencamp. *Franciscus Lambert von Avignon.* — Nous n'oublions pas qu'un autre de ses biographes, M. le professeur Baum, est français, mais son livre est écrit en allemand.

APPENDICE

APPENDICE

APPENDICE

I.

MOTIFS POUR LESQUELS FRANÇOIS LAMBERT D'AVIGNON, THÉOLOGIEN, A QUITTÉ L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS ET DÉPOSÉ L'HABIT MONASTIQUE (1).

François Lambert d'Avignon, inutile serviteur de Jésus-Christ, souhaite grâce et paix au pieux lecteur !

Ayant jadis fait partie de l'ordre des Frères Mineurs, auxquels on donne le titre, certainement peu chrétien, d'*Observantins*, et ayant, pendant plusieurs années, prêché, sous leur habit, la Parole du Seigneur en divers lieux, je me suis vu récemment contraint d'abandonner et leur société et leur robe. Il est donc nécessaire de rendre publiquement raison des motifs qui m'ont engagé à sortir de cet Ordre. Les âmes faibles et simples seraient en effet scandalisées, si je ne leur montrais *que ce que*

(1) Fr. L. Aven. Theologi. Rationes propter quas Minoritarum conversationem habitumque rejecit. De Wittemberg, en février 1523.

j'ai fait, j'ai pu le faire selon Christ. Tel est le but du présent écrit.

J'habitais *Avignon*, ville célèbre des Gaules, quand, ayant dans mon bas âge perdu mon père, et me trouvant sollicité si bien par l'Esprit de Christ, je fus frappé de l'éclat extérieur dont brillait cet Ordre des Frères Mineurs Observantins, et de cette grande apparence de sainteté, que je regardais, dans ma simplicité enfantine, comme l'image de leur caractère intérieur. J'admirais en eux la décence du costume, les regards baissés, la tête inclinée, le langage mielleux d'une piété feinte, leurs pieds nus parés de grossières sandales. Je m'extasiais de la dignité de leur tenue, de leur démarche grave, de leurs bras croisés sur la poitrine, des gestes pleins de grâce et d'élégance qui accompagnaient leurs prédications. Mais j'ignorais que, sous des vêtements de brebis, se cachaient des cœurs de loups et de renards.

Il est vrai que les hommes qui exerçaient sur moi le plus d'influence étaient ceux qui, dans la chaire, annonçaient les doctrines les plus conformes à l'enseignement de Christ, et qui, me prenant à part, me faisaient toute sorte de beaux contes sur l'utilité du cloître, le repos de la cellule, l'avantage des études, et les autres bienfaits de la vie monastique. Mais, ce

qu'il eût fallu dire, ils le taisaient soigneusement. Ce fut sous l'action de tels mobiles, qu'à l'âge de quinze ans, je demandai à être reçu dans leur ordre. Cette réception, qui devait devenir une déception si grande, fut permise de Dieu, dans sa profonde sagesse, pour que je pusse reconnaître, en faisant l'expérience de l'hypocrisie humaine, la valeur réelle de ce qui paraissait si sublime à mes yeux. Je ne doute point que Dieu n'ait voulu que je fusse séduit par leurs beaux dehors de piété, afin de pouvoir, après avoir appris ce qui en était, quitter leur société et faire connaître au monde quelles ordures étaient cachées sous ces « sépulcres blanchis. »

Pendant mon année de noviciat, on s'efforça de me cacher soigneusement toutes les pratiques impies qui avaient cours parmi eux, afin que je ne fusse pas amené à renoncer à mon dessein. Ils savent bien que personne ne ferait profession chez eux, si les novices pouvaient se douter de ce qui s'y passe en secret. Ces impies déclarent que si quelqu'un conçoit la moindre velléité de sortir de leur congrégation, il commet par là un crime que rien ne peut expier. Mais une fois qu'on est devenu moine profès, ils ne redoutent plus les scandales qu'on peut donner. C'est assez montrer qu'ils aiment mieux qu'on abandonne Christ que leur propre secte.

Une fois mon noviciat terminé, je prononçai mes vœux. J'étais alors âgé de seize ans et quelques mois, et je ne savais absolument pas ce que je venais de faire. Bientôt je m'aperçus du contraste qui existait entre leur conduite extérieure et leurs mœurs véritables, et plus je me voyais trompé dans mes espérances, plus j'en éprouvais de tristesse, de découragement et d'abattement. Je ne pouvais plus entrer en possession de ce repos d'esprit que j'avais si vivement désiré. Quand j'eus été appelé à l'exercice du saint ministère de la parole, je ne puis assez dire tout ce qu'ils me firent endurer de vexations, parce que je ne prêchais pas selon leur gré. Les populations entendaient la Parole de Dieu et l'accueillaient avec avidité ; eux seuls, comme des « serpents sourds », fermaient l'oreille à la voix du Très-Haut. Ils disaient sur tous les tons que j'étais un flatteur et un falsificateur de la Parole sainte ; ce que je ne pouvais leur accorder.

Enfin, au bout d'un grand nombre d'années, je fus choisi pour annoncer partout l'Évangile de Christ et nommé, comme ils disent, *prédicateur apostolique*. Cette glorieuse mission m'appelait à parcourir le monde entier, à l'exemple des apôtres et à saisir, comme eux, toutes les occasions d'annoncer l'Évangile. Mais, pendant que je cherchais, selon la me-

sure de mes forces, à exécuter cette tâche, mes confrères s'efforçaient, de leur côté, à calomnier de toute manière l'œuvre que le Seigneur daignait accomplir par mon moyen. Je cherchai à désarmer leur excessive haine en renonçant à profiter des ressources qui m'étaient accordées pour les besoins de mon ministère; mais cet état de pauvreté chrétienne ne me mettait pas à l'abri de leurs persécutions. Quand, après une prédication continue de plusieurs mois, je rentrais au couvent, aussitôt ces adversaires impies de la vérité me rendaient le mal pour le bien. Les malédictions, les injures, les outrages étaient l'assaisonnement ordinaire de mes repas.

Les persécutions des Frères Mineurs m'inspirèrent la pensée d'entrer chez les Chartreux, car je craignais de rentrer dans le siècle, de peur d'être un scandale à tous ceux parmi lesquels j'avais prêché la Parole de Christ. Je me disais aussi : Si je dois renoncer à annoncer en paix au peuple les oracles de Dieu, je chercherai à l'instruire par mes écrits. Illusion diabolique, car les autres moines n'auraient pas mieux toléré mes livres que les Frères Mineurs ma prédication. Je fus toutefois détourné de mon projet par les Observantins eux-mêmes, qui me rappelèrent au ministère de la Parole. Mais bientôt avec la prédication revint la per-

sécution. On m'enleva, et l'on mit sous les scellés *les livres vraiment évangéliques de Martin Luther*, ce théologien très-chrétien, que j'avais en ma possession. On les condamna et on les brûla, sans que le chapitre provincial en eût pris connaissance, et sans qu'il les eût même regardés. Au moins eût-il fallu les lire ; mais on se contentait de crier : « *Ils sont hérétiques, ils sont hérétiques !* » Voilà comment ils jugent et condamnent ce qu'ils ignorent absolument. Pour moi, je dirai avec confiance que je suis convaincu selon Dieu, qu'il y a dans ces livres plus de vraie théologie que dans tous les écrits de tous les moines, qui aient jamais été composés.

Voilà les hommes qui prennent orgueilleusement le titre pompeux d'Observantins. Christ a dit (Luc XVII) : « Lorsque vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : nous sommes des serviteurs inutiles. » Mais eux, pour qu'à leur nom seul on puisse les reconnaître comme des contempteurs de la Parole sainte, ils disent : « Nous sommes des Observantins. » Ce qu'il y a de sincère dans leur manière d'observer la loi de Dieu, on peut le concevoir quand on sait qu'ils ne comprennent ni ne veulent comprendre leur propre règle. Je sais assez combien ils m'ont cherché querelle, lorsque je mettais la conversation avec eux sur

ce sujet ; car j'étais autrefois un ardent sectateur de leur règle et j'en blâmais vivement les infractions. Mais alors le glorieux tombeau du Seigneur n'était pas encore ouvert, et la pierre des œuvres humaines et de la sagesse charnelle n'avait pas encore été enlevée de dessus le sépulcre de l'Évangile, dans lequel demeurait ensevelie l'aimable vérité des oracles divins.

Que faire au milieu de tels impies? Ayant donc reçu des lettres missives pour le général ou vice-général de l'Ordre, je passai de France en Allemagne, et c'est dans ce dernier pays que, profitant de l'occasion qui m'était offerte, *je dépouillai cette robe de pharisien*, sachant qu'être vêtu de telle ou telle couleur ne fait rien pour le christianisme. *Mais j'atteste le Seigneur, que jamais je ne les eusse quittés, si en restant au milieu d'eux, j'avais pu conserver la liberté de la vérité évangélique,* et que c'est parce qu'ils ne la supportent nulle part, que j'ai dû les abandonner. J'avais d'abord agi contre le précepte de Paul (1 Cor. VII) : « Vous avez été rachetés à grand prix; ne devenez pas esclaves des hommes. » Ils deviennent esclaves des hommes, ceux qui se soumettent à leurs absurdes constitutions. Mais puisque, dans mon égarement, je m'étais rendu l'esclave des hommes, qu'avais-je à faire, sinon de suivre le

précepte du même apôtre, quand il dit, au même endroit : « Si tu peux t'affranchir, profites-en? »

M'étant donc séparé de la société des méchants, je suis venu dans cette académie de Wittemberg, la première du monde, où rien ne manque de ce qui a rapport aux bonnes lettres et aux lettres sacrées. Ici l'instruction coule à pleins bords. Je m'afflige d'être devenu presque muet (1) et de ne pouvoir plus enseigner au peuple, de vive voix, la Parole de Dieu. J'attendrai ce qu'il plaira au Seigneur d'ordonner, et, autant qu'il me sera possible, je m'efforcerai d'amener, du moins par mes écrits, tant en latin qu'en langue vulgaire, tous les lecteurs à la connaissance du pur Évangile.

Je résume en trois points les motifs et les effets de ma conversion :

Premièrement : Ayant prononcé jadis, dans un état d'entière ignorance, des vœux complétement opposés à la profession chrétienne, j'abjure toutes les inventions des Frères Mineurs, déclarant tenir le saint Évangile pour la seule règle nécessaire de ma foi et de celle de tous les chrétiens.

(1) Lambert ne savait pas l'allemand. Il paraîtrait même, par une lettre qu'il écrivait à Bucer huit ans plus tard, qu'il ne le posséda jamais assez pour pouvoir prêcher en cette langue.

Secondement : Je désavoue tout ce qui, dans mes anciennes prédications, n'est pas en parfait accord avec la simplicité de l'Évangile. J'adjure tous ceux qui m'ont jadis entendu prêcher ou qui ont lu mes écrits, de rejeter tout ce qui n'est pas conforme à la vérité maintenant révélée. Mais j'ai en Celui qui m'a retiré de cette servitude, pire que celle d'Égypte, la confiance que, par son aide, je pourrai abondamment réparer toutes les erreurs que j'ai commises dans mes ouvrages.

Troisièmement : Comme personne ne peut parvenir à la connaissance de la vérité, à moins qu'il ne se détache du pape antichrist, je m'affranchis de celui-ci et de tous ses décrets, ne voulant point continuer à faire partie de son royaume apostatique, mais voulant, au contraire, en être à jamais excommunié ; car je sais que ce même royaume est excommunié et maudit de Dieu.

Mais je traiterai ce sujet plus au long dans un autre ouvrage.

II.

FRANÇOIS LAMBERT D'AVIGNON A TOUS LES FRÈRES MINEURS. DE WITTEMBERG, EN MARS 1523.

François Lambert d'Avignon, inutile serviteur de Jésus-Christ, à tous ses très-chers frères de l'Ordre des Mineurs, souhaite grâce et paix avec la connaissance indispensable de la vérité !

Je crois avoir suffisamment expliqué dans un autre écrit (1) les motifs qui m'ont conduit à quitter votre Ordre. Mais, pour que l'on connaisse mieux encore que ce n'est pas sans l'agrément de Dieu que j'ai agi de la sorte, je me propose de publier un bref commentaire sur votre Règle. Je l'ai assez interprétée jadis selon la chair, alors que la tyrannie du pape et les plus funestes inventions humaines voilaient encore l'éclat de la vérité évangélique. Mais aujourd'hui que, par la grâce de Christ, mes yeux se sont ouverts, j'ai renoncé à toutes les erreurs que je suivais encore quand j'étais comme à l'état d'enfant. C'est pourquoi, pour

(1) § précédent. *Motifs pour lesquels,* etc.

bien juger de votre Règle, j'ai pris comme seul guide la Parole de Dieu, qui est efficace, non seulement pour donner l'intelligence des inventions humaines, mais pour apprendre aussi à les redresser, et, s'il le faut, à les détruire.

Ne vous étonnez pas que je m'exprime sur ce sujet avec autant de liberté. Car, après avoir autrefois professé votre Règle à l'étourdi, je puis aujourd'hui l'apprécier avec réflexion. D'ailleurs, tout croyant ne doit s'appuyer que sur la Parole de Dieu et obéir au Seigneur plutôt qu'aux hommes (Actes V.) Aussi je ne tiens nul compte des approbations, des décrets, des déclarations, des censures du pape, ni de rien de ce que cet homme de péché, ce fils de perdition, a jamais pu imaginer, sous l'influence de sa folle sagesse charnelle.

Je n'ignore pas que la plupart des vôtres seront blessés de ce que je donne au pape le nom d'Antichrist, et de ce que j'appelle son royaume, c'est-à-dire tous ses adhérents, un royaume anti-chrétien et apostatique. Mais s'ils veulent soigneusement examiner les Écritures, ils verront qu'on ne peut pas s'exprimer d'une manière plus juste. Car ce qui est dit dans Daniel (ch. VIII) du Roi au visage impudent, ou plutôt, selon l'hébreu, du Roi à plusieurs visages, se rapporte, ainsi que d'autres passages semblables, à ce royaume mieux qu'à aucun

autre. C'est lui encore que désigne cette courtisanne vêtue de pourpre, qui est assise sur la Bête, c'est-à-dire sur le pape antichrist (Apoc. XVII) et dont la chute est prédite (Apoc. XIV et XVIII), et dont il est dit, au même livre : « Sortez d'elle, mon peuple, pour ne participer ni à ses méfaits ni à ses châtiments. » Or, comme il est certain que toutes les sectes des moines, des cardinaux, des évêques, des protonotaires, des abbés, des chanoines, et tous les masques qui leur ressemblent, appartiennent à ce même royaume de perdition, il faut tenir tout cela pour néant et se hâter d'en sortir. Autrement, viendra le châtiment.

Plus loin il est dit, à propos de ce royaume de la courtisane vêtue de pourpre : « Dans la coupe qu'elle nous a versée, versez-lui au double. » Cette précieuse coupe d'or, que la courtisane tient dans sa main, et qu'elle a remplie de ses ordures et de ses abominations, c'est, n'en doutez pas, la *Parole de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus précieux au monde ?* Or, c'est cette Parole que l'Antichrist et son royaume ont remplie de leurs abominations, lorsqu'ils s'en sont servis pour masquer leurs impiétés et leurs fictions ; car jamais les élus ne se seraient enivrés de telles impudicités, si elles ne leur avaient été présentées dans la coupe d'or,

c'est-à-dire sous le très-saint et très-redouté nom de Dieu.

Oui, tous nous avons bu dans cette coupe précieuse, et au nom glorieux du Seigneur, les abominations maudites du royaume papistique. Mais il nous faut séparer ce qui est précieux de ce qui est vil, pour être comme la bouche du Seigneur (Jérémie XV). Saisissons donc la coupe d'or, en rejetant toutes les impuretés et les abominations de la papauté. Appuyons-nous sur la seule Parole de Dieu, et renonçons à tout ce qui s'en éloigne.

Mais dans cette coupe de la Parole sainte, les élus doivent verser au double. Verser quoi ? Des impuretés, comme la courtisane de l'Apocalypse ? A Dieu ne plaise ! Cette courtisane impie a versé dans la coupe toutes les ordures et les souillures, les indulgences, les constitutions, les décrets, les sectes, les excommunications et les autres monstruosités du même genre. Elle tenait en main cette coupe d'or, je veux dire, l'éclat extérieur de la sainte Écriture, mais elle ne possédait pas, pour la remplir, cette liqueur excellente de l'esprit caché dans le cœur. Mais aujourd'hui la vérité précieuse de la Parole a été révélée aux élus, en sorte que, par l'esprit de Christ, ils saisissent aisément l'accord des livres des deux Testaments. Ils apprennent ainsi combien s'écartent de la

piété, selon Christ, toutes les ordonnances du royaume apostatique. C'est pourquoi, dans la coupe d'or, c'est-à-dire, dans le texte pur de ces livres, ils versent au double, en déchirant, en torturant, et en confondant, par les nombreux passages de l'Écriture, le pape et tout son orgueilleux royaume, de telle manière que, autant il s'est glorifié et flatté lui-même, par les interprétations tout humaines qu'il a données de la Parole sainte, autant il recevra de confusion et de châtiment par cette Parole exposée dans sa vraie signification.

Ainsi donc l'apparence de la lettre représente la coupe précieuse d'or, mais c'est la vérité qu'elle recouvre qui est, pour tous les élus et les anges, sa délectable liqueur. On doit d'autant plus la verser dans la coupe, que c'est par ce moyen que le Seigneur veut punir le royaume impudique. La Parole qu'il hait devient l'instrument de son châtiment.

Ainsi donc Dieu nous ordonne trois choses : Premièrement : de sortir de ce royaume qui en tous points s'est éloigné de Lui ; secondement : de verser dans la très-précieuse coupe de la Parole de Dieu, les évidents témoignages de la loi divine ; troisièmement : de torturer par ce breuvage, c'est-à-dire par l'harmonie des vérités scripturaires, ce royaume impie. Ces préceptes très-saints et très-salutaires à tous les

croyants, sommes-nous dans l'erreur quand nous nous efforçons de les accomplir ? *C'est certainement la volonté de Dieu que ce royaume impie soit détruit, non par la violence, mais par la seule Parole divine, et qu'à sa place s'établisse en ce monde le royaume de Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ. Amen !*

J'ai donc publié mon commentaire sur votre Règle et sur tout ce qui se trouve dans les règles et constitutions des autres ordres monastiques, afin que l'on connaisse bien et que l'on évite avec soin toutes les abominations du royaume papistique. Il existe déjà sur ce sujet un écrit de Martin Luther, théologien très-chrétien, où tout ce qui peut servir à dévoiler la folie des vœux monastiques est amplement exposé. Je ne veux point, comme le croiront peut-être les ennemis de la vérité, renverser l'ordre, mais mettre un terme à la confusion. Je ne m'élève point contre l'Évangile de Christ, qui est la seule règle de tous les croyants ; notre unique but à tous est de nous attacher à la seule Parole de Dieu, en rejetant les pitoyables traditions et les inventions folles des hommes.

Nous sommes enfin épouvantés d'être, pendant tant de siècles, demeurés aveugles, maintenant que nous nous réjouissons à la lumière nouvellement manifestée. Nous voyons que Paul, élu de Dieu, blâme vivement et accuse

de schisme, de faux zèle, d'esprit charnel, ceux qui disaient : « Moi je suis de Paul, et moi d'Apollos, et moi de Céphas ! » et il s'écrie : « Que personne ne se glorifie dans les hommes ! Car tout est à vous, soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir. Tout est à vous, et vous êtes à Christ. » Puisqu'il en est ainsi, certes ils sont schismatiques, querelleurs et charnels, ceux qui divisent Christ et qui disent : « Moi je suis de François, moi de Dominique, moi d'Augustin, moi de Claire, moi de Brigitte, moi de tel ou tel. » Est-ce que François, Dominique, ou les autres ont été crucifiés pour personne ? Ou bien avons-nous été baptisés au nom de quelqu'un d'entre eux ?

Il y a dans ce monde un aveuglement étrange pour que Christ ait été divisé en tant de sectes, dont chacune s'est fabriqué des vêtements de pharisiens, et se vante d'avoir quelque degré de plus de morcellement que toutes les autres. Elles prennent le nom *d'ordres,* quoique personne ne soit plus éloigné de l'ordre de la piété chrétienne, que celui qui a une fois embrassé le monachisme.....

Plût à Dieu qu'on vît périr tous ces monstres enfantés par Satan, et qui déchirent d'une manière si funeste l'unité de la sainte Église de

Christ ! Il n'est presque aucun d'entre eux qui prenne simplement le titre de disciple de Christ. Les uns, sous les faux dehors de la pauvreté évangélique, en mendiant ; les autres, avec une rapacité incroyable, en ramassant de toutes parts les biens terrestres, épuisent le monde entier. Ils sont dans le monde comme les mites dans les habits, les souris dans les greniers, les sauterelles dans les herbes, la rouille dans les métaux. Plût à Dieu que tous se convertissent au fond du cœur et ouvrissent les yeux à la lumière qui daigne luire dans les ténèbres ! Je ne veux pas attaquer ce peuple monacal, parce que moi-même, jadis, j'en ai fait partie dans mon égarement ; mais je désire que ceux qui sont égarés reçoivent de Christ la connaissance indispensable de la vérité, afin qu'ils ne périssent point, mais qu'ils viennent au salut. Je voudrais pour cela devenir moi-même anathème. Qui donnera à l'Église de Christ de voir toutes les sectes de la terre et toutes les prétendues confréries des saints entièrement détruites, pour que tous, d'une même bouche, avec une même liberté, confessent un seul chef, le Seigneur Jésus-Christ ! C'est le seul vœu, le seul but de ceux qui écrivent contre les moines.

Accueillez donc cet ouvrage quel qu'il soit, parce que, s'appuyant sur la seule Parole de

Christ, il doit être pour les âmes pieuses, un secours et une consolation, et pour les impies un scandale, une ruine et une perdition. Que la grâce et la paix de notre Seigneur Jésus-Christ soient avec votre esprit, frères! Amen.

III.

LE MARTYRE DE JEAN CHASTELLAIN (1).

En ce meisme temps vint et arrivait en Mets ung frère augustin, nommé frère Jehan Chastellain, homme assés ancien et de belle maniere. Et avait celluy frère presché à Vyc (2) les avents de Noël; puis, ledit an, preschait la caresme tout du long en leur couvent de Mets : celluy estoit ung homme assés reverend et de belle maniere, grant predicateur et tres eloquent, et, avec ce, en ses sermons reconfortoit merveilleusement les pouvres gens et les avoit fort pour recommandés. Parquoy il estoit dans la graice de la plus part du peuple, mais non pas des prestres et gros rabis, contre lesquels ledit frère Jehan journellement preschoit, en desclairant leurs vices et peschiez, disant qu'ilz abuzoient le pouvre peuple ; pour laquelle chose grant hayne se esmeult et entrait ès cueurs d'iceulx en l'encontre de luy. Et paireillement luy furent

(1) *Extrait des Chroniques de la ville de Metz*, recueillies et mises en ordre par HUGUENIN, p. 808-811.

(2) 1524.

(3) Petite ville non loin de Metz.

plusieurs des aultres mendians fort contraires, pour ce qu'il les reprenoit et publiquement leurs faultes remonstroit ; et de tant plus qu'il estoit en graice des seigneurs et du peuple, l'avaient iceulx en hayne et detestation. Et tellement que, à la relation d'iceulx prestres et à leur requeste, fut ung jour ledit frère Jehan mandé en la court l'evesque, là où le attendoient l'abbé de Sainct Antoinne de Viennois, l'abbé de Sainct Vincent, le gouverneur de Gorze (1), et plusieurs autres qui tous estoient encontre luy. Et luy venu devant iceulx prelatz, luy fut exposé plusieurs parolles, en luy declairant plusieurs articles, disant qu'il avait presché faulx et hérésie; et luy fut tellement par iceulx seigneurs dit et remonstré, qu'il sembloit à leurs parolles qu'il fust luthérien et hors de la foy. Et niantmoins plusieurs choses contre lui dictes et exposées, il eschaippait pour celle fois ; mais pour ce qu'il respondit ung peu fièrement et leur dist des mots qui pas ne leur plaisoient, il fut en male graice, especialement du dit de Sainct Anthonne et du maistre d'hotel de Gorze, et le prinrent en grosse hayne, comme on disoit.

(1) Gorze est une petite ville des environs de Metz, à laquelle la dernière guerre a donné une douloureuse célébrité. Grâce au zèle ardent de Farel, elle fut presque tout entière gagnée au protestantisme et devint, en 1542, le quartier général des protestants commandés par Guillaume de Furstenberg.

Or, se passoit la chose pour ung temps, durant lequel il preschoit toujours de mieulx en mieulx au gré du peuple ; et souvent disoit en ses sermons qu'il ne craindoit homme, ne jay (1), pour la crainte de la mort, ne lairoit à dire la vérité ; et que s'il y avait homme, clerc ne lay, qui en rien se sentist mal édiffié de ses parolles, qu'il retournaist vers luy et il le remettroit tellement en la bonne voye et chemin de verité qu'il se tanroit (2) content de luy, ou aultrement se soumettoit à leur correction ; et plusieurs aultres bonnes parolles disoit, qui trop longues seroient à raconter.

Si avint, durant ces choses, qu'il fut retenu pour prescher, le jour de la Penthecoste, après disner en mey (3) la rue, devant l'église du Sainct Esprit (4), comme tous les ans on ait acoustumé de faire ; mais, pour ce qu'il n'estoit point en graice, comme dit est, fut deffendu au prestre de leans (5) par les ordinaires qu'il ne le laissait point prescher, et fut retenu au lieu de luy ung jaicoppin. Parquoy le seigneur Philippe Dex, adverti du cas, fut tres indigné ;

(1) Pas même.

(2) Tiendrait.

(3) Au milieu.

(4) Cathédrale de Metz.

(5) Céans, ici, en cet endroit.

et tout incontinent, au jour meisme que tout le peuple estoit desjay assemblé pour ouyr la presdication, fist faire ung commandement par ung sergent à celluy prescheur qu'il ne fust si osé ni si hardi de prescher sur la sentaine (1) de la cité ; et par ainsy n'y eult, à ce jour, point de sermon ; de quoy grande rumeur fut par toute la ville. Alors creust tousjours plus la hayne d'iceulx prestres et officiers encontre dudit augustin ; et tellement que, tantost apres, fut trouvé maniere de l'attirer aux champs ; car, parmi la somme de trente escus au soleil, que l'ung de ses freres, nommé frere Bonnestraine en receut comme on disoit, le pouvre homme fut trahi ; et, dessus et soubz faulce enseigne, fut tiré dehors, disant que le provincial de leur ordre le mandoit et le attendoit devers hault du Chaistel et desiroit grandement de parler à luy ; et ainsi se partit et s'en aillait sans prendre conseil, accompaigné d'icelluy frere Bonnestraine et d'ung novice tant seulement; parquoy luy en print mal ; car, en passant parmi Gorze, fut congneu dudit Martin Pinguet, alors maistre d'hostel et gouverneur dudit Gorze, pour le reverend pere en Dieu, Jehan de Loraine, cardinal du Sainct Siege apos-

(1) Sentier, lieu fréquenté, place publique.

tolicque et evesque de Mets; lequel fist incontinent courir après. Et fut le pouvre religieulx prins et arresté ès bois de Chamblé, auxquels il s'estoit caiché, et fut ramené audit Gorze; mais celluy Bonnestraine eschaippa; ou par adventure luy fut faicte voie. Et fut ce fait le jour de l'Ascension Notre Seigneur, qui, en celle année, fut le cinquiesme jour de may; puis tantost, deux jours après, fut le pouvre frere mené à Nomeney, et là, au chaistiaul, mis au fond de fosse, auquel il tint longuement prison. Pour laquelle chose, Messeigneurs les gouverneurs et recteurs de la cité de Mets, desquels le dit frere estoit pour celluy temps bien en graice, furent tres mal contens et indignés; et tres-marris furent au conseil pour ceste affaire : et tout conclud à ce meisme jour, furent les soldoieurz envoiez aux champs pour veoir s'ils le pourraient rescourre (1) et y furent toute la nuyt, mais ils ne firent rien. Parquoy au lendemain, qui fut vendredi, à celle occasion, furent prins et arrestés aux portes plusieurs personnes, jusques au nombre de quinze ou seize, de la terre et juridiction dudit Gorze et mis en prison, et y furent environ dix jours. Touttesfois, apres aulcune requeste sur ce faicte, ils furent laichez et mis à

(1) Secourir, venir au secours.

délivre ; car ledit seigneur de Sainct Anthonne fut en Mets pour ceste affaire et promist, comme on disoit, de faire monts et merveilles pour la délivrance de celluy frère augustin ; mais il n'en fist rien. Pourtant luy et ledit Martin Pinguet, qui alors estoit chainoine de la grant église de Mets, maistre d'hostel de Gorze et archidiacre de Vyc, encheurent en grosse hayne du commun peuple de la cité, et tellement que desjay à bien peu ne tint qu'ils ne fussent rompre et piller leur maison, et s'ils se fussent trouvés alors en Mets, ils eussent eu d'icelluy peuple et commune une male partie.

Durant ces jours, celluy docteur luthérien, duquel j'ay par cy devant parlé (1), qui avait esté en Mets et se tenait à Strasbourg, journellement rescripvoit epistoles et lettres à Messeigneurs de la cité et à plusieurs aultres, contenant que si on vouloit luy donner seur saulf conduit et assurance, il viendroit prescher et discuter en Mets, en l'encontre de tous les clercs : et s'il estoit trouvé qu'il eust tort, il vouloit estre brulé avec ses livres ; et s'il pouvoit mestre à bais et faire réus iceulx clercs et religieulx, il vouloit qu'ils n'eussent mal ne grief : et s'il ne plaisoit qu'il vinst à Mets, et il plaisoit ausdits de Mets d'aller à

(1) Lambert, page 52.

Strasbourg, il leur feroit tourner seur sauf conduit, port et passaige, et de cela presentoit bon ostaige. Encor mettoit en ses lettres et escripvoit auxdits clercs que si l'on faisoit mourir ledit frère augustin ne celluy qui estoit en la cour l'evesque, il les tenoit pour saincts et martyrs; plusieurs aultres choses rescripvoit encor, lesquelles je laisse pour abregier.

Mais pour revenir au propos de l'augustin, apres plusieurs allées et venues, tant de frere Nicolle Salvin des grans prescheurs, qui alors estoit inquisiteur de la foy, comme d'aultres, et après longue prison et plusieurs jours revollus et passés, se animoit tellement le couraige des grans avec plusieurs tesmoings, que le poure simple homme et à la bonne foi, comme j'estime, fut par eulx condampné à estre chauffauldé (1) au lieu de Vyc et desgradé, et puis mis entre les mains de la justice seculiere pour le bruler et mettre en cendres. Et pour ce faire et accomplir, fut prins au lieu de Nomeney, auquel il avoit tousjours esté, et fut mené à Vyc. Puis assés tost après, par ung jeudi vigille des petits Roys et douziesme jour de janvier (2), en fut fait comme dit est; car à celluy jour, environ les huict heures du matin,

(1) Exposé sur un échafaud.

(2) 1525.

fut le poure homme chauffauldé et desgradé, à la veue de tout le peuple, puis fut remis en prison jusque apres midi. Et l'heure venue, fut trouvé qu'il s'estoit mis en lainge et tout deschault (1), et vouloit ainsy aller à la justice, disant que nostre Saulveur Jhesucrist avoit moult plus souffert pour nous. Mais l'on ne luy voult pas permettre, et luy fut vestue une meschante vieille jaicquette de gris avec ung poure chapiaul d'allemand; et il souffrit tout et print la patience et se laissait traicter comme ung aignel. Alors fut sonné la bancloche (2) et fut le poure frère tiré dehors; et en tel habit, luy, qui estoit si grant clerc et avoit fait tant de biaulx sermons, fut mené par la ville et puis de là fut mené au lieu de la justice, dehors aux champs, sans ce que jamais dist ung mot non plus qu'un aignel que l'on mene esgorger, fors : Dieu soit à mon ayde! de quoy le cueur crevoit à aulcuns, tant de Vyc comme de la cité, et en ploroient de pitié. Et luy venu au feu ait dit plusieurs belles et salutaires oraisons, tant en latin comme en roman, avec plusieurs biaux psaulmes du psaultier, lesquelx tres devotement il disoit; et, en eslevant la face au ciel, disoit que de

(1) Déchaussé.

(2) Le tocsin.

loing temps avait eu desir de venir où il estoit et de souffrir mort pour la foy et pour soubtenir verité. Et entre plusieurs aultres parolles, ait demandé pardon au peuple, disant que s'il avait dit ne presché chose de quoy il despleust à eulx ou qu'ils en fussent mal édiffiés, il leur en crioit mercy. « Niantmoins, dist-il, que je n'aie presché ne dit chose que sainct Augustin et sainct Ambroise n'ayent premierement presché : et pour ce, si j'ai presché faulx, ils ont donc que faulcement presché ! L'on ait dit que je suis lutherien, tenant la foy Luther : mais je prens sur ma mort et sur ma part de paradis que jamais Luther je ne vis ; ne ne tiens rien de luy ne de sa doctrine, et m'en vais mourir sur cela. » Et plusieurs aultres parolles disait le poure homme, qui donnoient cause de plorer. Puis fut mené au pal contre lequel on le vouloit asseoir sur une planche ; mais il ne voult, ains dit et priait qu'il fust droit, disant qu'il seroit encore trop à son aise et que le Saulveur avoit plus souffert pour luy ; et luy meisme aydoit au bourriaul à se mettre à point et avoit grant couraige. Puis eslevoit ses mains joinctes en hault ; et, en criant par plusieurs fois et à haulte voix : Le nom de Jhesus me soit en ayde ! Sans dire aultre chose, mourut et rendit l'âme. A l'occasion de quoy, le peuple, tant de ceulx de

Mets estant presens que de Vyc, auxquelx il avoit fait tant de biaulx sermons, furent grandement esmus et dollens.

Or oyés chose merveilleuse et qu'il en advint. Vous debvés scavoir que alors en la cité de Mets estoient tous, grans et petits, desirant en scavoir des nouvelles. Mais quant la vérité fut congneue et que l'on sceust au vrai qu'il estoit brulé, sans ouyr ne desclairer son procès, Dieu sçait le murmure qui alors fut espécialement du menu peuple, et en furent rendues tant de parolles qu'on en feroit ung gros livre. Et n'estoient les chainoines de la grant église alors pas trop assurés du peuple; et, avec ce, en prinrent ledit seigneur de Sainct Anthonne avec ledit maistre d'hostel en si grant hayne qu'il n'est à croire, et meismement tous ceulx qui avoient esté tesmoins et favorisans à cestuy fait. Si avint que au leudemain, qui fut vendredi, treiziesme jour dudit mois, sur le tairt (1), ledit de sainct Anthonne arrivait à Mets, accompaigné de sergens; mais dès qu'il fut aperçu du peuple, il fut resgairdé du travers et en desdaing, et luy eussent desjay les aulcuns voulluntiers couru sus, s'ilz eussent osé! Et de fait, la nuyt en suivant, furent les verrieres de sa maison en partie rompues et

(1) Sur le tard, vers la nuit.

despecées, on ne seult de qui. Au leudemain, qui fut samedi, quatorziesme jour dudit mois, a compaigné de seigneur Nicolle Roussel, alors maistre eschevin de Mets, vint ledit seigneur en la grant église d'icelle cité pour ouyr messe, en laquelle se trouvairent plusieurs vignerons (1) et aultres de plusieurs mestiers et gens mal informés ; car, sans licence de leurs supérieurs, ont assailli de parolles ledit de sainct Anthonne. Et jay ce qu'il fust du plus grant sang de France, non resgairdant à ce qui en porrait advenir, luy ait dit tout plein d'injures : les uns l'ont appelé Pillaite, les aultres Anne ou Caïphe. Et de fait, apres plusieurs grosses et villaines parolles, l'ont voulu assaillir au corps ; et jay lui eussent fait ung grant desplaisir, si ce n'eust esté ledit seigneur maistre eschévin qui à bien grant peine le saulvait ; car, à toute haste, le bouttoit (2) et conduisit hors par derrière et le menoit en son hostel de sainct Anthonne sus les mollins, et fist tant, par doulces parolles, qu'il apaisantait aulcunement leur fureur pour celle fois. Mais, assés tost après, se rassemblairent iceulx mutins à grant nombre et de rechief sont venus

(1) C'était en effet parmi les vignerons et les marchands que le protestantisme avait fait le plus de progrès.

(2) Poussait.

devant icelle maison sur les mollins, en laquelle alors estoient venus plusieurs chiefs de seigneurs de la cité, lesquelx eurent une merveilleuse peine pour saulver ledit seigneur avec ses biens ; car leur fureur creust si tres fort que je croy que s'il fust esté tenu par eulx, ilz l'eussent mis à mort et descouppé en pièces. Et jay ce que, pour les apaisanter, l'on leur jettaist par les fenestres pain et aultres viandes, ils ne se voulaient contenir et de fait se eslevoient les aulcuns de parolles contre leurs seigneurs. Touttesfois on fist tant, à bien grant peine, que ledit de sainct Anthonne fut mis hors de sa maison par derriere et mené en l'hostel du seigneur Philippe de Raigecourt. Et puis tantost, à toute haste, en habit dissimulé, fut monté à cheval et conduit par le seigneur Philippe Dex, avec plusieurs soldoieurs de la cité dehors, par la porte des Allemans; ne jamais ne fut ledit seigneur bien assuré jusques qu'il vint à Pont à Mousson là où il trouvait le duc Anthonne auquel il racontait de ses nouvelles.

Quand le bruit de ce hutin (1) fut espandu par la ville, plusieurs aultres et à grant nombre, qui n'avoient que perdre et qui estoient à demy enraigiés, tant pour la famine quialors

(1) Tumulte, émeute.

regnoit, comme pour la mort dudit augustin, se vindrent joindre avec les premiers ; et là de rechief ont trouvé aulcuns des seigneurs de la cité, lesquelx eulrent bien grant peine de s'en deffaire et de saulver les biens dudit de sainct Anthonne, disant : « Messieurs, vous ne faictes rien ici ; le lieu est poure et n'y pouvés rien conquester. » Et en toute humilité firent tant lesdits seigneurs qu'ilz se sont despartis de ce lieu. Mais, après ce despart soudain se sont advisés iceulx mutins de la maison au gouverneur de Gorze ; et, tout à une voix se sont escriés : « Allons, allons chez le maistre d'hostel ! » Et alors, tout à une tourbe, s'en sont passés parmi la grant église et par la plaice devant icelle, sans crainte de nulluy, et comme gens enraigiés, avec palz et massues, sont venus assaillir la dicte maison en laquelle alors ne demouroit personne que le seigneur Nicolle, chaippellain dudit de Gorze, lequel à peine se saulvait. Et ainsi, en celle fureur, comme dit est, ont incontinent abatu la grande porte de la court de leans et sont entrés dedans. Cela fait, sans plus attendre, sont courus au butin, qui mieulx mieulx, les ungs au bled, les aultres entrairent és chambres ausquelles ont eu prins plusieurs biaulx draps, tant de vellours, satin, comme de laine qui là estoient, avec de moult riches tapisseries et de belles robes. Puis,

incontinent après ce fait et que l'on vit qu'ilz emportoient tout sans contredit, se y trouvairent si grant nombre de gens, femmes, hommes et enffans, tant de la cité comme du païs, à cause qu'il estoit samedi et jour de marchié, qu'il n'est à croire la presse qui estoit. Et dès tantost furent rompus les huis de leans, coffres, aîrches et armoires de tous costés, jay ce que aulcuns huis estoient de fer; car plusieurs mareschaux et serruriers, voiant les choses ainsi aller, y accoururent, et fut tout pillé et robé, or, argent monnoyé, grandes coupes et hanaps, taisses et aultres vaisselles, tant d'argent que du métal. Après furent prins tous les litz et autres linges emportés et traînés dehors. Et y avoit si grant presse devant et derrière et de tous costés, hault et bais, qu'il n'est à croire, qui ne l'auroit veu. Apres, furent emportés les coffres, les couches, tables tretiaulx et bancs, et tout desrompu, et tellement qu'il n'y demeuroit rien de bon que tout ne fust prins, ravi et descouppé : et meismement les vins du cellier, desquelx en y avoit environ trente six couves, tant viez que nouviaulx, tout fut prins et enmené, tant en gros comme en menu : et estoient les celliers si tres pleins de gens et de vin respandu et gaisté que l'on ne s'y pouvait tourner. Puis, après que tout le meilleur fut dehors, ilz se prindrent au foin, à

l'avoine, au bois et au chairbon; et quant il n'y eult plus rien de bon, la cuaulté fut plus grande que devant; car ils ont arraiché toutes les verrieres, descouppé les fenestres pour avoir les fers; puis ont desallemé et arraichié les planches des chambres, osté les plombs des gargolles et chenaulx et osté tout, jusques aux imaiges de la chappelle; car là ne demouroit nez (1) que apres feu, saulf et reservé le teys de la maison. Et quant il n'y eult plus que prendre et que tout fut desrompu et dissipé, huis et fenestres, degrés et advis, avec les fourniaulx des cheminées, ils se sont prins aux chambris (2) du jaridin pour avoir les montans; et fut tout desrompu et le jairdin tout gaisté, tellement que c'estait la plus grande cruaulté du lieu que jamais homme veist. Et jay ce que le seigneur Philippe Dex et le seigneur Philippe de Raigecourt vinrent par deux fois devant la dicte maison, priant et requerant au peuple qu'ilz voulussent cesser et qu'il souffisait; niantmoins ilz n'en voulurent rien faire et meismement y fut le seigneur Michiel filz à seigneur François le Gournais, avec le seigneur Gaspar, son frère, tous armés à cheval, pour lesquelx paireillement ne firent rien; ains ont

(1) Pas plus.

(2) Treillages.

les aulcuns encor pis fait la moitié, car, voiant que léans n'y avoit plus rien de bon, se sont despartis et accoururent rompre la maison de sainct Martin, située au bas des Grant Prescheurs, pour ce qu'elle appartenoit audit maistre d'hostel, à cause de ladicte abbaye qu'il tenoit et s'en disait abbé. Et d'icelle en fut fait comme de l'aultre, tellement que rien n'y demourait entier, et furent tous les biens dérobés et emportés avec les escriptures et anciennes chartes; et y furent les aulcuns toute la nuyt en descoupant et pillant. Aulcuns autres se sont advisés que, en despit dudict de sainct Anthonne et du maistre d'hostel, ilz iroient delivrer ce josne gallant qui estoit detenu en prison en la court l'evesque, et duquel je vous ai eu par cy devant parlé. Et fut force, pour les complaire, de leur delivrer les clefz de la prison et de leur mettre en mains le prisonnier, ou aultrement ils eussent tout desrompu : et fut celluy mené en l'hostellerie et festoié, et, au bout de deux jours, luy firent les seigneurs bailler deux florins d'or en sa bourse et eult congié de s'en aller.

IV.

CATALOGUE DES ÉCRITS DE LAMBERT. (1)

I. — Rationes propter quas Minoritarum conversationem habitumque rejecit. Wittemberg, 1522, in-4°, réimprimé dans les Amœnitates litter. de Schelhorn.

II. — Evangelici in Minoritarum regulam commentarii, quibus palam fit quid jam de illâ quam de aliis monachorum regulis et constitutionibus sentiendum sit. s. l. et a. in-8°. — On ne connaît aucun exemplaire de la 1re édition, publiée à Wittemberg, en 1523. Il en parut une 3e à Strasbourg, en 1525, in-8°, augmentée d'une lettre Universis utriusque sexûs monachis et de deux cantiques, l'un Pro liberatione suâ, l'autre Contra sectas earumque otium et hypocrisim ac rapacem mendacitatem. Cet opuscule a été traduit en allemand, 1524, in-4°; puis en français, mais avec des retranchements, sous ce titre : Déclaration de la reigle

(1) Ce catalogue est emprunté à l'ouvrage de MM. Haag sur la France protestante, et à l'étude de M. le professeur Baum, sur Lambert.

et estat des Cordeliers, traduction qui fut censurée par la Sorbonne. (1)

III. — In primum duodecim Prophetarum nempe Oseam commentarii. Libellus de arbitrio hominis vere captivo sub quartum caput. Strasbourg, 1525, in-8°. — A la fin du volume, on trouve un récit du martyre de Castellan, sous ce titre : Historiola supplicii ignis quo apud Metenses affectus fuit Joh. Castellanus.

IV. — In Lucæ evangelium commentarii, s. l. 1524, in-8°.

V. — In Cantica canticorum Salomonis, libellum quidem sensibus altissimum, in quo sublimia sacri conjugii mysteria, quæ in Christo et Ecclesiâ sunt, pertractantur commentarii. Strasbourg, 1524, in-8°, dédié à François Ier.

VI. — Commentarii de sacro conjugio adversus polutissimum regni perditionis celibatum. Strasbourg, 1524, in-8°. — Lambert établit par la raison et l'Écriture la nécessité du mariage pour ceux qui n'ont pas reçu le don de conti-

(1) On trouve à la fin de ce petit volume quelques vers en l'honneur de Luther et de son œuvre :

Christus pro Luthero, quis contra eum ?

—

Sceptrum, bulla, scholæ, regis, pappœ, monachorum
Uni Luthero nil sociata nocent.

—

Lutherus vincet justo sub judice solus,
Bardas et rasum, sceptrigeramque manum.

nence. A la suite de ce traité ont été imprimés *Psalmi VII, sive cantica.*

VII. — Commentarii de causis excaecationis multorum sæculorum ac veritate denuo et novissime Dei misericordiâ revelatâ, deque imagine Dei aliisque nonnullis insignissimis locis quorum intelligentia ad cognitionem veritatis perplexis in piis mentibus non parùm luminis adfert. s. l. et a. in-8° 1525. Dédié à Sigismond de Hohenlohe, doyen de la cathédrale de Strasbourg.

VIII. — Farrago omnium fere rerum theologicarum, s. l. et a. in-8°, trad. en anglais en 1536.

IX. — In Johelem prophetam qui e duodecim secundus est commentarii, s. l. et a. in-8°, avec une épitre adressée à S. de Hohenlohe.

X. — De fidelium vocatione in regnum Christi, id est, in Ecclesiam. De vocatione ad ministeria ejus, maxime ad episcopatum. Item de vocatione Matthiæ per sortem ac similibus, s. l. et a. in-8°. traduit en allemand, 1526 in-4°. — Lambert admet une double vocation : l'une générale, au royaume de Dieu et du Christ; l'autre particulière, au service de l'Église. Celle-ci est à la fois intérieure, par l'appel de l'Esprit saint, et extérieure, par l'accomplissement de certaines

cérémonies. Tous peuvent recevoir cette dernière; mais la vocation intérieure vient de Dieu, et sans elle la vocation extérieure est nulle. — Dans le traité de la vocation de Matthieu, l'auteur raconte qu'il n'entreprenait rien d'important sans consulter le sort.

XI. — In Amos, Abdiam et Jonam prophetas commentarii. Allegoriæ in Jonam. Strasbourg, 1525, in-8°. Avec une épître au duc de Lorraine.

XII. — Commentarii in Micheam, Naum et Abacuc. Strasbourg, 1525, in-8°. Avec une préface adressée au sénat de Besançon.

XIII. — Commentarii in IV ultimos Prophetas, nempe Sophoniam, Aggæum, Zachariam et Malachiam, Strasbourg, 1526, in-8°. Avec une préface adressée au Sénat de Strasbourg et un psaume de gloriâ verbi Dei. (Se trouve à la Bibliothèque de l'Ecole de théologie de l'Oratoire, à Genève).

XIV. — Commentarii de prophetiâ, eruditione et linguis, deque literâ et spiritu, Strasbourg, 1526, in-8°.

XV. — Libellus de differentiâ stimuli carnis Satanæ nuncii et ustionis. Strasbourg, 1526, in-8°. Cet opuscule et le précédent sont dédiés à Nicolas Kniebs, consul de Strasbourg.

XVI. — Commentarius in IV libros Regum et Acta apostolorum. Strasbourg, 1526, in-8°.

XVII. — Quæ F. Lambertus Avenionensis apud sanctam Hessorum synodum Hombergi congregatam pro ecclesiarum reformatione Dei verbo disputanda et deservienda proposuit. Erfurt, 1527, in-8°. Plusieurs fois réimprimé.

XVIII. — Epistola ad Colonienses de ipsâ venerabili Synodo adversus Nicolaum Herborn, minoritam, assertorem et consarcinatorem mendaciorum. — Réponse aux assertions de Ferber et réfutation de ses impostures.

XIX. — Exegeseos in sanctam D. Joannis Apocalypsin lib. VIII. Marbourg, 1528, in-4°.

XX. — De symbolo fœderis nunquam rumpendi quam communionem vocant, confessio, s. l. 1530, in-8°. — Lettre à un théologien de Strasbourg, où il expose les raisons qui l'ont porté à se ranger à l'opinion de Zwingle sur la Cène.

XXI. — De regno, civitate et domo Dei ac D. N. J. Ch. lib. III. Wormat. 1538, in-8°. Ouvrage posthume.

Plusieurs lettres de Lambert ont été réimprimées, en outre, dans les Amœnitates litterariæ de Schelhorn, dans l'Histoire littéraire de la Hesse par Strieder, et dans la Correspondance des réformateurs de langue française par A. Herminjard.

Malgré toutes ses recherches, M. le professeur

Baum n'a trouvé aucune trace des traductions que Lambert avait faites, soit de ses propres écrits, soit de ceux des réformateurs allemands.

Tout ce qu'on possède de lui en français, ce sont les quatre thèses suivantes, condamnées comme hérétiques par la Sorbonne, en 1530 :

1° C'est hérésie d'affirmer que les pape, cardinaux, faux évêques, chanoines, moines et toute leur secte soient l'église de Dieu, car l'église de Dieu est invisible, toute spirituelle, pure et sainte.

2° L'église du pape est plus contraire à l'église de Jésus-Christ que les Turcs, car le Grand-Turc permet (de) vivre (à) plusieurs chrestiens en ses terres, selon la pureté de la Parole de Dieu, laquelle l'église du pape persécute.

3° Nulle cité ou congrégation peut licitement recepvoir les détestables excommunications, interdicts et aultres commandemens, tant du pape que de ses évesques.

4° Il n'y a que deux especes de ministres, les evesques et les diacres. Le demourant ne sont qu'inventions humaines.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE I.

DE LA NAISSANCE DE LAMBERT A SON ARRIVÉE A WITTEMBERG. — 1487-1523.

CHAPITRE I.

Patrie et famille de François Lambert. — Son enfance. — Les moines franciscains. — Son entrée au cloître. — Ses souffrances et ses déceptions. — Il est nommé prédicateur apostolique. — Son zele, ses succès. — Il endure la persécution. — Premières lueurs évangéliques. — Les écrits de Luther. — La justification par la foi..... 9

CHAPITRE II.

Lambert quitte son couvent. — Il arrive à Genève, et le premier y prêche l'Évangile. — Lausanne. — Sébastien de Montfaucon. — Hardiesse du moine. — Lambert à Fribourg et à Berne. — Berthold Haller. — Lambert à Zurich. — Il a une dispute avec Zwingle sur l'invocation des saints. — Convaincu et vaincu. — Départ pour l'Allemagne..... 24

LIVRE II.

LAMBERT A WITTEMBERG, A METZ ET A STRASBOURG. — 1523-1526.

CHAPITRE I.

Lambert à Eisenach et à Wittemberg. — Impression qu'il

produit sur Luther. — Sa position précaire. — Ses travaux, ses écrits. — Le chevalier Anémond de Coct. — Lambert se marie. — Sa justification. — Embarras matériels. — Il part pour Metz..... 37

CHAPITRE II.

Mouvement évangélique à Metz. — Cornélius Agrippa de Nettesheim. — Jean Chastellain. — Ordonnance contre la Réforme. — Arrivée de Lambert à Metz. — Il en repart au bout de huit jours. — Strasbourg, ville de refuge et boulevard de la Réforme. — Lambert s'y rend. — Son traité sur le mariage. — Lettres et écrits divers. — Jacques Sturm et le landgrave de Hesse..... 50

—

LIVRE III.

LAMBERT RÉFORMATEUR DE LA HESSE. — 1526-1530.

—

CHAPITRE I.

Le landgrave Philippe de Hesse. — Ses projets de réforme. — Il appelle François Lambert. — Opinions de Lambert sur la théologie et le gouvernement ecclésiastique. — Son écrit sur la prophétie, la science, les langues, l'esprit et la lettre. — Importance de cet écrit. — Son actualité. — Ses lacunes. — La connaissance des langues sacrées n'est point inutile..... 77

CHAPITRE II.

Les Paradoxes de Lambert. — La dispute de Homberg. — Nicolas Ferber, gardien des franciscains de Marbourg. — David et Goliath. — Jean Sperber. — Le Synode de Marbourg. — Le papisme est vaincu..... 100

CHAPITRE III.

Les Ordonnanees de réforme de Homberg. — Caractère et analyse de ces Ordonnances. — Constitution de l'église. — Discipline ecclésiastique. — Sentiment de Luther sur les

Ordonnances de Homberg. — Elles ne furent jamais entièrement exécutées..... 112

CHAPITRE IV.

L'université de Marbourg. — Lambert est nommé professeur. — Difficultés de sa position. — France et Allemagne. — Le colloque de Marbourg. — Opinions de Lambert sur la Sainte Cène. — Patrick Hamilton, le martyr écossais. — Lettre de Lambert à Bucer. La « sueur anglaise. » — Mort de Lambert..... 123

—

APPENDICE.

I.

Motifs pour lesquels François Lambert d'Avignon, théologien, a quitté l'ordre des frères mineurs et déposé l'habit monastique..... 147

II.

François Lambert d'Avignon à tous les frères mineurs. 156

III.

Le martyre de Jean Chastellain..... 165

IV.

Catalogue des écrits de Lambert..... ... 181

Limoges. — Imprimerie de Th. Sourilas et ve Ardillier,
Rue du Consulat, 19.

LIBRAIRIE DE J. BONHOURE, ÉDITEUR

204, rue de Rivoli, Paris

LES RÉCRÉATIONS INSTRUCTIVES

SUR

les Animaux, les Arts et Métiers, l'Agriculture, l'Industrie, les Sciences et autres sujets variés

PAR

JULES DELBRUCK

Quatre séries formant chacune un beau volume in-4° renfermant 200 pages, ou 400 colonnes de texte; 12 grands tableaux synoptiques tirés sur teintes et coloriés, représentant plus de 200 sujets, suivis d'articles explicatifs, et 12 rondes et chansonnettes en musique, avec accompagnement de piano.

PRIX DE CHAQUE SÉRIE, POUVANT S'ACQUÉRIR SÉPARÉMENT :

Brochée, jolie couverture glacée.	10 fr.
Reliée en percaline gaufrée, tranches jaspées.	12 fr.
— — — tranches dorées.	13 fr.
— — rouge, plat et dos en or, tr. dorées.	14 fr.

Les RÉCRÉATIONS INSTRUCTIVES, dès leur apparition, ont reçu de la presse entière et du public l'accueil le plus favorable. Tout les recommande : la pureté des principes, le charme des récits, l'élégance de la forme et la solidité du fond, l'intérêt des tableaux encyclopédiques à la fois si simplement et si savamment composés. L'auteur n'a rien négligé pour mettre ce recueil au niveau des exigences si délicates et si difficiles d'une vraie et bonne éducation. Aucun livre ne renferme plus de choses sérieuses sous une forme plus attrayante.

J. BONHOURE, 204, RUE DE RIVOLI.

RONDES ET CHANSONNETTES ENFANTINES

DES RÉCRÉATIONS INSTRUCTIVES

AVEC JEUX, DANSES ET SCÈNES DIALOGUÉES

sur les vieux airs populaires et sur des airs nouveaux.

MUSIQUE NOTÉE POUR LES VOIX D'ENFANTS

AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO POUR LES PETITES MAINS

Moral, charmant et utile recueil pour les écoles, les salles d'asile et les familles.

Un beau vol. grand in-4°, couverture glacée. . . . . 5 fr.
— — cartonné, dos en toile. . . . 6 fr.

ATLAS D'HISTOIRE NATURELLE

COMPLÉMENT A TOUTE HISTOIRE NATURELLE

Par le docteur G. H. DE SCHUBERT.

1re SÉRIE : Mammifères, 30 planches avec légendes; cart. 8 fr.
2e — Oiseaux, 30 planches avec légendes; cartonné. 8 fr.
3e — Amphibies, Poissons, Mollusques, etc, 30 planches avec légendes; cartonné. . . . . 8 fr.
4e — Botanique : Plantes cultivées et plantes vénéneuses, 30 planches; cartonné. . . . . 8 fr.
5e — Coup d'œil sur l'histoire naturelle des cinq parties du monde, 48 planches, accompagnées d'un texte explicatif par H. WAGNER ; cart. 8 fr.

Histoire Naturelle Illustrée

VÉGÉTAUX

Album composé de 53 planches coloriées, contenant au-delà de 600 dessins, tirés en chromo-lithographie, accompagnés d'un texte explicatif, 1 volume petit in-folio, cartonné, avec couverture en chromo. . . . . 20 fr.

La reliure demi-chagrin, tr. dorées, se paye en sus. . 5 fr.

DATE DUE

JUN 15 1979

JUN 1 0 1980

JUL 1981

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A

Princeton Theological Seminary Libraries
1 1012 01225 0090